



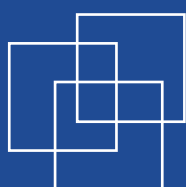
Organisation
internationale
du Travail



**Chaînes d'approvisionnement
mondiales agricoles:
Facteurs incitatifs et
contraintes pour
l'amélioration de la sécurité
et de la santé au travail**

Volume 1

Perspectives de différents
champs d'investigation





Chaînes d'approvisionnement
mondiales agricoles:
Facteurs incitatifs
et contraintes pour
l'amélioration de la sécurité
et de la santé au travail

Volume 1

Perspectives de différents
champs d'investigation

Copyright © Organisation internationale du Travail 2018

Première édition 2018

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Egalement disponible en Anglais: Food and agriculture global value chains : Drivers and constraints for occupational safety and health improvement – Volume 1 : Perspectives from relevant research areas, ISBN 978-92-2-130284-1, Genève, 2017

ISBN: 978-92-2-231116-3 (imprimé)

ISBN: 978-92-2-231117-0 (web pdf)

GOVERNANCE Department

Occupational Safety and Health / Global Supply Chains / Health / Safety / Labour Inspection / Colombia / Indonesia / Madagascar / Value Chains / Agriculture / Rural Economy / Social Protection

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site Web www.ilo.org/publns.

Imprimé en Suisse

| Avant-propos

La prévention a suscité une vive attention sur la scène internationale ces dernières années et a été inscrite à l'ordre du jour du G20 en 2014. Dans la Déclaration de Melbourne, les ministres du Travail et de l'Emploi des pays membres et invités du G20 se sont engagés à mettre en œuvre le Communiqué sur l'amélioration de la sécurité et de la santé sur le lieu de travail. Cet engagement des membres du G20 a été réaffirmé lors de la réunion des ministres du Travail et de l'Emploi à Ankara en 2015. En particulier, dans la Déclaration ministérielle, les membres du G20 ont réitéré leur ferme détermination à améliorer la sécurité et la santé au travail (SST) dans leur pays et dans le monde entier, et ont indiqué qu'ils poursuivraient leurs efforts pour promouvoir des lieux de travail plus sûrs, y compris au sein de chaînes d'approvisionnement mondiales (CAM) durables.

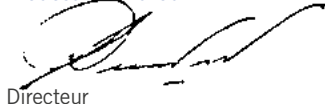
En 2014, la Commission européenne a adopté une communication relative à un cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail (2014-2020), par laquelle elle s'engage à mener une action commune avec, entre autres, l'Organisation internationale du Travail (OIT), pour combler les lacunes en matière de SST dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et à contribuer aux initiatives du G20 en faveur de la sécurité sur le lieu de travail.

En 2016, la Conférence internationale du Travail (CIT) a adopté une résolution sur le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Dans ses conclusions, la résolution enjoint le Bureau international du Travail (BIT) à «effectuer de plus amples recherches et analyses pour mieux comprendre le fonctionnement concret des chaînes d'approvisionnement, leurs différences d'une branche d'activité à l'autre et leur impact sur le travail décent et les droits fondamentaux.» Le Conseil d'administration de l'OIT a par la suite adopté un Programme d'action pour le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales (2017-2021) qui contribue à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 8 visant à «promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous». Le premier domaine d'action du Programme porte sur la génération et la diffusion des connaissances.

Le projet *BIT-Union européenne (UE) pour l'amélioration des connaissances sur la sécurité et la santé au travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en soutien aux travaux du G20*, dont les résultats sont présentés dans le présent rapport, contribue largement à cet effort mondial dans le cadre du programme phare de l'OIT pour une action préventive dans le domaine de la SST, et constitue une base méthodologique pour les mesures adoptées dans le cadre de l'initiative Fonds Vision Zéro (VZF d'après le sigle anglais).

Il est nécessaire de mieux comprendre les conditions nécessaires à l'amélioration de la SST et de renforcer les connaissances sur les initiatives efficaces pour y parvenir. Cette première étape peut permettre à de multiples parties prenantes, y compris les travailleurs et les employeurs aux différents stades de la production, ainsi que les gouvernements et la société civile, d'identifier les possibilités et de tirer parti des synergies de leurs capacités respectives. Avec cette publication, notre objectif est de fournir un appui aux parties prenantes dans cette perspective.

Moussa Oumarou



Directeur

Département de la Gouvernance et du Tripartisme
Organisation internationale du Travail

Jordi Curell



Directeur

Direction générale de l'emploi,
des affaires sociales et de l'inclusion
Commission européenne



| Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier pour son soutien la Direction Générale Emploi, Affaires Sociales et Inclusion de la Commission européenne, et en particulier Rudi Delarue, chef d'unité adjoint pour les relations internationales, Direction D - Mobilité de la main-d'œuvre.

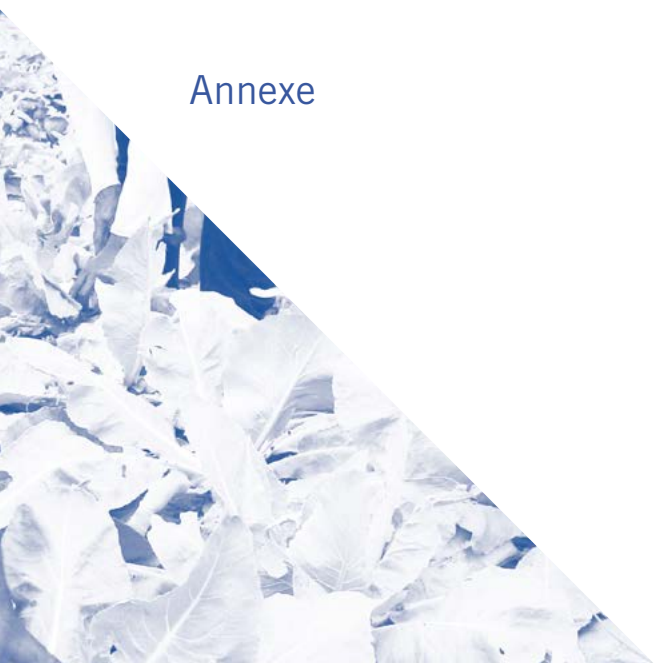
Les auteurs remercient chaleureusement Nancy Leppink, cheffe du service de l'administration du travail, de l'inspection du travail et de la sécurité et de la santé au travail, pour ses conseils et ses observations et tiennent à remercier les membres du personnel de ce service pour leurs contributions. Les auteurs tiennent également à remercier le Bureau de l'OIT pour l'Union européenne et les pays du Benelux, le Bureau de l'OIT pour la France, le personnel du BIT d'autres unités, services et départements ainsi que les trois Bureau Pays de l'OIT opérant dans les trois pays pilotes du projet ayant participé au projet ainsi qu'Alice Faudot-Miguet, Joanne Land-Kazlauskas, Doris Niragire, Emilie Lafore et toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration cette publication.

Cette publication est un produit du *projet BIT-UE pour l'amélioration des connaissances sur la sécurité et la santé au travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en soutien aux travaux du G20*. Les auteurs sont entièrement responsables du contenu et des opinions exprimées dans cette publication, qui ne reflètent pas la position officielle de l'UE ou de l'OIT.



Sommaire

Sigles et acronymes	11
Introduction	13
Facteurs incitatifs et contraintes pour l'amélioration de la SST dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) – Perspective du point de vue de la recherche sur les CVM	19
Facteurs incitatifs et contraintes dans le cadre de l'amélioration de la SST dans les chaînes de valeur mondiales – perspectives de la recherche sur les chaînes d'approvisionnement mondiales agricoles	31
Facteurs incitatifs et contraintes dans le cadre de l'amélioration de la SST dans les chaînes de valeur mondiales – perspectives de la recherche sur les systèmes de gestion en matière de SST	49
Pertinence pour les stratégies et programmes de l'OIT pour l'amélioration de la SST, y compris dans les chaînes d'approvisionnement mondiales (CAM)	65
Annexe	80



Figures

Figure 1. Types de valorisation économique 22

Figure 2. Développement du commerce international pour deux produits agricoles sur une période de 50 ans 33



| Sigles et acronymes

ACI	Accords-cadres internationaux
AESA	Autorité européenne de sécurité des aliments
CE	Commission européenne
CAC	Commission du Codex Alimentarius
CAM	Chaîne d'approvisionnement mondiale
CIT	Conférence internationale du Travail
CVM	Chaîne de valeur mondiale
EMN	Entreprises multinationales
EPI	Équipements de protection individuelle
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FDA	Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux (<i>Food and Drug Administration</i>)
FSMA	Loi pour la modernisation de la sécurité alimentaire (<i>Food Safety Modernization Act</i>)
GRI	Organisation <i>Global Reporting Initiative</i>
ICP	Initiative de conformité privée
IDE	Investissements directs à l'étranger
ISO	Organisation internationale de normalisation
ISPO	Huile de palme durable – Indonésie (<i>Indonesian Sustainable Palm Oil</i>)
ODD	Objectif de développement durable
OIT	Organisation internationale du Travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSH-GAP	Programme phare de l'OIT pour une action préventive dans le domaine de la SST
OTC	Obstacles techniques au commerce
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
RSPO	Table ronde sur l'huile de palme durable
SST	Sécurité et santé au travail
UE	Union européenne
VZF	Fonds Vision Zero pour la prévention des accidents du travail (<i>Vision Zero Fund</i>)





| Introduction

Contexte

Les dernières estimations mondiales de l'OIT indiquent que 2,78 millions d'accidents du travail et de maladies professionnelles mortels surviennent chaque année, ce qui rend nettement compte des coûts humains liés à l'absence d'investissements suffisants en matière de SST à l'échelle internationale, nationale et au niveau des entreprises (BIT, 2017). Ce coût humain a également un coût économique considérable. Les derniers chiffres sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, qu'ils soient mortels ou non, s'élèvent à 3,94 pour cent du produit intérieur brut (PIB) mondial, soit 2 990 milliards de dollars¹ (BIT, 2017). La demande en matière de SST pour les femmes et les hommes a considérablement augmentée au cours de la dernière décennie, en partie du fait d'accidents du travail largement médiatisés, dont aucun pays n'est véritablement à l'abri, des récentes estimations et de l'ensemble croissant de données qui établissent un lien entre la SST et le développement durable. En réponse, les gouvernements, les organisations de travailleurs et d'employeurs, les organisations internationales et la société civile, à l'échelle des communautés ou à l'échelle internationale, ont renouvelé leurs engagements en faveur de l'amélioration de la SST et de l'adoption d'une culture de la prévention.

En septembre 2014, dans sa Déclaration de Melbourne, le G20 s'est engagé à mettre en œuvre le Communiqué des ministres du Travail et de l'Emploi sur l'amélioration de la SST (G20, 2014). Cet engagement a été réitéré en septembre 2015 par la Déclaration ministérielle d'Ankara, dans laquelle les membres du G20 ont réaffirmé leur détermination à améliorer la SST dans leur pays et dans le monde, et se sont félicités de la création d'un réseau d'experts en SST au sein du G20 et du nouveau programme Phare de l'OIT pour la prévention en matière de SST (G20, 2015).

En septembre 2016, dans le communiqué de Hangzhou, les dirigeants du G20 ont adopté un train de mesures et de politiques en faveur d'une

1 Sauf indication contraire, le dollar s'entend du dollar des Etats-Unis.

croissance solide, durable, équilibrée et inclusive, conformément au principe de l'inclusion pour que la croissance économique réponde aux besoins de tous et soit bénéfique pour tous les pays et tous les peuples, particulièrement pour les femmes, les jeunes et les groupes défavorisés, et crée davantage d'emplois de qualité. Ils ont également approuvé les stratégies, plans d'action et initiatives élaborés par les ministres du Travail et de l'Emploi du G20 pour renforcer le programme de croissance et de développement grâce à des mesures efficaces, favoriser le travail décent, et garantir la SST, y compris au sein des chaînes d'approvisionnement mondiales (G20, 2016).

Récemment, lors du Sommet du G20 à Hambourg (Allemagne), les dirigeants du G20 ont adopté la déclaration des ministres du Travail et de l'Emploi qui proclame le communiqué du G20 sur la SST publié à Melbourne (Australie) et affirme leur soutien continu à l'égard du Réseau d'experts en SST du G20 et du programme phare de l'OIT pour une action préventive dans le domaine de la SST (G20, 2017). La Déclaration de Hambourg encourage également les initiatives visant à améliorer la SST dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et à renforcer l'appui en faveur de l'initiative du VZF, qui a été créé en 2015 par le G7 et vise à prévenir les accidents du travail à l'origine de blessures graves et de décès dans les secteurs qui opèrent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, ou qui souhaiteraient les rejoindre.

En 2014, la Commission européenne (CE) a également adopté un «cadre stratégique en matière de santé et de sécurité au travail (2014-2020)» qui souligne que la prévention des risques liés à des conditions de travail plus sûres et plus saines est cruciale, non seulement pour améliorer la qualité de l'emploi et les conditions de travail, mais aussi pour promouvoir la compétitivité (Commission européenne, 2014). En conséquence, l'un des objectifs stratégiques essentiels de l'UE est de relever les normes du travail et d'améliorer leur application effective au niveau mondial en prenant des mesures multilatérales, en coopération avec les organismes internationaux compétents, afin de «réduire le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles et [...] améliorer les conditions de travail partout dans le monde». Les pays de l'UE doivent unir leurs efforts pour obtenir de meilleurs résultats au sein de l'UE et dans les autres pays (Commission européenne, 2014).

En septembre 2015, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a adopté un plan d'action mondial, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui comprend 17 objectifs visant à éliminer la pauvreté, protéger la planète et assurer la prospérité pour tous (ONU, 2015). Le processus de formulation de ces objectifs a mis en lumière la nécessité de former des coalitions stratégiques pour une mise en œuvre réussie. L'objectif 8 du Programme de développement durable de 2030 consiste à «promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous». La cible 8.8 consiste à «défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire». Pour garantir un suivi des activités mondiales liées à la cible 8.8, les pays doivent établir un rapport sur les taux de «fréquence des accidents du travail mortels et non mortels, par sexe et statut au regard de l'immigration». Avec cette cible et cet indicateur, la SST constitue une des priorités du développement durable et exige une action concertée.

La présente publication est le résultat d'un projet conjoint BIT-UE dans le cadre du programme phare de l'OIT pour une action préventive dans le domaine de la SST (plus de détails dans la dernière section de ce volume). Ce projet conjoint BIT-UE a été élaboré après la réunion du G20 à Ankara et mis sur pied en mars 2016, durant la période de préparation du BIT pour la discussion générale de la CIT sur le travail décent dans les CAM. Le projet aide à renforcer les connaissances sur les facteurs incitatifs et les contraintes pour l'amélioration de la SST dans les CAM. Au vu de l'intérêt croissant que suscite l'impact des CAM ou des réseaux transnationaux de production sur le travail décent, la SST a été identifiée comme un point d'entrée éventuel pour adapter les interventions aux nouveaux et futurs modèles commerciaux qui pourraient avoir une incidence sur le travail décent (Leamon, 2001).

Objectif

L'objectif de ce projet conjoint BIT-UE sur la SST dans les CAM était de générer du savoir sur les moyens d'aborder la SST dans le cadre des discussions sur le travail décent dans les CAM et sur les points d'en-

trée possibles pour élaborer des modèles d'intervention pour améliorer les résultats en matière de SST dans les CAM et au-delà. Pour atteindre cet objectif, le projet s'est efforcé de comprendre la dynamique existante dans les CAM et d'identifier les facteurs incitatifs et les contraintes liés à l'amélioration de la SST qui peuvent résulter de relations commerciales spécifiques dans la chaîne d'approvisionnement ou de lacunes au sein de l'environnement institutionnel et politique des pays fournisseurs et consommateurs.

La décision de se concentrer sur le secteur de l'alimentation et de l'agriculture repose sur une analyse effectuée au cours de la phase initiale du projet, qui révèle: a) que la majeure partie de la documentation existante sur la SST dans les CAM porte essentiellement sur les fournisseurs/prestataires de premier rang dans les pays fournisseurs, et b) qu'un certain nombre d'initiatives à long terme de l'OIT dans les secteurs manufacturiers de l'exportation et de la fabrication ont déjà produit des données importantes sur la SST, ainsi que sur les réussites et les échecs des modèles d'intervention existants (en particulier, l'évaluation de l'impact du Programme *Better Work*, Brown, 2016).

Définitions

La SST est définie comme étant la science de l'anticipation, de l'identification, de l'évaluation et du contrôle des risques professionnels et des risques sur le lieu de travail qui peuvent nuire à la santé et au bien-être des travailleurs. Elle tient compte de l'impact éventuel sur les communautés environnantes et l'environnement en général (Alli, 2008). La gouvernance de la SST correspond au fonctionnement des structures et des processus internes intra-organisationnels impliqués dans la gestion et le suivi des dispositions en matière de SST (Walters et James, voir section ci-dessous). Le terme n'est pas simplement synonyme de supervision réglementaire.

L'OIT n'a pas encore adopté de définition précise pour les termes «chaînes d'approvisionnement mondiales» (CAM) et «chaînes de valeur mondiales» (CVM). Dans son dernier rapport *World Employment and Social Outlook* (emploi et questions sociales dans le monde), l'OIT a publié une estimation du nombre d'emplois dans les CAM de 40 pays pour la

période 1995-2013 (BIT, 2015b). Pour réaliser cette estimation, l'équipe de recherche s'est appuyée sur la définition suivante: les CAM correspondent aux relations entre l'offre et la demande qui résultent de la fragmentation de la production au-delà des frontières, au sein desquelles différentes tâches du processus de production sont exécutées dans au moins deux pays différents.² Pour la chaîne de valeur, l'OIT a également utilisé la définition suivante: terme qui désigne l'ensemble des activités nécessaires à la production d'un produit ou la prestation d'un service, de la conception à l'élimination finale après utilisation, en passant par les phases intermédiaires de production et de livraison aux consommateurs finaux (Kaplinsky, 2004). L'éventail des activités requises englobe la conception, la production, le marketing, la distribution et les services de soutien. Les activités qui constituent une chaîne de valeur peuvent être menées au sein d'une même entreprise ou réparties entre plusieurs sociétés, sur un seul site ou dans plusieurs zones (BIT, 2015a). Une publication de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) affirme que si la formulation peut varier – en référence au commerce à valeur ajoutée, au partage de la production, aux chaînes d'approvisionnement, à l'externalisation, à la délocalisation, à l'intégration verticale, à la production fragmentée ou encore aux CAM – le concept fondamental de la production internationale concertée est le même (OMC, 2013). Dans les travaux de recherche menés dans le cadre du projet conjoint BIT-UE sur la SST dans les CAM et aux fins du présent rapport, les deux termes sont utilisés de manière interchangeable.

Méthodologie et limites

Le projet conjoint BIT-UE s'articule autour de l'élaboration de trois études de cas, réalisées sur une période de 22 mois, qui permettent de mieux comprendre trois chaînes de valeur spécifiques intégrées dans l'économie mondiale dans trois pays fournisseurs différents. Pour les trois études de cas, la méthode suivie est celle de la recherche qualitative axée sur la compréhension des facteurs incitatifs et des contraintes en matière de SST dans chaque CVM, ainsi que de la mesure dans laquelle ces facteurs incitatifs et ces contraintes peuvent être exploités pour améliorer la SST. Il a été impératif de recueillir les

2 Définition proche de celle utilisée par Krugman (1995) et Antras et Chor (2013).

expériences des différents types d'acteurs impliqués dans chaque chaîne de valeur ainsi que les données sur leur environnement commercial et institutionnel. Par conséquent, les résultats de la recherche menée dans le cadre du projet conjoint sont qualitatifs et ne peuvent être utilisés à des fins quantitatives.³ Les données quantitatives sur la SST, lorsqu'elles sont citées en référence dans le présent rapport, proviennent de sources secondaires et de bases de données nationales et internationales. Les données quantitatives référencées sont soumises aux limites des méthodologies utilisées pour établir les bases de données, notamment en ce qui concerne la collecte de données primaires et les méthodes d'agrégation. Enfin, la recherche a été menée sur une période de temps limitée et ne rend pas compte des différences possibles de perceptions ou de pratiques en matière de SST ni des résultats qui peuvent se manifester au fil du temps. Le présent document de recherche donne un aperçu des perceptions, des pratiques et de l'état des conditions SST constatés au moment où les travaux de recherche ont été menés.

Vue d'ensemble de la publication

Le projet conjoint repose sur le principe selon lequel une compréhension approfondie de la chaîne de valeur mondiale et de l'environnement institutionnel dans lequel elle fonctionne, associée à une compréhension approfondie du point de vue des acteurs de marché sur les risques professionnels et de leur gestion de ces risques, est une première étape essentielle pour identifier les points d'entrée appropriés pour des interventions en faveur de la SST au sein et au-delà d'une chaîne de valeur donnée. Cette publication présente les principales conclusions du projet et s'articule en deux volumes. Le premier volume introduit le sujet de la SST dans les chaînes de valeur mondiales alimentaires et agricoles et présente les conclusions majeures des trois études de cas réalisées dans le cadre du projet (étude comparative) et une analyse du corpus de recherche existant sur le sujet. Le deuxième volume présente les conclusions des trois études de cas et une note méthodologique dans laquelle figure en détail le plan de recherche.

L'objectif du premier volume est double :

- a) contextualiser les conclusions des trois études de cas dans le cadre de l'état de la recherche existante dans plusieurs domaines de recherche nécessaires pour trouver des solutions visant à promouvoir la SST dans les chaînes de valeur mondiales et au-delà - c'est-à-dire, les domaines de recherche concernant : i) les chaînes de valeur mondiales et le travail décent, ii) l'agriculture et le commerce, et iii) la gestion de la SST et les normes en matière de SST dans les chaînes d'approvisionnement; et
- b) définir comment le corpus de recherche existant et les résultats des études de cas peuvent orienter les stratégies et les programmes mis en œuvre pour améliorer la SST dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et au-delà.

Le premier volume présente les contributions d'une série de chercheurs spécialisés dans les trois principaux domaines susmentionnés (chaînes de valeur mondiales, agriculture et commerce, SST dans les chaînes d'approvisionnement).

Dans les deux volumes, sauf indication contraire, «le projet» désigne le «projet BIT-UE pour l'amélioration des connaissances sur la sécurité et santé au travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en soutien aux travaux du G20», et les «études de cas» désignent les trois études réalisées dans le cadre du projet et présentées dans le volume 2 :

- une étude de cas sur la chaîne d'approvisionnement mondiale du café de trois régions de Colombie portant sur les facteurs incitatifs et contraintes dans le cadre de l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail;
- une étude de cas sur la chaîne d'approvisionnement mondiale d'huile de palme dans deux provinces productrices d'Indonésie portant sur les facteurs incitatifs et contraintes dans le cadre de l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail;
- une étude de cas sur la chaîne d'approvisionnement mondiale du litchi de Madagascar portant sur les facteurs incitatifs et contraintes dans le cadre de l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail.

3 Pour plus de détails sur la méthode utilisée dans le cadre de ce projet, veuillez consulter l'introduction et les informations méthodologiques figurant dans le second volume.



Références

Alli, B. O. 2008. *Fundamental principles of occupational health and safety*. BIT, Genève. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/@publ/documents/publication/wcms_093550.pdf [consulté le 8 octobre 2017]

Antras, P.; Chor, D. 2013. *Organizing the global value chain*, in *Econometrica*, Vol. 81, n° 6, pp. 2127–2204.

Brown et al. 2016. *The Impact of Better Work A Joint Program of the International Labour Organization and the International Finance Corporation*. Tufts University. Disponible à l'adresse: <https://betterwork.org/dev/wp-content/uploads/2016/09/Tufts-University-Final-IA.pdf> [consulté le 8 octobre 2017]

Bureau international du Travail (BIT), 2015a. *Guide sommaire sur le développement des chaînes de valeur. Comment créer de l'emploi et améliorer les conditions de travail dans des secteurs ciblés*. Genève. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/empent/areas/value-chain-development-vcd/WCMS_546102/lang--fr/index.htm [consulté le 8 octobre 2017]

—. 2015b. *World Employment and Social Outlook 2015: The Changing Nature of Jobs*. Genève. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/global/research/global-reports/weso/2015-changing-nature-of-jobs/WCMS_368626/lang--en/index.htm [consulté le 8 octobre 2017]

—. 2017. *Global estimates on occupational accidents and diseases*. Genève. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_573118/lang--en/index.htm

Commission européenne. 2014. *Communication From The Commission To The European Parliament, The Council, The European Economic And Social Committee And The Committee Of The Regions on an EU Strategic Framework on Health and Safety at Work 2014-2020*. Disponible à l'adresse: <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=151> [consulté le 8 octobre 2017]

G20. 2014. *Preventing structural unemployment, creating better jobs and boosting participation*, Déclaration des ministres du Travail et de l'Emploi du G20, 10-11 septembre 2014. Disponible à l'adresse: <https://www.dol.gov/ilab/media/pdf/2014-G20-Ministerial-Declaration.pdf> [consulté le 8 octobre 2017]

—. 2015. *Creating quality jobs for all, investing in skills and reducing inequalities to promote inclusive and robust growth*, Déclaration des ministres du Travail et de l'Emploi du G20, Ankara, 03-04 September 2015. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/how-the-ilo-works/multilateral-system/g20/WCMS_398847/lang--en/index.htm [consulté le 8 octobre 2017]

—. 2016. *G20 Leaders' Communiqué: Hangzhou Summit*. Hangzhou, September 5, 2016. Disponible à l'adresse: <http://www.g20.utoronto.ca/2016/160905-communique.html> [consulté le 8 octobre 2017]

—. 2017. Towards an Inclusive Future: Shaping the World of Work. Réunion des ministres du Travail et de l'Emploi du G20. Déclaration ministérielle. Disponible à l'adresse: https://www.g20.org/Content/EN/Artikel/2017/05_en/2017-05-17-g20-arbeitsministertreffen_en.html [consulté le 8 octobre 2017]

Kaplinsky, R. 2004. «Spreading the gains from globalization: what can be learnt from value-chain analysis». *Problems of economic transition*, Vol. 47, n° 2, pp. 74-115.

Krugman, P. 1995. «Growing world trade: Causes and consequences», *Brookings Papers on Economic Activity*, Vol. 1995, n° 1, pp. 327-377.

Leamon, T.B. 2001. «*The Future of Occupational Safety and Health*», *International Journal of Occupational Safety and Ergonomics*, 7. pp. 403-408.

Organisation mondiale du commerce (OMC). 2013. *Global value chains in a changing world*. Edition: Deborah K. Elms et Patrick Low. Fung Global Institute (FGI), Nanyang Technological University (NTU), et OMC, Genève.

Organisation des Nations Unies (ONU). 2015. *Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015, New York. Disponible à l'adresse: http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&referer=/english/&Lang=F [consulté le 8 octobre 2017]—. 2017. Global estimates on occupational accidents and diseases. ILO: Geneva. Available at: http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_573118/lang--en/index.htm [consulté le 8 octobre 2017]

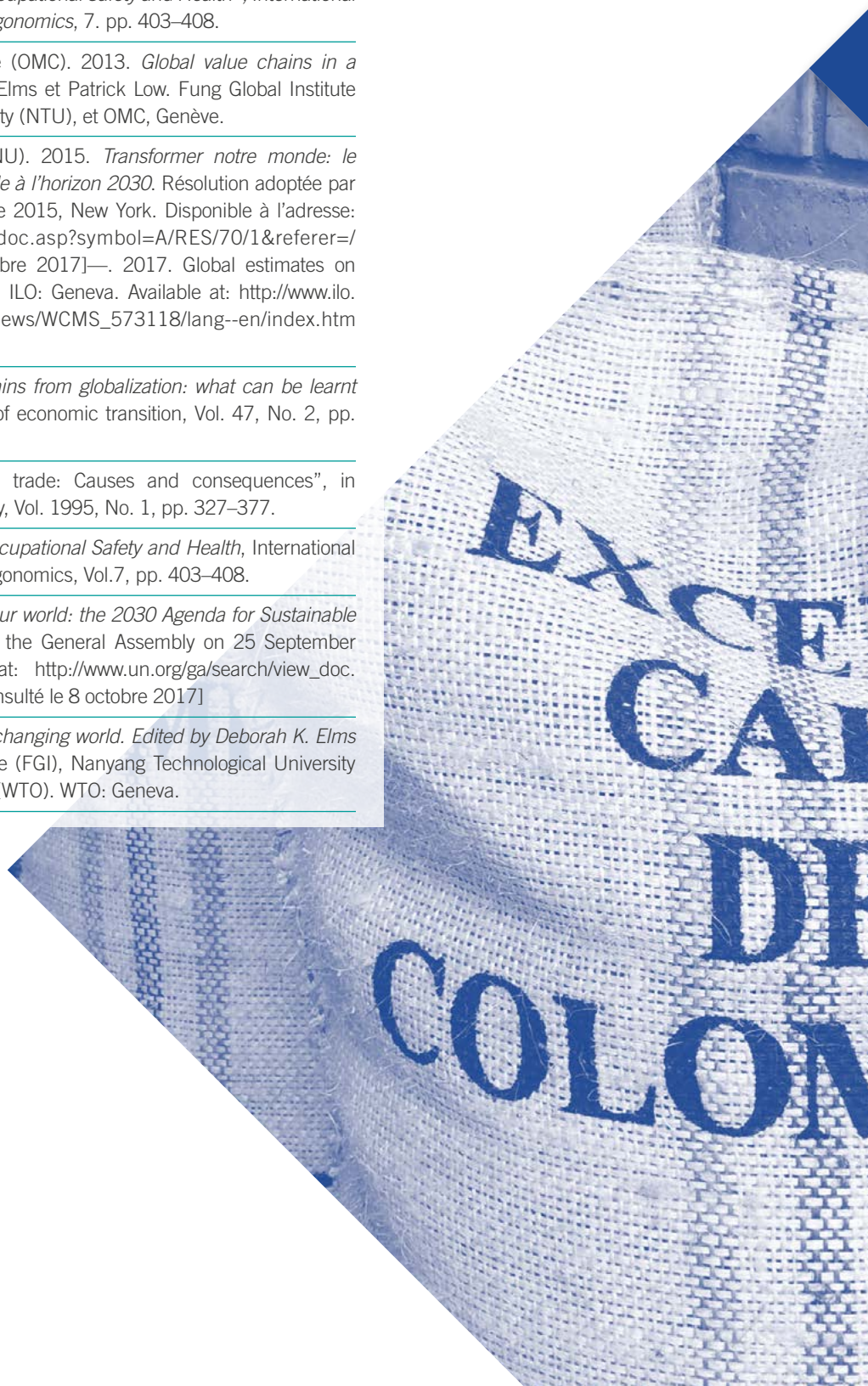
Kaplinsky, R. 2004. *Spreading the gains from globalization: what can be learnt from value-chain analysis*. *Problems of economic transition*, Vol. 47, No. 2, pp. 74-115.

Krugman, P. 1995. "Growing world trade: Causes and consequences", in *Brookings Papers on Economic Activity*, Vol. 1995, No. 1, pp. 327-377.

Leamon, T.B. 2001. *The Future of Occupational Safety and Health*, *International Journal of Occupational Safety and Ergonomics*, Vol.7, pp. 403-408.

United Nations. 2015. *Transforming our world: the 2030 Agenda for Sustainable Development*. Resolution adopted by the General Assembly on 25 September 2015. UN: New York. Available at: http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=E [consulté le 8 octobre 2017]

WTO. 2013. *Global value chains in a changing world*. Edited by Deborah K. Elms and Patrick Low. Fung Global Institute (FGI), Nanyang Technological University (NTU), and World Trade Organization (WTO). WTO: Geneva.





Facteurs incitatifs et contraintes pour l'amélioration de la SST dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) – Perspective du point de vue de la recherche sur les CVM

*Lizbeth Navas-Aleman, Navas-Aleman & Co, Ltd.,
Chercheur associée de l'Institute of
Development Studies*

Introduction

Grâce à la mondialisation, les entreprises peuvent coopérer (et entrer en concurrence) au sein même des pays et d'un pays à l'autre en externalisant la production par l'intermédiaire des CVM⁴, ce qui permet de créer des emplois et de contribuer à la croissance. Néanmoins, cette ouverture exerce également des pressions sur les entreprises qui doivent proposer des prix compétitifs à l'échelle mondiale, ce qui se traduit souvent par des pratiques de réduction des coûts qui peuvent affecter les travailleurs, y compris dans des domaines clés tels que la santé et la sécurité dans les usines et les exploitations agricoles.

Les premières publications relatives aux CVM portaient sur les secteurs manufacturiers, tels que les vêtements et l'électronique, car ils étaient les premiers représentants de ce mode de travail mondialisé (voir, par exemple, les contributions fondamentales de Gereffi en 1994 et 1999), mais l'objectif principal était la valorisation économique du point de vue de l'entreprise, en particulier des fournisseurs des pays en développement (voir les travaux de Humphrey et Schmitz, 2000 et 2002, Kaplinsky et Morris, 2001).

Ces dernières années, la documentation sur les CVM porte davantage sur les travailleurs et les normes du travail, et la participation de l'OIT (qui a parrainé les premières réunions du réseau *Capturing the Gains*⁵) a été essentielle pour encourager les chercheurs dans ce domaine. Encore une fois, ce sont les secteurs du vêtement et de l'électronique qui sont les plus étudiés dans les documents relatifs aux CVM. Cette fois, c'est en raison de leur nature à forte intensité de main-d'œuvre et des effets qu'un éventuel «nivèlement par le bas» pourrait avoir sur le bien-être des travailleurs (voir, par exemple, Pickles et Godfrey, 2013 pour l'industrie du vêtement et Raj-Reichert, 2013 pour l'électronique).

Cependant, les CVM des produits alimentaires et agricoles ont moins fait l'objet d'études en matière de SST, même si elles impliquent aussi une forte intensité de main-d'œuvre et si le coût des salaires importe pour produire de grandes quantités d'articles à bas prix. Sans doute l'objectif de la SST, au départ orienté vers les usines, a-t-il retardé l'introduction de

l'analyse de la SST dans les exploitations agricoles dans la documentation relative aux CVM.

Tout comme dans le secteur manufacturier, les fournisseurs des CVM alimentaires et agricoles, soucieux de répondre aux contraintes de rapidité et de prix (faibles) compétitifs, ont commencé ou continué à embaucher des travailleurs saisonniers et informels à plus ou moins grande échelle, afin de réduire les coûts et de devenir plus flexibles. Le recours à ces dispositions de travail précaires s'est généralisé au vu du rôle grandissant des supermarchés dans les CVM. Les travailleurs intérimaires sont les plus touchés par les conséquences de cette flexibilité et de cette informalité (BIT, 2015).

Les chercheurs dans le domaine des CVM soulignent que les acheteurs internationaux, en particulier ceux qui souhaitent protéger leurs marques connues auprès des consommateurs, tentent de promouvoir de meilleures pratiques de travail, y compris des dispositions adaptées en matière de SST pour les travailleurs impliqués dans les CVM. Toutefois, ces efforts sont jugés trop lents ou insuffisants, en particulier pour les travailleurs intérimaires (Barrientos et Smith, 2007).

L'objectif de ce chapitre est d'identifier les facteurs favorables et défavorables à la promotion et à l'amélioration des programmes et politiques en matière de SST dans trois chaînes de valeur agricoles et alimentaires. Pour ce faire, la section suivante expliquera la relation entre l'intégration des fournisseurs des pays en développement dans les CVM et leurs possibilités de valorisation (en anglais *upgrading*) tant sur le plan économique que social. La section 1 présentera le lien éventuel entre les trajectoires de valorisation économique et sociale et l'intégration de la SST dans la documentation relative aux CVM. La section 2 expliquera comment deux concepts différents – la traçabilité des produits et la traçabilité des processus – peuvent améliorer le suivi des pratiques durables dans les CVM agroalimentaires et être complémentaires dans la promotion et l'amélioration des pratiques de SST dans les CVM. La section 3 analysera les résultats des études de cas au regard des enjeux de la promotion et de l'adoption des bonnes pratiques de SST dans les CVM agroalimentaires.

4 Gamme d'activités réparties entre plusieurs entreprises, situées dans différentes zones géographiques, de la conception d'un produit à son utilisation finale et au-delà. Les activités menées par les entreprises et les travailleurs comprennent : la conception, la production, la commercialisation, la distribution et l'aide au consommateur final (*Global Value Chain Initiative*, 2016).

5 Voir : <http://www.capturingthegains.org/> (en anglais)

1. Les CVM: des canaux de valorisation dans les pays en développement

La multiplication des CVM sous la forme de structures dirigées par des acheteurs internationaux s'approvisionnant dans le monde entier a créé des attentes sur le plan de l'amélioration des conditions des travailleurs employés par les fournisseurs et sous-traitants des pays en développement. Du point de vue de la recherche sur les CVM, ces attentes reposent sur l'hypothèse selon laquelle les fournisseurs des pays en développement pourraient valoriser leurs activités grâce aux instructions et aux conseils de leurs acheteurs internationaux. Aujourd'hui, nous constatons que ces attentes ont été partiellement satisfaites, en particulier pour les fournisseurs de premier rang ; même si les lacunes en matière de travail décent n'ont pas encore été comblées chez les fournisseurs de deuxième et troisième rang (Navas-Aleman et Guerrero, 2016).

L'importance de la gouvernance des CVM dans la valorisation

La gouvernance de la chaîne de valeur se définit par la coordination de tous les processus séquentiels nécessaires à l'intégration de ses différentes étapes (des matières premières à la commercialisation, en passant par les étapes de transformation et de fabrication) (voir Introduction). Les premières recherches menées sur les CVM ont permis d'identifier le pouvoir qu'ont certaines entreprises de déterminer les activités que doivent entreprendre les autres entreprises dans la chaîne de valeur. Ces entreprises qui exercent ce rôle sont qualifiées de chefs de file (Gereffi 1994,1999). Ce sont généralement de grandes entreprises, dont la fonction peut être à la fois celle d'acheteurs ou de fournisseurs qui contrôlent le cahier des charges auquel doivent répondre les produits et les processus.

Comme toutes les activités de la chaîne de valeur ne sont pas également rémunérées (Kaplinsky, 1998; Humphrey et Schmitz, 2000, 2002), il va sans dire que le contrôle de l'attribution des tâches est une source importante de pouvoir qui peut offrir à la fois des perspectives et représenter des difficultés pour

la valorisation des entreprises faisant l'objet d'une gouvernance (Schmitz, 2004; Navas-Aleman, 2011).

Du point de vue des entreprises, la gouvernance de la chaîne de valeur est nécessaire dans les deux cas décrits ci-après (Humphrey et Schmitz, 2000;2002).

- Définition du produit: plus l'entreprise chef de file applique une stratégie de différenciation du produit (par exemple, par la conception et la commercialisation), plus il sera nécessaire de donner aux fournisseurs des détails sur le produit et de s'assurer que ces spécifications sont respectées.
- Risque de manquement du fournisseur: l'importance croissante de la concurrence autre que par les prix fondée sur des facteurs tels que la qualité, le temps de réponse et la fiabilité des livraisons, conjuguée aux préoccupations grandissantes en matière de sécurité et de normes signifie que les entreprises chefs de file sont plus vulnérables aux manquements des fournisseurs.

La réduction de ces risques incite les entreprises chefs de file à fournir une assistance technique (et parfois financière) à leurs fournisseurs et sous-traitants ; or, c'est ce type de soutien qui a été théorisé pour créer des perspectives de valorisation.

Toutefois, la combinaison des capacités du fournisseur ou du sous-traitant et de l'importance critique des risques mentionnés ci-dessus encourage un resserrement (gouvernance captive) ou un relâchement (gouvernance indépendante) entre ledit fournisseur/sous-traitant et l'entreprise chef de file (Gereffi *et al.*, 2005). Plus le fournisseur/sous-traitant est compétent, plus le type de gouvernance est lâche et vice versa.

D'autres chercheurs ont noté que les types de gouvernance des CVM influencent les performances des fournisseurs ou sous-traitants. Par exemple, le fait d'être exposé à une gouvernance des CVM plus rigoureuse améliore rapidement la production et les processus du fournisseur ou du sous-traitant, mais les tentatives de valorisation vers des fonctions à valeur ajoutée (notamment la conception et le marketing que l'entreprise chef de file peut considérer comme ses activités principales) ne sont pas encouragées. À l'inverse, les entreprises qui exercent leurs activités dans des conditions de gouvernance moins rigoureuses ont accès à des fonctions à valeur ajoutée (Schmitz et Knorringa, 2000; Bair et Gereffi, 2001; Bazan et Navas-Aleman, 2004).

Figure 1. Types de valorisation économique

Processus	Produits	Fonctions
Tâches mieux accomplies. Indicateurs: ■ investissements dans les machines ■ formation de la main-d'œuvre ■ nouvelles techniques de gestion ■ introduction des programmes de qualité totale ■ pratiques socialement et environnementalement responsables	Fabrication de produits de meilleure qualité, plus sophistiqués ou sont simplement plus chers. Indicateurs: ■ nouveaux modèles ■ nouvelles lignes ■ prix plus élevés ■ nouveau matériel	Acquisition de compétences dans une activité de la chaîne de valeur que l'entreprise ne maîtrisait pas jusqu'à présent. Indicateurs: ■ conception de produit en interne ■ lancement de sa propre marque ■ coordination de sa propre chaîne d'approvisionnement ■ entrée sur de nouveaux marchés ■ développement d'activités de marketing

Source: d'après Humphrey et Schmitz, 2000 et Navas-Aleman, 2011.

Humphrey et Schmitz (2000) mettent en lumière trois types de valorisation dans les CVM: valorisation du produit, du processus et des fonctions. Kaplinsky (2001) inclut un quatrième type: la valorisation vers le haut, qui implique une évolution vers l'intégration dans des chaînes d'approvisionnement plus avancées sur le plan technologique ou des connaissances. L'exemple le plus classique est celui d'un pays dont la production évolue de la fabrication de vêtements à la production électronique (comme «les Tigres asiatiques» dans les années 1970 et 1980).

La valorisation économique est donc entendue comme le mouvement de fournisseurs vers le haut de la chaîne de valeur, où ils entreprennent des activités à valeur ajoutée (Barrientos *et al.*, 2012). Cependant, ce mouvement n'est pas garanti. Il existe aujourd'hui un consensus fort sur la possibilité de la valorisation économique et sur sa facilité et sa rapidité lorsqu'elle est liée à l'amélioration des processus, ce qui est généralement le premier domaine dans lequel les entreprises chefs de file offrent leur soutien. La plupart des certifications et des normes privées, y compris GlobalGAP (pour les chaînes de valeur agricoles) sont axées sur l'amélioration des processus, ce qui nous amène à la deuxième raison avancée en faveur de la gouvernance des CVM exposée ci-dessus: le risque de manquement des producteurs.

Les industries, telles que l'agroalimentaire, l'électronique et le textile peuvent être dominées par les acheteurs internationaux desservant les marchés occidentaux (Gereffi et Lee, 2016), qui sont hautement qualifiés dans des activités telles que la conception, le marketing, l'image de marque et la gestion des canaux de distribution. Outre la recherche de fournisseurs rapides et fiables, et l'entretien de relations privilégiées avec eux, les acheteurs ont besoin de produits qui soient cohérents avec leur marque et de qualité suffisante pour satisfaire aux exigences de leurs clients finaux. Par conséquent, le deuxième type de valorisation économique qui est le plus susceptible d'être soutenu et encouragé par les fournisseurs est la valorisation des produits, grâce à laquelle les fournisseurs améliorent les caractéristiques physiques du produit. Ce type de valorisation est lié à la première raison avancée en faveur de la gouvernance des CVM: la spécification des produits.

La valorisation fonctionnelle, toutefois, est le type de valorisation qui exige le plus d'efforts et tend également à être moins soutenu par les entreprises chefs de file, en particulier quand les fournisseurs peuvent devenir des concurrents (elle peut être soutenue par des fournisseurs beaucoup plus petits ou dans des domaines où l'entreprise chef de file n'a aucun intérêt concurrentiel). La valorisation fonctionnelle

est généralement limitée dans les CVM axées sur les acheteurs, comme l'alimentation et l'agriculture. Heureusement, la SST est liée à la valorisation des processus, car ce type de valorisation ne peut pas se distinguer par l'examen des caractéristiques physiques du produit final. Puisque la valorisation des processus est généralement soutenue par les entreprises chefs de file dans les CVM et que l'importance de la SST pour la durabilité de toute entreprise a été prouvée, la conclusion logique serait de fournir un soutien accru en faveur de la SST dans les CVM.

De plus, les entreprises sont rarement exposées à un seul type de gouvernance des CVM, car la plupart des entreprises de chaque pays font partie de multiples chaînes de valeur (Navas-Aleman, 2011), qu'elles soient nationales, régionales ou mondiales. Les entreprises qui ont pu tirer parti de leur valorisation dans une chaîne et l'appliquer dans une autre sont celles qui ont rencontré le plus de succès, car elles ont généralement pu le faire dans les trois domaines suivants: Produit, Processus et Fonctions.

Placer la SST au cœur de la valorisation économique et sociale

L'une des critiques les plus fréquentes à l'égard de la recherche sur les CVM est qu'elle vise à comprendre la façon dont les entreprises opèrent à l'échelle mondiale pour définir des stratégies de valorisation, surtout d'un point de vue économique. Cependant, les études les plus récentes (en dehors du domaine de l'analyse commerciale) accordent plus d'importance à l'impact social que les entreprises et les travailleurs pourraient subir, en particulier ceux qui travaillent pour des fournisseurs de deuxième et troisième rang dans les pays en développement (Navas-Aleman et Guerrero, 2016).

Compte tenu des éléments précédents sur les types de valorisation économique, la SST peut être liée à la valorisation des processus. Ce type de valorisation ne peut pas être identifié par l'observation des caractéristiques physiques du produit final. Tout comme le respect de l'environnement et des droits de l'homme, les réalisations en matière de SST ne sont pas directement visibles à l'œil nu dans la plupart des produits ou services finaux. Il existe toutefois un lien étroit entre les processus de production, et de ce fait la SST, et la qualité des produits. Les certifications, les audits et les vérifications tels que ceux fournis par les documents justificatifs d'une chaîne de traçabilité peuvent prouver que l'amélioration de

la gestion de la SST a bien eu lieu dans une usine ou une exploitation agricole.

Il s'agit là d'une bonne nouvelle, car les recherches sur les CVM montrent qu'il est plus probable que la valorisation des processus soit soutenue par les entreprises chefs de file dans les CVM. De plus, étant donné que la plupart des entreprises opèrent dans plus d'une chaîne de valeur (Navas-Aleman, 2011), que les pratiques de SST soient acquises par la valorisation des processus sur le marché intérieur (grâce à la réglementation gouvernementale et aux fonctions de soutien) ou par l'intermédiaire de la CVM (du fait de la conformité aux exigences des entreprises chefs de file), il est théoriquement possible de transférer les connaissances vers toutes les chaînes de valeur dans lesquelles l'entreprise opère.

Au fur et à mesure que la recherche sur les CVM avançait vers l'étude des implications sociales pour les fournisseurs et leurs employés, il est apparu que même si la valorisation économique a lieu (ce qui ne doit pas être tenu pour acquis par le simple fait de rejoindre une CVM en tant que fournisseur), elle n'est pas nécessairement accompagnée d'une valorisation sociale. Après avoir analysé les résultats d'études telles que celles du réseau *Capturing the Gains*, il semble même que le contraire (soit, la valorisation sociale associée à – mais pas nécessairement causée par – la valorisation économique) soit beaucoup plus courant (Lee *et al.*, 2011).

Pour Bernhardt et Milberg (2013), la valorisation sociale est la combinaison de la croissance de l'emploi et de la hausse des salaires réels, ce qui pourrait se traduire par d'autres avantages, tels que l'assurance sociale ou une meilleure qualité de l'emploi. Les travailleurs formels et stables auront davantage la possibilité de bénéficier de ces avantages. On pourrait faire valoir que cette définition ne tient pas compte des autres dimensions sociales liées aux conditions de travail. Barrientos *et al.* (2010), d'après le concept de capacités de Sen (1989), proposent une notion plus large et définissent la valorisation sociale comme le processus d'amélioration des droits des travailleurs en tant qu'acteurs sociaux qui améliorent la qualité de leur emploi. Cette définition prend en compte les piliers du travail décent (BIT, 2008), à savoir: l'emploi, la protection sociale, le dialogue social et les normes internationales du travail.

Avec cette définition, Barrientos et Smith (2007) soulignent deux composantes de la valorisation sociale:

a) les normes mesurables, plus faciles à quantifier, telles que le type d'emploi, les salaires, les heures de travail et la protection sociale; et b) les droits habilitants, soit les facteurs qui ne sont pas visibles et donc plus difficiles à évaluer, par exemple, la liberté d'association, la non-discrimination, la participation et l'autonomisation. Les chercheurs dans le domaine des CVM préviennent que la coexistence des normes mesurables et des droits habilitants ne va pas de soi, car les améliorations apportées aux premières ne garantissent pas nécessairement de résultats pour les seconds (Lee *et al.*, 2011).

Il ressort de la discussion précédente que les pratiques de SST pourraient être intégrées dans les normes mesurables de la valorisation sociale. D'après les données recueillies dans les trois études de cas de ce projet, il semblerait que les entreprises chefs de file aient trouvé dans les CVM de nombreux indicateurs de SST faciles à contrôler et, par conséquent, à mesurer/quantifier. Cependant, comme l'illustrent les études de cas, certains aspects de la SST sont encore ignorés ou insuffisamment contrôlés parce qu'ils sont moins visibles, ne font pas l'objet de documentation ou sont plus difficiles à mesurer et à quantifier (bien-être au travail, résultats en matière de SST autres que les taux d'accidents, etc.)

De plus, Barrientos *et al.* (2010) tentent d'expliquer le lien entre les trajectoires économiques et sociales dans différentes typologies de la structure de la main-d'œuvre, ce qui est pertinent puisque tous les travailleurs ne sont pas confrontés aux mêmes conditions selon leur catégorie d'emploi. Il n'a pas été possible de parvenir à un consensus concernant le jalonnement entre les diverses composantes de valorisation économique et de valorisation sociale. Cela peut s'expliquer par le fait qu'identifier les améliorations spécifiques de la valorisation sociale liées à chaque type de valorisation économique est une tâche difficile, étant donné que les industries ont des caractéristiques différentes, qui varient selon le type de gouvernance au sein de la chaîne et des facteurs structurels des marchés sur lesquels les entreprises opèrent, tels que les accords commerciaux ou la législation du travail, entre autres. Comme l'affirment Pickles et Godfrey, les trajectoires de valorisation économique et sociale sont variées et dépendent de variables telles que la taille de l'entreprise, les capacités, la gamme de produits, les besoins des acheteurs et les conditions du marché du travail (2013).

2. Aborder les questions de SST: traçabilité des produits et traçabilité des processus dans les CVM agroalimentaires

Les CVM agroalimentaires présentent des risques particuliers qui n'existent pas dans les autres industries. Ce niveau de risque plus élevé se traduit par la complexité des certifications et des normes qui réglementent la production et la consommation de produits agroalimentaires dans la plupart des marchés finaux. Les marchés finaux du Nord global sont caractérisés par le fait qu'ils accordent une grande importance à la *traçabilité des produits*, c'est-à-dire au contrôle de l'origine et de la qualité des produits autorisés sur le marché national à chaque étape de leur transit par la chaîne de valeur. Ce type de pression exercée par les consommateurs, appuyé par la réglementation gouvernementale, incite fortement les entreprises chefs de file des CVM à mettre en place des systèmes de traçabilité dans leurs CVM agroalimentaires. Le coût de mise en place de ces processus est élevé, mais l'impact sur l'image de marque ou le risque de perdre la licence d'exploitation l'est encore plus. Toutefois, les consommateurs ne s'intéressent que depuis peu à la manière dont leurs aliments sont produits dans d'autres pays (généralement en développement) et le nombre de pays où la traçabilité est devenue une exigence du marché est encore faible.

Le risque pour les travailleurs des usines et des exploitations agricoles des pays en développement existe donc lorsque leur santé et leur bien-être ne sont pas pris en compte dans le budget et la planification des entreprises chefs de file dans les CVM du secteur agroalimentaire. La seule façon de contrôler la fabrication, la cultivation ou la transformation d'un produit est d'établir un système de *traçabilité des processus*. Les processus peuvent être contrôlés, mais tout comme la valorisation des processus (type de valorisation économique d'entrée de gamme) et les droits d'habilitation (composante la plus intan-

gible de la valorisation sociale), les processus sont plus difficiles à codifier et à mesurer. Certains aspects de la SST sont évidemment très simples à codifier (par exemple, l'utilisation d'un équipement de protection), mais d'autres exigent beaucoup plus d'efforts, comme le suivi des blessures et maladies provoquées par des mouvements répétitifs, les problèmes ergonomiques ou l'exposition à des produits chimiques, et la compréhension de leurs causes.

Tendances en matière de traçabilité et de transparence des produits et des processus chez les grandes marques agroalimentaires

Si la *traçabilité des produits* fait référence à la visibilité totale de l'origine de toutes les matières premières utilisées dans les produits finaux et à la capacité de remonter jusqu'au niveau de l'exploitation/la plantation, la *traçabilité des processus* peut décrire non seulement une vision précise de l'origine des matières premières, mais aussi des circonstances dans lesquelles les matières utilisées pour les produits finaux ont été cultivées/ transformées, etc. Lors de l'examen des sites web sur la RSE des grandes marques agroalimentaires, ces termes sont utilisés fréquemment: transparence, commerce éthique, pratiques responsables en matière de travail, droits de l'homme, impact environnemental, responsabilité sociale et communautaire et pratiques de développement rural.

En théorie, lorsque la traçabilité des produits avoisine les 100 pour cent, les processus de traçabilité doivent être plus faciles à mettre en œuvre, et les pratiques responsables et durables d'origine peuvent être évaluées, sous réserve de ressources suffisantes. Cependant, même lorsque la traçabilité des produits n'est que partielle, il est toujours possible de suivre ce processus, notamment en travaillant avec des ONG locales dans les pays en développement d'où viennent les produits ou en participant à des initiatives sectorielles.

Les moteurs de la traçabilité des processus varient d'une entreprise à l'autre – celles qui y voient une source potentielle de croissance et d'amélioration des performances financières ont des niveaux plus élevés d'activités de conformité, y compris de certifications. Pour d'autres entreprises, cette activité est

nécessaire pour satisfaire aux exigences en matière de conformité, répondre aux attentes des consommateurs/clients et respecter les principes éthiques internes.

Les entreprises savent généralement que les consommateurs sont plus intéressés par le contenu (composition) que par l'approvisionnement (origine) des produits et se préoccupent davantage de la qualité et de la sécurité des ingrédients provenant des pays en développement. Il a été démontré que la qualité et la sécurité du produit sont plus valorisées dans l'agroalimentaire que dans les autres chaînes de valeur qui mettent souvent l'accent sur le mode de fabrication du produit (vêtements). Les trois études de cas appliquent chacune leur système de traçabilité des processus en fonction des différences de leurs chaînes d'approvisionnement, surtout parce que cela dépend de la possibilité de s'introduire dans leur chaîne d'approvisionnement.

Les pratiques du travail et les droits de l'homme sont plus souvent mentionnés sur les sites relatifs à la RSE que les questions de SST. Sans aucun doute, la SST fait partie des pratiques de travail, mais elle tend à passer inaperçue et être ignorée au profit d'autres pratiques. L'une des tendances clés qui se dessine dans les chaînes d'approvisionnement très fragmentées est l'intégration en amont de la chaîne d'approvisionnement pour exercer une influence en aval et au bas de la chaîne. Cette pratique s'inspire peut-être du succès des efforts collectifs tels que le programme «Better Work» de l'OIT (vêtements).

Intégration en amont de la chaîne

Aucun fabricant de marque ne peut à lui seul assurer la traçabilité des processus dans les chaînes d'approvisionnement fragmentées (café, cacao) car les fournisseurs sont trop nombreux dans le monde. Il est donc nécessaire que les fabricants de produits de marque agissent collectivement afin d'exercer un effet de levier sur la communauté générale des agriculteurs, par exemple par l'intermédiaire de collaborations industrielles dans lesquelles les fabricants de produits de marque travaillent ensemble sur une base préconcurrentielle pour exercer une influence à l'aval de la chaîne d'approvisionnement. Ce point est illustré dans l'étude de cas sur l'huile de palme dans deux régions productrices en Indonésie, où les risques (tels qu'ils sont perçus par les entreprises chefs de file) sont si élevés que d'importantes

sommes ont été investies dans des certifications relatives à la SST et à l'environnement, ainsi que dans des projets communautaires. Les acheteurs internationaux de produits de marque doivent réduire leur exposition à l'huile de palme en concentrant leurs achats dans une petite région et en collaborant pré-compétitivement avec d'autres acheteurs afin qu'ils puissent garantir collectivement des coûts de conformité faibles.

Intégration en bas de la chaîne

Les fabricants de produits de marque responsabilisent les agriculteurs, qui se chargent collectivement de la région dans laquelle ils opèrent (par exemple, ils ne s'approvisionnent que dans les zones où le taux de déforestation est faible et le captage d'eau possible). Ainsi, la responsabilité en matière de SST est introduite dès le départ et se poursuit en bas de la chaîne, et les coûts de transaction pour les entreprises chefs de file sont réduits. L'approvisionnement au niveau régional facilité par les bonnes pratiques collectives accentue une tendance observée dans d'autres chaînes de valeur: vêtements, chaussures et appareils électriques, surtout pour les entreprises qui sont prêtes à mieux payer leurs fournisseurs et capables de facturer des prix plus élevés à leurs clients.

3. Aperçu des données tirées des études de cas: points communs et différences concernant la traçabilité des produits et des processus (SST comprise)

Les résultats des trois études de cas préparées dans le cadre de ce projet soulignent clairement l'existence de points communs, mais aussi de différences sur la mise en œuvre et le suivi des pratiques de SST.

L'étude de cas sur le café en provenance de Colombie montre l'importance d'un système d'appui diversifié et sophistiqué pour tous les types de valorisation dans la chaîne de valeur, ainsi que des mesures

spécifiques en matière de SST. Ce chapitre montre comment les attentes en matière de SST pour différents produits varient en fonction de la structure de la chaîne de valeur et des exigences des marchés finaux. Dans l'étude de cas sur le café colombien (et, dans une moindre mesure, dans celle sur le litchi de Madagascar), la production locale est développée en vue de satisfaire les exigences élevées de marchés qui sont prêts à payer un supplément pour des produits d'origine responsable: les investissements dans la SST constituent donc une stratégie clairement judicieuse. La stratégie de valorisation fonctionnelle collective consistant à créer un label régional «Café colombien durable» est un exemple précis du lien potentiel entre la valorisation collective des fonctions et la valorisation des processus et, dans ce cas, de l'intégration de la SST dans le Code d'éthique du nouveau label.

La SST semble avoir plus d'importance pour les entreprises chefs de file et les producteurs que pour les consommateurs, à l'exception d'une poignée de marchés européens. Si nous ajoutons ce manque d'intérêt aux difficultés et au coût de la certification d'un type de «processus», il est évident que les incitations économiques ne suffiront pas à elles seules à accélérer le rythme d'adoption des mesures de SST dans les pays en développement. La relative «invisibilité» de la SST et de la valorisation des processus en général semble compliquer le financement des initiatives (par les entreprises chefs de file, mais aussi par les administrations locales). Les études de cas montrent que le renforcement progressif des réglementations et la sensibilisation au marketing (avec le soutien des ONG locales et internationales) de ces questions auprès des consommateurs finaux sont un moyen de s'assurer que les questions de SST sont prises au sérieux par les acteurs les plus puissants de la CVM.

Impliquer les entreprises chefs de file – en particulier celles qui travaillent avec des marques connues – et les sensibiliser sur le fait que les investissements en matière de SST peuvent faire partie d'une stratégie visant à garantir des résultats en matière de durabilité dans leurs chaînes d'approvisionnement pourrait améliorer la SST. Cela est d'autant plus important pour les entreprises multinationales (EMN) qui se développent hors de leur territoire. Leurs certifications en matière de durabilité peuvent permettre de positionner leurs marques et leurs entreprises et planifier leur future croissance sur ces nouveaux marchés. De

plus, il importe de sensibiliser les entreprises chefs de file sur la nécessité de ne pas s'arrêter aux fournisseurs de premier rang quant à la traçabilité des pratiques de SST.

Dans les trois études de cas, le manque de ressources financières et humaines dans les fonctions d'appui à la SST dans les zones rurales entrave l'amélioration des pratiques de SST. L'isolement des producteurs est un autre enjeu. La saisonnalité et l'informalité des travailleurs (extrême saisonnalité dans le cas du litchi de Madagascar) sont autant

d'obstacles au développement de pratiques de SST fiables et durables.

Le suivi (le contrôle et les sanctions éventuelles) et le financement (incitations), ainsi que des commandes régulières sont essentiels pour appuyer la mise en œuvre de la SST, ce qui est par ailleurs étayé par la documentation relative aux CVM, en particulier dans les travaux d'Anner *et al.* (2013), qui affirment que la meilleure pratique des entreprises chefs de file consisterait à appliquer les trois points suivants: commandes régulières, prix équitables et usines sûres.



Références

- Anner, M. *et al.* 2013. *Toward joint liability in global supply chains: Addressing the root causes of labor violations in international subcontracting networks*. Comp. Lab. L. & Policy. Volume 35.
- Bair, J.; Gereffi, G. 2001. «Local Clusters in Global Chains: The Causes and Consequences of Export Dynamism in Tereon's Blue Jeans Industry». *World Development*, Vol. 29, n° 11, pp. 1885-1903.
- Barrientos, S. *et al.* 2010. *Economic and Social Upgrading in Global Production Networks: Developing a Framework for Analysis. Capturing the Gains Summit Briefing*. Disponible à l'adresse: http://www.capturingthegains.org/publications/workingpapers/wp_201003.htm [consulté le 8 octobre 2017]
- Barrientos, S. *et al.* 2012. *Economic and social upgrading in global value chains: emerging trends and pressures*. Document du Sommet, Capturing the Gains. Disponible à l'adresse: <http://www.capturingthegains.org/pdf/CTG-GVC.pdf> [consulté le 8 octobre 2017]
- Barrientos, S.; Smith, S. 2007. «Do Workers Benefit from Ethical Trade? Assessing Codes of Labour Practice in Global Production Systems». *Third World Quarterly*, 28(4), pp. 713-729. Disponible à l'adresse: <http://www.jstor.org/stable/20454958> [consulté le 8 octobre 2017]
- Bazan, L.; Navas-Aleman, L. 2004. *The underground revolution in the Sinos Valley – a comparison of upgrading in global and national value chains*. In: H. Schmitz (Ed.) *Local enterprises in the global economy: issues of governance and upgrading*, pp. 110-139. Edward Elgar: Cheltenham.
- Bernhardt, T.; Milberg, W. 2013. «Does Industrial Upgrading Generate Employment and Wage Gains?» In *The Oxford Handbook of Offshoring and Global Employment*. (Eds.) A. Bardhan, D. Jaffee, C. Kroll. Oxford University Press: New York. pp. 490-533.
- Bureau international du travail (BIT). 2008. *Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable*. Adoptée par la Conférence internationale du Travail à sa quatre-vingt-dix-septième session, Genève, 10 juin 2008. Disponible à l'adresse: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-dgreports/-cabinet/.../wcms_371208.pdf [consulté le 8 octobre 2017]
- . 2014. *World of Work Report 2014: Developing with Jobs*, Genève. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/global/research/global-reports/world-of-work/2014/WCMS_243961/lang-en/index.htm [consulté le 8 octobre 2017]
- . 2015. *Non-standard forms of employment*, Genève. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-ed_protect/-protrav/-travail/documents/meetingdocument/wcms_336934.pdf [consulté le 8 octobre 2017]
- Fernandez-Stark, K. *et al.* 2016. *Peru in the High Quality Cotton Textile and Apparel Global Value Chain*. Opportunities for Upgrading. Duke Center of Globalisation, Governance & Competitiveness: Durham.
- Gereffi, G. 1994. «The Organization of Buyer-Driven Global Commodity Chains: How U.S. Retailers Shape Overseas Production Networks». In G. Gereffi and M. Korzeniewicz (Eds.) *Commodity Chains and Global Capitalism*, pp. 95-122. Praeger: Westport.
- . 1999. «International trade and industrial upgrading in the apparel commodity chain». *Journal of International Economics*, Vol. 48, n° 1, pp. 37-70. Disponible à l'adresse: <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0022199698000750> [consulté le 8 octobre 2017]
- Gereffi, G. *et al.* 2005. «The Governance of Global Value Chains». *Review of International Political Economy*, Vol. 12, n° 1, pp. 78-104.
- Gereffi, G.; Lee, J. 2016. «Economic and social upgrading in global value chains and industrial clusters: Why governance matters». *Journal of Business Ethics*, Vol. 133, n° 1, pp. 25-38. Disponible à l'adresse: <http://link.springer.com/article/10.1007/s10551-014-2373-7> [consulté le 8 octobre 2017]
- Global Value Chain Initiative. 2016. *What is a Value Chain?* Disponible à l'adresse: <https://globalvaluechains.org/concept-tools> [consulté le 8 octobre 2017]
- Humphrey, J.; Schmitz, H. 2000. *Governance and upgrading: linking industrial cluster and global value chain research*. Document de travail n° 120, IDS, Brighton. Disponible à l'adresse: <https://www.ids.ac.uk/files/Wp120.pdf> [consulté le 8 octobre 2017]
- . 2002. *How Does Insertion of Global Value Chains affect Upgrading in Industrial Clusters?* IDS, Brighton. Disponible à l'adresse: <https://www.ids.ac.uk/ids/global/pdfs/JHHSRegStudies25jun02.pdf> [consulté le 8 octobre 2017]
- Kaplinsky, R. 1998. *Globalisation, Industrialisation and Sustainable Growth: The Pursuit of the Nth Rent*. Document de travail n° 365, IDS, Brighton. Disponible à l'adresse: <http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.475.6130&rep=rep1&type=pdf> [consulté le 8 octobre 2017]
- Kaplinsky, R.; Morris, M. 2001. *A Handbook for Value Chain Research*, IDS, Brighton. Disponible à l'adresse:

http://asiandrivers.open.ac.uk/documents/Value_chain_Handbook_RKMM_Nov_2001.pdf [consulté le 8 octobre 2017]

Lee, J. *et al.* 2011. *Global value chains, upgrading and poverty reduction*. Note de synthèse «Capturing the Gains». Disponible à l'adresse: http://www.capturingthegains.org/pdf/ctg_briefing_note_3.pdf [consulté le 8 octobre 2017]

Navas-Aleman, L. 2011. «The Impact of Operation in Multiple Value Chain for Upgrading: The case of the Brazilian Furniture and Footwear Industries». *World Development*, Vol. 39, n° 8.

Navas-Aleman, L.; Guerrero, T. 2016. *Good Procurement Practices and SMEs in Global Supply Chains: What do we know so far? A literature review*. Document préparé par Navas-Aleman & Co pour l'unité PME du BIT. ISBN: 9789221311683; 9789221311690 (pdf en ligne).

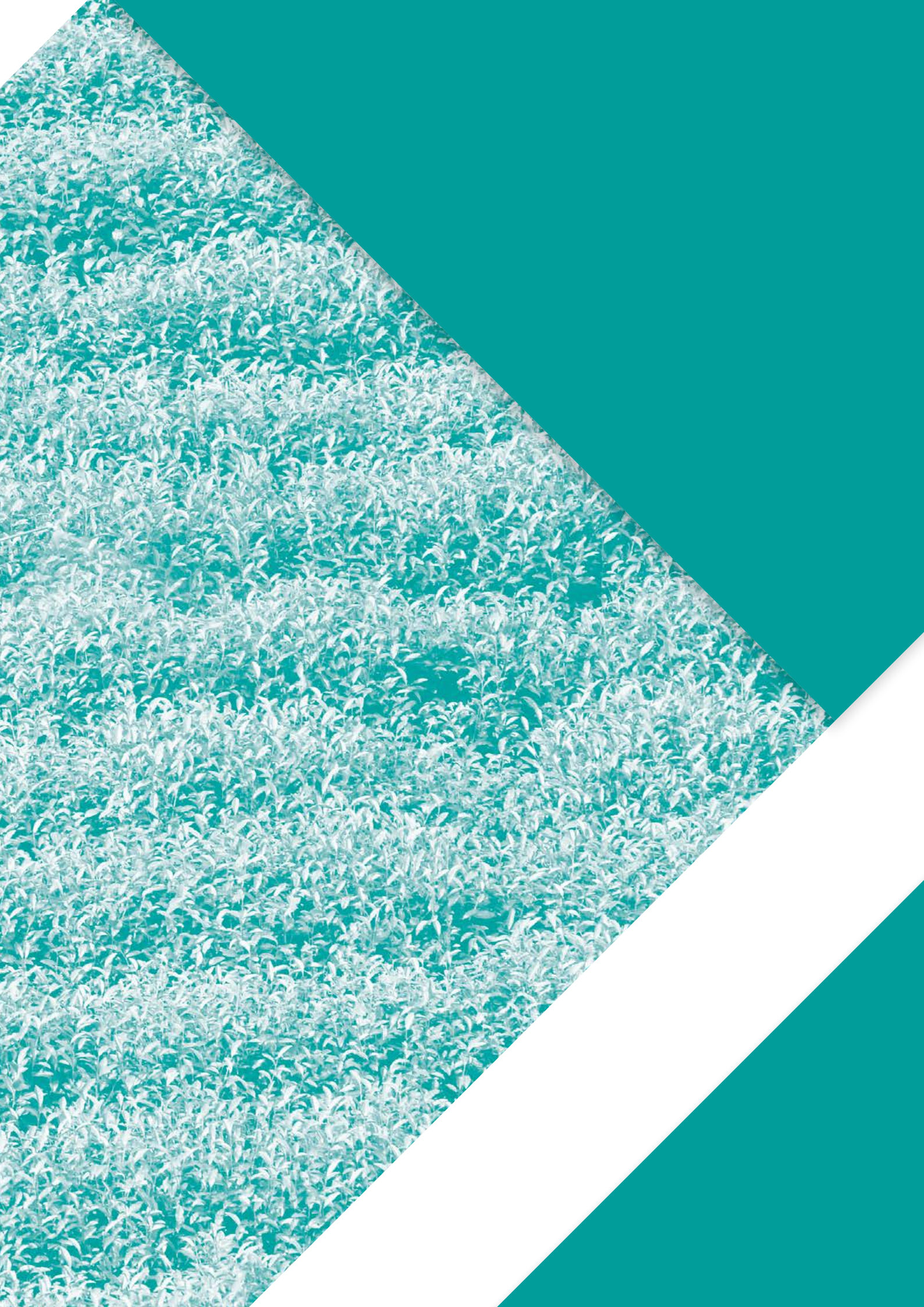
Pickles, J.; Godfrey, S. 2013. *Economic and social upgrading in global apparel production networks*. Note de synthèse «Capturing the Gains Summit». Disponible à l'adresse: http://www.capturingthegains.org/pdf/ctg_briefing_note_6.2.pdf [consulté le 8 octobre 2017]

Raj-Reichert, G. 2013. *Safeguarding labour in distant factories: Health and safety governance in an electronics production network*. Vol 44. pp. 23-31. Geoforum, Pergamon.

Schmitz, H. (Ed.) 2004. *Local Enterprises in the Global Economy*. Edward Elgar, Cheltenham.

Schmitz, H.; Knorringa, P. 2000. «Learning from Global Buyers». *Journal of Development Studies*, Vol. 37, n° 2, pp. 177-205.

Sen, A. 1989. «Development as Capability Expansion». *Journal of Development Planning* 19: 41-58.





Facteurs incitatifs et contraintes dans le cadre de l'amélioration de la SST dans les chaînes de valeur mondiales – perspectives de la recherche sur les chaînes d'approvisionnement mondiales agricoles

*Nina Grassnick et Thomas Kopp, Direction de l'analyse des marchés agricoles,
Université de Gottingen*

Au cours des dernières décennies, les normes du commerce international, en particulier du secteur agricole, ont pris de l'importance. Depuis peu, les questions de sécurité et de santé au travail (SST) sont devenues essentielles dans les normes publiques et privées. L'intégration verticale croissante des chaînes de valeur agricoles est une condition nécessaire pour la planification, la mise en œuvre et la vérification des normes publiques et privées. Le présent document donne un aperçu de l'impact du commerce et du rôle des réglementations publiques en matière de sécurité alimentaire ainsi que des initiatives de conformité privées (ICP) dans le domaine de la SST sous l'angle de la recherche sur les CAM agricoles et alimentaires.

La section 1 présente un examen de l'impact du commerce sur les chaînes de valeur agricoles mondiales, suivi d'une brève différenciation entre les normes relatives aux produits et les normes relatives aux processus de production (section 2). La section 3 porte essentiellement sur les réglementations publiques en matière de sécurité alimentaire, en particulier les exigences législatives des pays importateurs. La section 4 se concentre sur les approches volontaires privées, et leur pertinence spécifique dans les secteurs du café, du litchi et de l'huile de palme. Enfin, la section 5 présente une discussion sur l'impact et les limites des normes privées sur les conditions de travail/la SST.

1. Impact du commerce sur les CVM agricoles

Cadre théorique: les chaînes de valeur, élément spécifique de la structure de gouvernance

La mondialisation des marchés et du commerce a toujours eu un impact sur l'économie mondiale. Au fil des dernières décennies, les marchés mondiaux présentent une nouvelle caractéristique: une désintégration verticale des entreprises transnationales (Gereffi *et al.*, 2005) qui, elle aussi, transforme l'économie mondiale. Si la production de matières premières et d'autres produits agricoles est de plus en plus étendue dans le monde et entre les entreprises,

comment est-il possible de gérer ces activités? Cette question est abordée dans l'analyse des structures de gouvernance des marchés mondiaux, les chaînes de valeur mondiales (CVM). Le concept de «structures de gouvernance» fait référence à l'organisation des chaînes de valeur. Les structures de gouvernance possibles reposent sur un continuum entre les relations purement transactionnelles et une «intégration verticale» complète. Les marchés au comptant font référence à une interaction sporadique entre l'acheteur et le vendeur; «transitoire» car ils sont habituellement limités à une seule transaction alors que le prix est déterminé par l'offre et la demande. Entre les deux extrémités de ce continuum se trouvent des transactions répétées entre les parties prenantes, avec une variété de dispositions contractuelles. De l'autre côté, par opposition aux relations purement transactionnelles, se trouve la structure de gouvernance appelée «hiérarchie» dans la théorie de Gereffi *et al.* (2005), caractérisée par une intégration verticale. Si, dans une CVM, les parties prenantes intègrent les fournisseurs en amont dans leurs activités, ou si des entreprises individuelles possèdent et contrôlent la totalité ou la plupart des différentes étapes de la chaîne, elles sont intégrées verticalement.

L'analyse de la gouvernance de la CVM fournit des informations sur un ensemble de paramètres. Des structures de gouvernance peuvent être nécessaires pour transmettre des informations et faire respecter la conformité aux normes publiques et privées, ce qui rend ces structures particulièrement intéressantes pour les objectifs généraux de la présente étude. En résumé, la gouvernance fait référence aux relations interentreprises et aux mécanismes institutionnels par lesquels la coordination non marchande des activités de la chaîne est assurée (Humphrey et Schmitz, 2004).

Les trois études de cas soulignent une tendance à la hiérarchie dans la gouvernance des CAM, c'est-à-dire un niveau croissant d'intégration verticale. Par exemple, la chaîne de valeur de l'huile de palme est de plus en plus dominée par des entreprises (qui ne sont pas des acheteurs finaux) qui contrôlent des segments entiers de la chaîne d'approvisionnement, de la pépinière jusqu'à l'exportation en passant par le moulin (pour plus d'informations, voir l'étude de cas sur l'huile de palme produite dans deux régions d'Indonésie).

Facteurs d'intégration verticale

Progression du commerce international et baisse des coûts de transaction

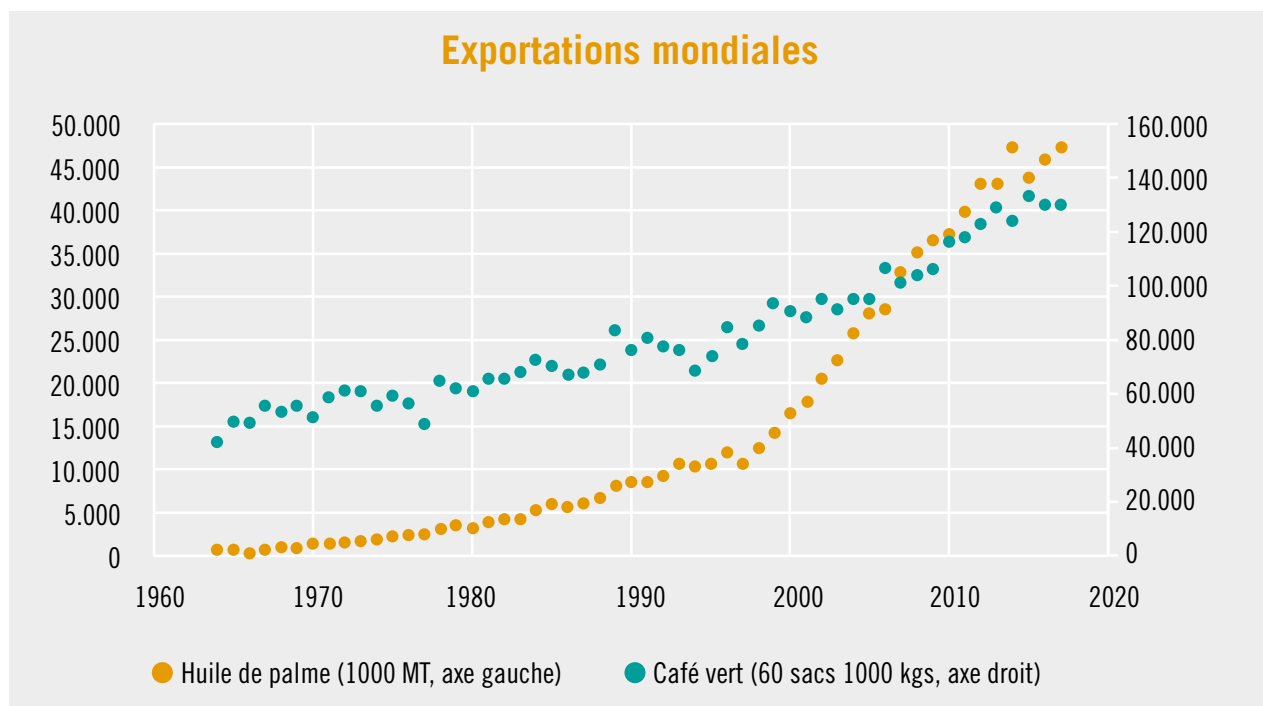
La figure ci-dessous montre le développement général du commerce agricole mondial et les exportations d'huile de palme et de café. L'un des principaux facteurs d'intégration verticale est la progression du commerce mondial de produits agricoles. Dans le contexte de la mondialisation, Gereffi *et al.* (2005) considèrent que la réduction des coûts de transaction est le principal moteur d'intégration verticale des entreprises. Cette réduction des coûts concerne notamment la diminution des coûts de transport, une coordination facilitée et des technologies de l'information améliorées. Delgado (1999) considère que l'importance croissante accordée à la production et à l'exportation de denrées alimentaires par les petits exploitants est un facteur clé d'intégration verticale dans l'ensemble du secteur agricole. Un autre aspect est l'absence d'intrants clés sur les marchés locaux dont l'accès peut être facilité par l'intégration (Porter

et Phillips-Howard, 1997). Hennessey (1996) affirme la même chose concernant les imperfections du marché, telles que l'asymétrie de l'information. Ces informations manquantes concernent les qualités non observables des aliments et les difficultés liées à l'évaluation de la qualité. Pour Dries et Swinnen (2004), les investissements directs étrangers (IDE) doivent être associés à l'intégration verticale.

Den Ouden *et al.* (1996) reconnaissent également que les marchés imparfaits, ainsi que les conflits d'intérêts, constituent de grandes contraintes dans les relations purement transactionnelles agricoles qui favorisent l'intégration. Cependant, ils font valoir que la coordination verticale est souvent préférable à l'intégration. Cela est dû aux caractéristiques particulières des secteurs agricoles comparées aux autres industries, telles que l'importance des propriétés des produits et des processus, qui finissent par donner lieu à un degré élevé de différenciation des produits.

Pour dépasser le problème d'asymétrie des informations, les acteurs imposent des normes et une réglementation (voir la section suivante).

Figure 2: Développement du commerce international pour deux produits agricoles sur une période de 50 ans



Source: D'après des données provenant du Département des Etats-Unis pour l'agriculture sur la production, l'approvisionnement et la distribution (<https://apps.fas.usda.gov/psdonline>) (en anglais).

Demande des importateurs de produits agricoles: réglementations et normes

Les particularités de la structure de la demande d'un pays importateur sont observables dans les normes imposées aux produits et services. Ces normes peuvent être imposées par des organes législatifs (normes publiques) ou évoluer sur le marché en fonction des préférences des consommateurs (normes privées). Cette partie de l'analyse porte sur la réglementation publique. Les réglementations privées font l'objet d'une analyse dans les sections 4 et 5 ci-dessous.

Distinguer les normes de produits des normes de processus

Selon l'Organisation internationale de normalisation (ISO), une «Norme internationale fournit des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques relatives à des activités ou à leurs résultats, dans le but de réaliser le degré optimal de conformité dans un contexte donné» (ISO, 2017b). Si l'on pense par exemple aux mesures de poids normalisées, il devient évident que la normalisation facilite le commerce et d'autres procédures logistiques. Les normes, selon cette définition, concernent également les directives, c'est pourquoi nous distinguons les normes de produits des normes de processus. Les normes de produits sont des spécifications et des critères concernant les caractéristiques des produits finis. Les normes de processus sont des critères de fabrication des produits (FAO, 2002). Les normes sociales et environnementales dans l'agriculture sont essentiellement des normes de processus. Les normes agricoles concernent tous les aspects de l'agriculture, notamment la gestion durable des exploitations agricoles (ISO, 2017a). Ces critères de processus peuvent ou non influencer les caractéristiques des produits finis. Un exemple de normes de processus dont l'adhésion peut être observée dans le produit fini est celui de l'utilisation des pesticides. Les normes de SST entrent dans la catégorie des normes non observables. Dans sa nomenclature, la FAO divise encore les processus en normes de système de gestion et en normes de performance. Les premières consistent en des critères relatifs aux procédures telles que la documentation, le suivi et l'évaluation. Les processus de production proprement dits (sur le terrain ou dans les stations d'emballage) sont soumis aux normes de performance qui régissent les questions telles que

l'utilisation de pesticides, la disponibilité des services sanitaires et autres (FAO, 2002).

La FAO conclut que «[l']adoption de normes internationales s'est révélée très difficile en raison de la diversité des circonstances qui existent à travers le monde. Cela est particulièrement vrai pour les pratiques agricoles, qui doivent répondre à des différences de climats, de sols et d'écosystèmes, et font partie intégrante de la diversité culturelle. En réponse à cette diversité, les normes environnementales et sociales internationales sont souvent des standards normatifs, à savoir des normes ou directives génériques à utiliser comme un cadre par les organes locaux d'élaboration de normes ou de certification afin de formuler des normes plus spécifiques. Il faut noter que les normes environnementales et sociales dans l'agriculture n'ont habituellement pas pour objet la normalisation en soi, mais sont développées pour améliorer la durabilité environnementale et sociale dans la diversité des systèmes existants d'exploitation et de commerce agricole» (FAO, 2002).

Les sections suivantes montrent comment les deux types de normes ont gagné en importance au cours des dernières décennies.

2. La SST est influencée par les normes de processus et de produits

Une définition des normes de processus est donnée ci-dessus. Les codes de pratique de l'OIT visent à renforcer la capacité des Etats Membres à prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles en améliorant les conditions de travail. Ils contiennent des recommandations pratiques, parfois très techniques et rigoureuses sur le plan scientifique, qui peuvent orienter la mise en œuvre des normes du travail ou le traitement d'une question particulière, mais ne sont pas juridiquement contraignantes (Alli, 2001).



Les normes privées incluent également des normes de processus, telles que celles qui prévoient la certification des produits (par exemple Fairtrade). Celles-ci sont traitées dans les sections 4 et 5 de la présente analyse.

Une brève définition des normes de produits est donnée ci-dessus. Ces normes peuvent influencer indirectement la SST de manière adéquate, par exemple dans le cas où les produits alimentaires ne doivent pas contenir de résidus de produits chimiques, ce qui donne lieu à un usage réduit de produits phyto-sanitaires, et ainsi à une réduction des risques en matière de SST.

3. Données sur les exigences législatives des pays importateurs

Aperçu

Même si les normes sont conçues pour faciliter le commerce international dans un contexte de mondialisation des chaînes d'approvisionnement et pour s'assurer que les produits sont adaptés à leur utilisateur, il est difficile de formuler des exigences législatives spécifiques en matière de SST pour les produits et les processus à l'échelle internationale. Comme mentionné précédemment, la variété des ensembles de normes de processus et de produits dépend des différents contextes. Etant donné que toutes ces normes ont une incidence sur le commerce et la SST, voici une liste des principales exigences législatives élaborées dans les pays où les organisations de consommateurs sont nombreuses et où les pressions exercées sont fortes.

Etats-Unis: Loi sur la modernisation de la sécurité alimentaire

La loi sur la modernisation de la sécurité alimentaire (*Food Safety Modernization Act* – FSMA) de l'Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux (*Food and Drug Administration* – FDA) a été promulguée sous la présidence de Barack Obama en 2011. Il s'agit d'une réforme des lois sur la sécurité alimentaire opérée en 2001 après plus de 70 ans. Le premier objectif de la FSMA est de garantir la sécurité de l'approvisionnement alimentaire des Etats-Unis en mettant l'accent sur la prévention des épidémies (FDA, 2017). Les normes définies par la FDA couvrent un large éventail de critères pour les activités agricoles aux Etats-Unis ainsi que pour les exigences de vérification envers les importations. Les règles générales sur la sécurité sanitaire des aliments englobent une gamme de sujets thématiques, allant de la qualité de l'eau agricole, des engrais biologiques et de la germination, à des sujets liés à la SST, y compris la formation des travailleurs, la santé et l'hygiène, en passant par l'équipement, les outils et les bâtiments (*U. S. Department of Health and Human Services; U. S. Food and Drug Administration, 2015b*). Dans son règlement sur les fournisseurs étrangers, la FDA prend acte de l'évolution des exigences dans un monde en pleine mutation et affirme qu'elle permet une certaine souplesse et reflète davantage les chaînes d'approvisionnement et de distribution modernes (*U. S. Department of Health and Human Services; U. S. Food and Drug Administration, 2015a*). La règle stipule en outre que les normes, telles qu'elles sont appliquées aux Etats-Unis, doivent également être imposées aux produits agricoles importés aux Etats-Unis. Les réglementations sur les fournisseurs étrangers évaluent en outre les dangers, les risques alimentaires et la performance des fournisseurs. Les normes ont pour seul objectif d'éviter la contamination des denrées alimentaires plutôt que de garantir la SST, même si la question est mentionnée de façon marginale.



UE: Autorité européenne de sécurité des aliments (*European Food Safety Authority – EFSA*)

L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a été créée en tant qu'autorité hiérarchique responsable de l'évaluation des risques pour les consommateurs de l'Union européenne. L'Autorité développe des connaissances scientifiques et des conseils au public. Les domaines thématiques de recherche sont la sécurité des denrées alimentaires et des aliments pour animaux, la nutrition, la santé et le bien-être des animaux, ainsi que la santé des végétaux. L'EFSA travaille en étroite collaboration avec les gouvernements nationaux des Etats membres de l'UE pour veiller à ce que le travail d'évaluation des risques entrepris au niveau national soit coordonné et cohérent avec celui effectué au niveau européen. Ses publications sur les pesticides, y compris la santé des abeilles et le glyphosate, ainsi que ses travaux sur la santé des plantes, y compris la catégorisation et l'évaluation des organismes nuisibles, sont pertinentes pour les chaînes de valeur agricoles. Là encore, les règlements tels qu'ils ont été formulés par l'EFSA ne tiennent pas compte, en particulier, des normes de santé et de sécurité au travail, mais mettent plutôt l'accent sur les risques pour les consommateurs en évaluant les normes de processus et les normes de produits. Son énoncé de mission mentionne explicitement les consommateurs, les animaux et l'environnement et n'inclut donc pas les personnes directement impliquées dans la production agricole (EFSA, 2017).

UE: Directive relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables et Résolution du Parlement européen

Alors que tous les ensembles de réglementations sur les normes susmentionnés s'appliquent aux trois produits analysés dans les études de cas suivantes, l'huile de palme a subi davantage de pression de la part des associations de consommateurs et des ONG aux Etats-Unis et en Europe. Ce produit fait donc l'objet d'efforts réglementaires spécifiques. L'huile de palme est considérée comme une matière première importante en raison de son énorme potentiel de croissance et de sa pénétration du marché, puisqu'elle est exportée vers 150 pays (pour plus d'informations, voir l'étude de cas sur l'huile de palme dans deux régions productrices d'Indo-

ésie). Il convient de mentionner ici la Directive de l'UE sur les énergies renouvelables (Commission européenne, 2017) et la Résolution du Parlement européen du 4 avril 2017 sur l'huile de palme et la déforestation des forêts tropicales humides (Parlement européen, 2017). Ces deux rapports ont pour objet d'introduire des normes pour réduire les taux de déforestation, protéger la biodiversité et les droits de l'homme et, bien qu'ils puissent avoir des répercussions indirectes, ils ne cherchent pas directement à traiter les questions de SST.

Accords multilatéraux ou bilatéraux sur les obstacles techniques au commerce (OTC), mesures sanitaires et phytosanitaires incluses

Alors que les réglementations et normes techniques pour les produits agricoles aux Etats-Unis et dans l'UE sont axées sur la législation à l'échelle nationale (même si elles visent la consolidation à l'échelle de l'UE), les accords de l'OMC sont développés à l'échelle internationale. Elle encourage vivement l'adoption d'une perspective internationale sur les normes et réglementations qui régissent le commerce des produits agricoles.

Cela explique pourquoi, avec l'inauguration de l'OMC en 1995, le concept des obstacles techniques au commerce (OTC) a pris de l'importance. La législation relative aux OTC « vise à faire en sorte que les règlements, normes et procédures d'essai et d'homologation ne créent pas d'obstacles non nécessaires ». Des mesures relatives aux OTC peuvent être appliquées pour répondre aux exigences en matière de sécurité nationale, de prévention des pratiques trompeuses, de protection de l'environnement, de protection de la santé ou de la sécurité humaine, de vie ou de santé des animaux ou des végétaux (OMC, 2017). En complément des règlements sur les OTC, un accord sur l'innocuité des produits alimentaires et les normes sanitaires pour les animaux et les végétaux, l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (ou SPS) concerne les risques spécifiques prédéfinis liés à la santé humaine (surtout en matière de sécurité alimentaire) et à la vie et à la santé animale ou végétale, ou à la protection contre les animaux nuisibles (Stoler, 2011).

Les accords relatifs aux OTC et SPS énoncent les règles fondamentales concernant la sécurité des consommateurs en respectant les normes de sécurité tout en veillant à ce que les pays n'utilisent pas ces normes à mauvais escient comme une manœuvre

de protectionnisme déguisé. Comme l'a montré l'exemple de l'Autorité européenne de sécurité des aliments, les gouvernements nationaux peuvent définir leurs propres normes.

Généralement, les mesures OTC consistent en des procédures d'évaluation des règlements, des normes / standards et du contrôle de la conformité. La conformité au règlement est obligatoire pour l'accès au marché et comprend les caractéristiques des produits ou leurs procédés et méthodes de production connexes. Les normes / standards, en revanche, ne sont pas obligatoires et comprennent des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques pour les produits ou les processus connexes approuvés par un organisme reconnu responsable de l'établissement de ces normes / standards. Les procédures d'évaluation de la conformité visent à déterminer que les exigences pertinentes des règlements techniques sont respectées, telles que l'échantillonnage, les essais, les inspections, etc.

Les mesures OTC et SPS fixent des règles sur la transparence, la résolution de conflits, etc. Les normes elles-mêmes sont fondées sur la Commission du Codex Alimentarius (CAC) concernant les additifs alimentaires, les médicaments vétérinaires et les résidus de pesticides et autres agents contaminants identifiés par le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux.

Commission du Codex Alimentarius

La CAC ou le Code alimentaire a été établi par la FAO et l'OMS pour protéger la santé des consommateurs et promouvoir des pratiques équitables pour le commerce des denrées alimentaires grâce à un ensemble de normes, directives et codes de pratiques. La CAC fixe des normes pour les résidus de pesticides dans les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. D'un point de vue technique, les listes des résidus de pesticides autorisés sont établies pour les produits de base, subdivisées en matières premières ou transformées d'origine animale ou végétale. En 2012, par exemple, il a été décidé que les litchis frais ne doivent pas contenir plus de 15 mg de spirotétramate par kg. Toutefois, il n'existe actuellement pas de teneurs maximales en résidus fixées par un Codex pour l'huile de palme brute, alors que les résidus maximaux de plus de 30 pesticides peuvent être recherchés pour le café (FAO, n.d.).

Normes internationales du travail

Certains instruments de l'OIT sont intégrés dans les normes publiques et privées (voir la liste complète en annexe). Pour une discussion plus large sur la SST dans les stratégies, programmes et instruments de l'OIT concernant les CAM, voir la dernière partie du présent volume.

Normes pour l'exportation

Il existe également des normes et des règlements publiés par les pays exportateurs pour les cultures étudiées dans le cadre de la recherche, notamment la norme indonésienne sur l'huile de palme durable (*Indonesian Sustainable Palm Oil* – ISPO). Elles ne sont pas énumérées ici en détail, car elles sont en cours de mise en œuvre et les données sur leur fonctionnement et leur impact sont encore rares. Néanmoins, il est intéressant de noter que plusieurs gouvernements des pays fournisseurs commencent à appliquer ce type de normes dans le but d'uniformiser les règles du jeu dans les chaînes de valeur agroalimentaires, qu'elles soient intégrées ou non dans une CAM (voir l'exemple la norme ISPO dans l'étude de cas sur l'huile de palme de deux régions productrices d'Indonésie).

Le rôle prépondérant des normes

Selon Stoler (2011), les pays ont adopté un nombre croissant de règlements et de normes techniques. Ferro *et al.* (2014) affirment que cela s'explique par l'augmentation du nombre de pays à revenu élevé et intermédiaire: comme les pays tendent à s'enrichir, le nombre ou l'intensité de leurs normes d'importation de produits alimentaires et agricoles augmentent aussi. Dans son rapport, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI, 2015) fait observer qu'en raison de l'accélération de la mondialisation au cours des dernières décennies, l'importance de la normalisation s'est accrue dans les domaines de la technologie, de l'amélioration de la qualité, de la productivité et du commerce. Les acheteurs sont à la recherche de services et de produits qui répondent à des exigences rigoureuses et avancées en matière de performance, de sécurité, de santé et de qualité. Cela s'explique par a) les attentes croissantes des consommateurs, b) le nombre croissant de réglementations techniques des pays importateurs, et c) le fait que les produits doivent

être reliés de manière transparente avec les autres dans les chaînes d'approvisionnement autour du monde (ONUDI, 2015).

Catégorisation de ces normes

Les règlements et les normes couvrent toutes les catégories suivantes: la sécurité alimentaire et la réglementation phytosanitaire, la réglementation environnementale, les méthodes de transformation, les normes de commercialisation et d'étiquetage ainsi que la réglementation des produits biologiques (Commission européenne, 2013). Les normes de sécurité alimentaire sont des normes relatives aux produits qui régulent le niveau de résidus de pesticides, de médicaments et d'hormones qu'un produit peut contenir. Bien que la réglementation environnementale et les méthodes de traitement relèvent des normes de processus, elles sont moins tangibles en termes de données sur la conformité et la non-conformité, car les méthodes d'essai et d'échantillonnage ne sont pas aussi explicites. Les rejets de produits à l'importation vers certains pays donnent des indications sur les normes de produits dans les pays importateurs et reflètent également les niveaux de capacité de conformité en vigueur dans le pays exportateur (ONUDI, 2015).

Effets des normes sur la SST

FSMA

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les normes de la FSMA ont pour seul but d'empêcher la contamination des aliments plutôt que d'assurer la SST, même si la question est traitée de façon superficielle.

EFSA

A l'instar de la FSMA, les réglementations telles qu'elles sont formulées par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) ne prend pas en considération les normes de santé et de sécurité au travail, mais met plutôt l'accent sur les risques pour les consommateurs en évaluant les normes de processus et les normes de produits. Son énoncé de mission mentionne explicitement les consommateurs, les animaux et l'environnement, et exclut donc les personnes impliquées dans la production agricole (EFSA, 2017).

Commission du Codex Alimentarius

Comme ce codex porte sur les niveaux maximum de pesticides et de médicaments, entre autres, il aborde également les questions de SST.

Les conséquences possibles sont qu'un nombre croissant de normes publiques sur les produits et les processus débouche aussi sur une augmentation des systèmes de certification privés et volontaires. Les normes privées semblent plus souvent s'intéresser à la SST au sens large, même si elles la désignent autrement (voir la section 4 ci-dessous).

Résumé des impacts

Les publications sur la SST dans l'agriculture démontrent une prise de conscience croissante de son importance, notamment le Recueil de directives pratiques de l'OIT sur la sécurité et la santé dans l'agriculture de 2011. Il s'agit d'un ensemble de normes techniques qui propose des orientations pratiques pour le secteur agricole et complète les normes existantes de l'OIT. Toutefois, contrairement aux conventions de l'OIT, elles ne sont pas soumises à la ratification des Etats membres et ne sont donc pas juridiquement contraignantes. Ce recueil fournit «des conseils techniques détaillés sur les dangers et risques liés au secteur ou domaine intéressé, et sur la manière dont ces dangers et risques peuvent être efficacement gérés et maîtrisés afin de prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles» (Organisation internationale du Travail, 2011, p. 1).

Si la convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001, qui est juridiquement contraignante, souligne de manière générale que les travailleurs agricoles ont droit à la SST, les réglementations, normes et certificats sont définis à l'échelle nationale. On constate que l'OIT est particulièrement active dans le domaine de la SST dans le secteur agricole, avec plus de 20 conventions et recommandations. Pyykkönen et Aherin (2003) soulignent que seuls cinq pays ont, à ce jour, ratifié la convention n° 184 (2001) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture. Ce nombre est passé à 16 à la date de publication du présent document (2017). Pour les pays membres de l'OIT, il existe un potentiel d'amélioration des réglementations en matière de santé et de sécurité des travailleurs dans le secteur agricole. La convention (n° 129) sur l'inspection du travail (agriculture), 1969, ratifiée par 53 membres

est celle dont les effets sur le cadre national des Etats Membres sont les plus importants.

De nouvelles données montrent que l'intégration verticale des chaînes de valeur pourrait être bénéfique pour la santé et la sécurité des travailleurs. L'étude de cas sur l'huile de palme dans deux régions productrices d'Indonésie révèle que les entreprises verticalement intégrées et les entreprises publiques ont généralement élaboré une politique écrite pour gérer les questions de SST. D'après ces études de cas, il existe une corrélation entre le niveau d'intégration de la chaîne d'approvisionnement mondiale et le niveau de sensibilisation à la SST, l'existence de systèmes de gestion de la SST et l'allocation efficace des ressources en matière de SST pour les fournisseurs de premier et deuxième rangs (moulins / stations de pressage et raffineries, en particulier). Plusieurs modèles économiques (intégration verticale, certification) peuvent permettre aux entreprises chefs de file⁶ d'influencer positivement la SST au sein de leurs chaînes d'approvisionnement (voir l'étude de cas sur l'huile de palme dans deux régions productrices d'Indonésie).

En ce qui concerne l'huile de palme, la fondation Humanity United a publié un document sur les principes du travail fondé sur la liberté et l'équité ainsi que les directives de mise en œuvre correspondantes (*Free and Fair Labour Principles and corresponding Implementation Guidance*). Ils ne s'agit pas d'un nouveau code de conduite, mais plutôt d'un ensemble fondé sur les normes existantes, à savoir a) les conventions fondamentales de l'OIT, b) les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (Nations Unies), et c) les normes établies par la Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO) (Humanity United *et al.*, 2015). Ces principes fourniront des orientations concrètes et pratiques pour la mise en œuvre d'une production responsable de l'huile de palme (Humanity United *et al.*, 2015).

4. Certifications de produits et initiatives de conformité privées (ICP) pour le café, le litchi et l'huile de palme

Vue d'ensemble du marché

Comme nous l'avons vu à la section 3, les réglementations publiques en matière de sécurité alimentaire sont, par nature, des normes générales couvrant presque tous les produits agricoles. Cependant, la demande grandissante de normes spécifiques aux produits et adaptées au contexte au cours des deux dernières décennies a débouché sur l'élaboration d'ICP plus strictes (Fulponi, 2006). Il peut s'agir de spécifications concernant l'environnement, les objectifs sociaux, la sécurité alimentaire et les questions éthiques. Parce qu'elles ne sont pas appliquées par la loi, les normes privées sont considérées comme étant «volontaires», mais elles peuvent restreindre de facto l'accès au marché (OMC, 2015). L'objectif des ICP est de réduire l'asymétrie de l'information tout au long des chaînes d'approvisionnement et d'informer les consommateurs sur la qualité des aliments. De plus, les ICP établies par les distributeurs, comme GlobalGAP, tentent de réduire les coûts de transaction et de faciliter la gestion de la chaîne d'approvisionnement (Hobbs, 2010). La superficie des terres soumises aux ICP a triplé au cours de la dernière décennie, et les secteurs du café et de l'huile de palme ont enregistré la plus forte augmentation de superficies certifiées (Lernoud *et al.*, 2015). Cela s'explique avant tout par la création de nombreuses *normes s'appliquant à un produit unique*, qui se concentrent exclusivement sur le café, le coton, la canne à sucre, le soja ou l'huile de palme, mais aussi par les *programmes de certification s'appliquant à plusieurs produits*. Certains secteurs comme le café, le coton ou le soja en représentent une part importante.

Les principaux programmes de certification s'appliquant à plusieurs produits qui incluent le café, l'huile

6 Il ne s'agit pas des acheteurs finaux dans ce contexte (pour de plus amples informations, voir l'étude de cas sur l'huile de palme dans deux régions productrices d'Indonésie).

de palme et le litchi sont: GlobalGAP, Fairtrade International, UTZ, l'IFOAM, et Rainforest Alliance/SAN. Ces deux derniers regroupent les trois produits qui nous intéressent; Fairtrade est un programme de certification du café et du litchi, GlobalGAP ne porte que sur le litchi et UTZ n'inclut que le café. En 2015, avec 50,9 millions d'hectares, l'IFOAM était le premier système de certification en termes de superficie totale certifiée, dont 905 000 hectares de café et 124,51 hectares de litchi (Willer et Lernoud, 2017).

Comme la demande de café et d'huile de palme certifiés a beaucoup augmenté au cours des dix dernières années, les initiatives de conformité privées axées uniquement sur ces produits se sont multipliées. Dans le secteur du café, les principales normes relatives à un seul produit sont les normes du Programme Nespresso AAA pour une Qualité Durable, les Pratiques équitables pour le café et ses producteurs de Starbucks (C. A. F. E.) et le programme 4C – Global Coffee Platform (GCP). Dans le cas de l'huile de palme, il s'agit de la Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO).⁷

En 2013, le programme 4C – GCP a certifié 2 360 000 tonnes métriques de café, ce qui en fait de loin l'ICP la plus importante du secteur, suivie par UTZ (727 000 tonnes métriques) et Rainforest Alliance (455 tonnes métriques). De même, en Colombie, le 4C – GCP est le premier système de certification. Cependant, Rainforest Alliance ne détient que 6,9 pour cent des hectares certifiés, juste après UTZ (7,1 pour cent) et Fairtrade (24 pour cent). Dans le cas de l'huile de palme, la RSPO est de loin le plus grand système de certification avec 2 830 355 hectares en 2016 (RSPO, 2016). Il est suivi de Rainforest Alliance (63 574 hectares) et de l'IFOAM (2013: 3 600 hectares) (Lernoud *et al.*, 2016; Sustainable Agriculture Network, 2016). En 2016, 1 157 241 hectares d'huile de palme indonésienne ont été certifiés par la RSPO et 6 042 hectares de terres par Rainforest (RSPO, 2016; Sustainable Agriculture Network, 2016).⁸ En ce qui concerne le litchi, l'IFOAM et Rainforest Alliance ont certifié respectivement 124,51 et 155 hectares en 2015. Pour GlobalGAP et Fairtrade International, aucune donnée publique n'est actuellement disponible pour la zone

de litchi certifiée, mais elles constituent néanmoins, avec l'IFOAM, les ICP les plus importantes à Madagascar dans ce secteur (pour plus de références, voir l'étude de cas sur le litchi de Madagascar).

Objectif/dispositions en matière de conditions de travail et de SST

Objectif

Les questions sociales, environnementales ou économiques sont au cœur des normes privées. Pour comparer les performances en matière de durabilité des différentes ICP dans chacun de ces domaines, Potts *et al.* (2014) ont défini les critères SSI (*State of Sustainability Initiatives*). Ils permettent de vérifier si une norme privée exige des indicateurs tels que «la sécurité au travail» ou les «contrats écrits des salariés» et calculent la couverture globale des indicateurs dans les dimensions sociale, environnementale et économique.

Selon Potts *et al.* (2014), avec une moyenne totale de 84 pour cent, Rainforest Alliance/SAN affiche la meilleure performance sur l'ensemble des indicateurs sociaux. Fairtrade, UTZ, l'IFOAM et la RSPO couvrent plus de 50 pour cent des indicateurs sociaux, notamment les droits du travail, la santé et la sécurité. En outre, les avantages sociaux et les questions liées à l'égalité hommes-femmes sont d'autres domaines clés du label Fairtrade. Cette dernière disposition s'applique également à l'IFOAM. Au contraire, GlobalGAP et 4C – GCP affichent des résultats inférieurs à la moyenne pour tous les indicateurs sociaux. Puisqu'il s'agit d'ICP créées par un nombre restreint d'acteurs (essentiellement des distributeurs et d'autres entreprises acheteuses), leur principal objectif est de faciliter la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de réduire les coûts de transaction.

Potts *et al.* (2014) notent qu'en ce qui concerne les dispositions environnementales, l'IFOAM est en première place. Néanmoins, elles comprennent toutes des exigences concernant les intrants synthétiques et les produits agrochimiques en général, tels que la lutte intégrée antiparasitaire, l'application d'une liste

7 Pour plus d'informations sur les programmes et certifications susmentionnés, veuillez consulter la suite de la présente publication (Volume II).

8 Les autres ICP actives pour la certification de l'huile de palme en Indonésie sont les suivantes: la certification internationale de durabilité du carbone (ISCC) et la table ronde pour les biocarburants durables (RSB). Elles ne sont pas incluses dans cette analyse car elles ne concernent qu'une faible part de zones certifiées.

interdite ou l'interdiction totale de produits synthétiques.

Fairtrade, suivi de l'IFOAM et de la RSPO disposent d'une couverture élevée concernant les critères économiques. Toutes les autres certifications comprennent des dispositions moins importantes, mais comprennent toutes des exigences sur les salaires minimums, voir sur les primes pour UTZ et Fairtrade.

Les différents axes des normes évoqués ci-dessus peuvent s'expliquer en partie par les parties prenantes fondatrices. Les initiatives IFOAM, SAN/RA et Fairtrade ont été fondées par un éventail d'acteurs incluant la société civile, tandis que GlobalGAP a principalement été mise sur pied par des distributeurs. Quant à UTZ, RSPO et 4C – GCP, de multiples parties prenantes se sont impliquées dans leur création. Les membres fondateurs d'UTZ sont aussi bien des producteurs que des acheteurs mondiaux, tout comme ceux de la RSPO, pour laquelle la société civile a été un acteur supplémentaire. L'initiative 4C – GCP est la seule qui est dirigée par un partenariat public-privé. En outre, 4C – GCP ne vérifie que les producteurs, mais ne gère pas de système de certification. Cette initiative vise à aider les producteurs à obtenir la certification d'ICP plus exigeantes (Kuit *et al.*, 2016). Toutes les autres initiatives couvertes ici gèrent des systèmes de certification, mais seule Fairtrade a son propre organisme de certification «Flo-Cert» (Fairtrade International, 2014). Toutes les autres ICP procèdent à leur certification par l'intermédiaire d'organismes de certification accrédités tiers (ITC, 2017).

Dispositions sur les conditions de travail et la SST

Comme mentionné à la section 4, la plupart des normes privées comportent certaines dispositions sur les conditions de travail et la SST. Cela est dû à l'évolution des préférences des consommateurs, principalement sur les marchés occidentaux (Dissler et Marette, 2012). Cependant, toutes les ICP ne couvrent pas ces critères de manière exhaustive. Afin d'analyser les effets potentiels des ICP sur la SST, Schuster et Maertens (2016) les regroupent en trois catégories: 1) les ICP portant sur le travail, 2) les ICP portant partiellement sur le travail et 3) les ICP non liées au travail. La première catégorie comprend toutes les normes de certification privées principalement axées sur les droits fondamentaux de l'OIT pour les travailleurs et au moins 40 exigences

relatives à de bonnes conditions d'emploi, telles que le salaire minimum, les contrats écrits, un niveau de vie décent ou des salaires décents fondées sur les législations nationales. En comparaison, les ICP de la seconde catégorie n'exigent pas explicitement les conditions d'emploi susmentionnées, mais mentionnent au moins l'importance des formations en matière de santé et de sécurité ou le bien-être des travailleurs. Enfin, les ICP non liées au travail n'incluent pas d'exigences en matière de SST ni de conditions de travail. Selon cette catégorisation, toutes les ICP dont il est question ici appartiennent à la première catégorie, à l'exception de GlobalGAP et de l'IFOAM qui entrent dans la seconde catégorie. La plupart de ces dernières ont été établies par des entreprises privées à l'extrémité des chaînes d'approvisionnement (côté acheteurs, comme GlobalGAP) qui se concentrent davantage sur les exigences environnementales que sociales. Cependant, GlobalGAP a développé le module d'évaluation des risques en matière de pratiques sociales (GRASP) qui introduit progressivement certains critères de conformité relatifs au travail. Quant aux ICP avec normes de travail, elles tendent à être initiées par des acteurs de la société civile (par exemple, Rainforest Alliance ou Fairtrade) qui impliquent également les syndicats et ont donc clairement pour objectif d'améliorer les conditions d'emploi (Potts *et al.*, 2014).

5. Impact et limites des ICP agricoles sur les conditions de travail et la SST

Effets directs et indirects sur les conditions de travail et la SST

Pour analyser l'impact des ICP sur les conditions de travail et la SST, il est important d'établir une distinction entre les effets directs et indirects. D'une part, les effets directs peuvent être obtenus par la plupart des indicateurs sociaux SSI dont il est question dans la section 4, tels que les droits du travail, la sécurité au travail, les formations en matière de santé et de sécurité ou les contrats écrits pour les travailleurs. En outre, les ICP peuvent avoir un impact direct sur les conditions de travail et la SST si elles couvrent les indicateurs économiques SSI, le salaire minimum

ou le minimum vital. D'autre part, les normes volontaires de durabilité peuvent avoir des effets indirects sur la SST, notamment s'il existe une liste interdite d'intrants synthétiques ou une interdiction totale des matières synthétiques. Ainsi, les travailleurs ne sont pas en contact avec ces matières synthétiques qui peuvent être dangereuses pour leur santé. En outre, l'indicateur économique SSI concernant les «primes» peut indirectement améliorer les conditions de travail si une part de la prime est répercutée sur la rémunération des travailleurs et des agriculteurs et les conditions de travail.

Méthodes de l'évaluation d'impact et limites de ces méthodes

Dans ce contexte, la «chaîne des résultats» (Gertler *et al.*, 2010) est un instrument utile pour identifier les effets directs et indirects. Premièrement, les intrants, les activités et les extrants sont précisés. Ils sont déterminés par les administrateurs du projet. Deuxièmement, ces caractéristiques de mise en œuvre sont utilisées pour analyser les résultats (à court et à moyen terme) et les résultats finaux (à long terme) de l'intervention.

Les méthodes les plus souvent utilisées pour réaliser une évaluation d'impact dans le contexte des normes privées sont les techniques des doubles différences et d'appariement. La méthode des doubles différences, utilisée par exemple par Subervie et Vagneron (2013), permet de comparer les changements de résultats dans le temps entre le groupe de contrôle et le groupe traité. Bien que cette méthode n'exige pas la connaissance de toutes les caractéristiques du traitement, elle est moins solide que les autres méthodes puisqu'elle ne tient pas compte des facteurs externes qui peuvent affecter les groupes différemment au cours de l'intervention.

En revanche, Asfaw *et al.* (2010) utilisent une méthode d'appariement. Ces deux méthodes permettent d'évaluer l'impact d'une intervention sans en connaître les règles exactes. Avec la méthode d'appariement, un groupe témoin artificiel est construit en utilisant des techniques statistiques et de grands ensembles de données. Cette méthode repose sur la comparaison des individus ayant des caractéristiques similaires à celles du groupe traité, mais qui ne font pas l'objet d'une intervention. Cette méthode a deux limites: premièrement, elle nécessite un vaste ensemble de données, souvent indisponible et, deu-

xièmement, elle suppose qu'il y a pas de caractéristiques non observées entre le groupe témoin et le groupe traité (Gertler *et al.*, 2010).

Non seulement les méthodes limitent l'interprétation des résultats des évaluations d'impact, mais elles reposent souvent sur des études de cas qui n'analysent qu'un seul pays/ producteur d'un produit agricole spécifique avec des indicateurs sur la SST qui démontrent un manque de compréhension globale de la sensibilisation, des pratiques et des résultats. Ici, les méta-analyses sont très pertinentes, car elles comparent différentes études de cas et peuvent donc donner un aperçu plus complet de l'impact des interventions telles que l'adoption de normes privées.

Données empiriques

Impact des normes privées sur les conditions de travail et la SST

Dans l'ensemble, peu d'évaluations d'impact ont été réalisées sur les ICP (à l'exception de Fairtrade et de l'IFOAM) et lorsqu'elles le sont, la SST n'est généralement pas au cœur des préoccupations (pour un exemple d'étude axée sur la SST, voir Oya, C. *et al.* 2017). Schuster et Maertens (2016) constatent que les normes ICP, qui comprennent des dispositions exhaustives sur les conditions de travail et la SST, ont un impact positif direct sur celles-ci. Ainsi, elles augmentent les chances des travailleurs de bénéficier du salaire minimum, de disposer d'un contrat écrit et de recevoir une formation en matière de SST. En outre, les ICP de la seconde catégorie définie ci-dessus ont un effet positif sur les travailleurs qui reçoivent une formation, même si la probabilité est plus faible. Enfin, les ICP non liées au travail augmentent aussi les chances de pouvoir relever le niveau du salaire minimum.

La plupart des études constatent que les ICP ont un impact positif *indirect* sur les conditions de travail et la SST. Par exemple, Subervie et Vagneron (2013) qui étudient explicitement l'effet de la certification GlobalGAP sur les petits exploitants de litchi à Madagascar, montrent que la certification peut avoir un effet positif sur le revenu des agriculteurs grâce aux primes reçues et à l'augmentation des ventes. Néanmoins, dans ce cas, elle profite surtout aux agriculteurs qui sont en mesure de transporter les litchis vers les usines de traitement de la ville. De plus, Okello et Swinton (2010) affirment que même si l'utilisation des pesticides n'est pas considérablement



réduite par les agriculteurs certifiés par rapport aux agriculteurs non certifiés, leurs travailleurs bénéficient de meilleures conditions sanitaires parce qu'ils ont été sensibilisés aux effets toxiques des pesticides au cours de formations sur la sécurité et la santé. Asfaw *et al.* (2010) confirment que l'adoption de GlobalGAP et la réduction de l'utilisation des pesticides qui y est associée peuvent réduire le nombre de maladies graves.

En analysant les effets de la certification GlobalGAP sur les entreprises de mangue et de haricots au Sénégal, Colen *et al.* (2012) font état de durées d'emploi plus longues et de salaires plus élevés pour les travailleurs des entreprises certifiées. Toutefois, GlobalGAP ne comprend aucune exigence relative au niveau des salaires, par exemple.

Limites des normes privées sur les conditions de travail et la SST

Contrairement aux effets positifs des normes imposées par les ICP susmentionnées, il existe également des limites. Par exemple, malgré les effets positifs de GlobalGAP sur la durée des périodes d'emploi et les salaires, cette ICP ne garantit pas nécessairement de meilleures conditions contractuelles (Colen *et al.*, 2012). Schuster et Maertens (2016) soulignent que les normes volontaires de durabilité devraient explicitement mentionner les exigences de travail dans leur code de conduite, car il est peu probable qu'elles aient des effets positifs indirects sur les conditions de travail du fait des retombées de l'augmentation des revenus agricoles.

L'efficacité de l'impact des ICP de la première catégorie définie ci-dessus sur les conditions de travail et la SST dans les établissements et exploitations certifiés dépend fortement de la solidité des réglementations nationales du travail et de leur applicabilité. L'existence et le pouvoir des syndicats jouent un rôle crucial. Toutefois, dans les pays en développement, ces institutions sont souvent moins développées. C'est l'une des raisons pour lesquelles

certains auteurs comme Reynolds (2014) suggèrent que les normes privées ne doivent pas se référer seulement aux réglementations nationales du travail, mais aller au-delà. La structure et les imperfections des marchés locaux du travail (Colen *et al.*, 2012) sont d'autres questions qui influencent l'effet positif des ICP sur les conditions d'emploi.

Enfin, l'augmentation rapide du nombre de producteurs et de terres certifiés complique le processus de vérifications exhaustives des ICP qui doivent contrôler que les producteurs répondent aux exigences (Trauger, 2014); des méthodes d'échantillonnage sont alors utilisées pour la certification des groupes d'agriculteurs et de producteurs, comme l'illustrent les trois études de cas réalisées dans le cadre du projet sur la SST dans les CAM. La qualité des audits réalisés est souvent remise en question par rapport au niveau de formation des auditeurs sur les questions spécifiques relatives au travail ainsi que par rapport aux contraintes de calendrier auxquelles ils sont soumis.

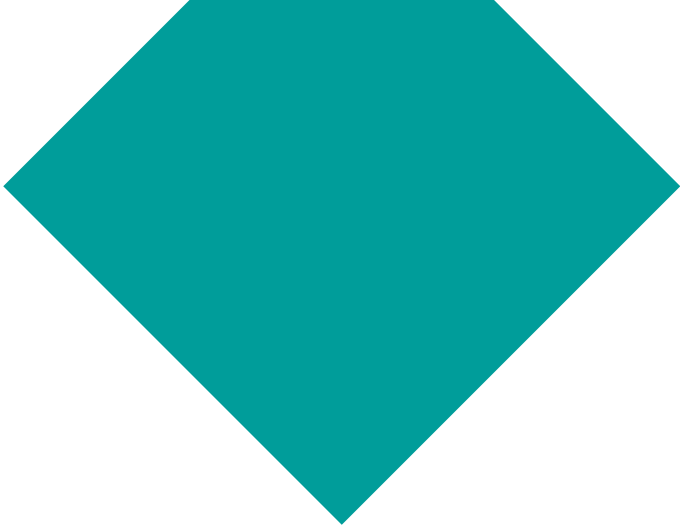
Conclusion

Cet examen des réglementations publiques existantes en matière de sécurité alimentaire et des ICP montre que les organismes publics et privés réagissent aux préoccupations croissantes des consommateurs en matière de sécurité alimentaire en introduisant des normes. En outre, l'expansion mondiale des chaînes d'approvisionnement agricoles a amené les acteurs à élaborer des normes pour réduire l'information asymétrique, faciliter la gestion et accroître la fiabilité tout au long de la chaîne. Alors que la plupart des exigences législatives des importateurs en matière de sécurité et de santé des denrées alimentaires mettent l'accent sur la sécurité alimentaire au niveau national plutôt que sur la SST chez les producteurs, les règlements multilatéraux sur la sécurité alimentaire, tels que l'accord SPS ou le Codex Alimentarius contiennent des dispositions qui ont une incidence sur la SST chez les travailleurs des pays exportateurs. Néanmoins, il s'agit souvent de dispositions générales qui ne sont pas adaptées au contexte ou au produit auquel elles s'appliquent. C'est l'une des raisons pour lesquelles les ICP ont gagné en importance au cours des dernières décennies, parce qu'elles tentent de combler cette lacune. La plupart des ICP comprennent des dispositions explicites sur la SST et les conditions de travail ; les modalités de gouvernance des ICP influent sur l'ex-

haustivité de la couverture de ces critères. Les ICP font référence aux conventions de l'OIT, exigent des salaires minimums et des formations en matière de santé et de sécurité. Toutefois, l'impact des ICP sur la SST est limité lorsque les législations nationales du travail des pays fournisseurs ne sont pas complètes et lorsque le suivi réalisé par les auditeurs

accrédités par les ICP est insuffisant. Ainsi, les ICP pourraient gagner en efficacité si elles dépassaient la législation et le contrôle et être accompagnées de mesures incitatives, de services et d'infrastructures qui constituent un environnement favorable à la SST. Pour cela, une collaboration accrue entre les acteurs privés et publics est nécessaire.





Références

Alli, B. O. 2008. *Fundamental principles of occupational health and safety*. BIT, Genève. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/@publ/documents/publication/wcms_093550.pdf [consulté le 8 octobre 2017]

Asfaw, S. *et al.* 2010. «Agro-food supply chain, private-sector standards, and farmers' health: Evidence from Kenya». *Agricultural Economics*, Vol. 41 n° 3-4, pp. 251–63.

Bureau international du Travail (BIT). 2011. *Safety and health in agriculture*. BIT, Genève.

Colen, L. *et al.* 2012. «Private Standards, Trade and Poverty: GlobalGAP and Horticultural Employment in Senegal». *The World Economy*, Vol. 35, n° 8, pp. 1073–88.

Commission européenne. 2013. *Working document on standards & trade of agricultural products*. Bruxelles. pp. 1–14. Disponible à l'adresse: https://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/consultations/advisory-groups/international/2013-01-28/working-document-standards_en.pdf [consulté le 8 octobre 2017]

—. 2017. *Renewable Energy Progress Report*. Bruxelles. Disponible à l'adresse: <https://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/1/2017/EN/COM-2017-57-F1-EN-MAIN-PART-1.PDF> [consulté le 8 octobre 2017]

—. 2017. *Palm oil and deforestation of rainforests*. Disponible à l'adresse: <http://www.europarl.europa.eu/parliament/public/staticDisplay.do?language=EN&id=146> [consulté le 8 octobre 2017]

Delgado, C. L. 1999. *Sources of Growth in Smallholder Agriculture Integration of Smallholders With Processors in Sub-Saharan Africa: the Role of Vertical and Marketers of High Value-Added Items*. Agrekon, 38 (sup001), pp.165–189. Disponible à l'adresse: <https://doi.org/10.1080/03031853.1999.9524913> [consulté le 8 octobre 2017]

den Ouden, M. *et al.* 1996. «Vertical Cooperation in Agricultural Production--Marketing Chains, with Special Reference to Product Differentiation in Pork». *Agribusiness*, Vol. 12, n° 3, pp. 277–290.

Disdier, A.-C.; Marette, S. 2012. «How do consumers in developed countries value the environment and workers' social rights in developing countries?» *Food Policy*, Vol. 37, n° 1, pp. 1–11.

Dries, L.; Swinnen, J. F. M. 2004. «Foreign direct investment, vertical integration, and local suppliers: Evidence from the Polish dairy sector». *World Development*, Vol. 32, n° 9, pp. 1525–1544. Disponible à l'adresse: <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2004.05.004> [consulté le 8 octobre 2017]



- EFSA. 2017. European Food Safety Authority. Disponible à l'adresse: <http://www.efsa.europa.eu/> [consulté le 8 octobre 2017]
- Fairtrade International. 2014. *Strong Producers, strong future*. Rapport annuel 2013-14. Disponible à l'adresse: https://www.fairtrade.net/fileadmin/user_upload/content/2009/resources/2013-14_AnnualReport_FairtradeIntl_web.pdf [consulté le 8 octobre 2017]
- FAO. (n.d.). Codex Alimentarius. Disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/home/fr/> [consulté le 8 octobre 2017]
- . 2002. *The concepts of standards, certification and labelling*. Disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/docrep/006/y5136e/y5136e07.htm> [consulté le 8 octobre 2017]
- FDA (2017). *FDA Food Safety Modernization Act (FSMA)*. Disponible à l'adresse: <https://www.fda.gov/food/guidanceregulation/fsma/> [consulté le 8 octobre 2017]
- Ferro, B. E. et al. 2014. *Policy Note : The Effect of Product Standards on Agricultural Exports from Developing Countries*. Disponible à l'adresse: <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/15878> [consulté le 8 octobre 2017]
- Fulponi, L. 2006. «Private voluntary standards in the food system. The perspective of major food retailers in OECD countries». *Food Policy* Vol. 31, n° 1, pp. 1–13. DOI: 10.1016/j.foodpol.2005.06.006
- Gereffi, G et al. 2005. «The governance of global value chains». *Review of International Political Economy*, Vol. 12, n° 1, pp. 78–104. Disponible à l'adresse: <https://doi.org/10.1080/09692290500049805> [consulté le 8 octobre 2017]
- Gertler, P.J. et al. 2010. *Impact Evaluation in Practice*.
- Hennessy, D. A. 1996. «Information asymmetry as a reason for food industry vertical integration». *American Journal of Agricultural Economics*, Vol. 78, n° 4, pp. 1034-1043. Disponible à l'adresse: <https://doi.org/10.2307/1243859> [consulté le 8 octobre 2017]
- Hobbs, J.E. 2010. «Public and Private Standards for Food Safety and Quality. International Trade Implications». *Etsey Centre Journal of International Law and Trade Policy* Vol. 11, n° 1, pp.136-152.
- Humanity United et al. 2015. *Free and Fair Labor in Palm Oil Production: Principles and Implementation Guide*, pp.1-17. Disponible à l'adresse: https://www.humanityunited.org/wp-content/uploads/2015/03/PalmOilPrinciples_031215.pdf [consulté le 8 octobre 2017]
- Humphrey, J.; Schmitz, H. 2004. «Governance in global value chains». *Local Enterprises in the Global Economy: Issues of Governance and Upgrading*, pp. 95–109.
- ISO. 2017a. *ISO and Agriculture*. Disponible à l'adresse: <https://www.iso.org/files/live/sites/isoorg/files/store/en/ISOandagriculture.pdf> [consulté le 8 octobre 2017]
- . 2017b, *ISO deliverables*. Disponible à l'adresse: <https://www.iso.org/deliverables-all.html#IS>
- ITC. 2017. *Standards Map*. Disponible à l'adresse: <http://sustainabilitymap.org> [consulté le 28 septembre 2017].
- Kuit M. et al. 2016. *Estimating the impact of implementation of the 4Centrylevelstandard in Uganda and Vietnam*. Disponible à l'adresse: http://www.globalcoffeeplatform.org/assets/files/4C-report-H-Uganda-and-Vietnam-16032_160524_135338.pdf [consulté le 8 octobre 2017]
- Lernoud, J. et al. 2015. *The State of Sustainable Markets-Statistics and Emerging Trends 2015*. ITC: Genève. Disponible à l'adresse: <http://www.intracen.org/publication/The-State-of-Sustainable-Markets/> [consulté le 8 octobre 2017]
- Okello, J. J; Swinton, S. M. 2010. «From Circle of Poison to Circle of Virtue: Pesticides, Export Standards and Kenya's Green Bean Farmers». *Journal of Agricultural Economics*, Vol. 61, n° 2, pp.209–24.
- ONUUDI. 2015. *Meeting Standards, Winning Markets. Trade Standards Compliance 2015*.
- Organisation mondiale du Commerce (OMC). 2015. *The WTO Agreements Series Agriculture*.
- . 2017. *Understanding the WTO Agreements. Standards and safety*. Disponible à l'adresse: https://www.wto.org/english/thewto_e/whatis_e/tif_e/agrm4_e.htm#TRS [consulté le 8 octobre 2017]
- Oya, C. et al. 2017. *Effects of certification schemes for agricultural production on socio-economic outcomes in low- and middle-income countries: A systematic review*. 3ie Systematic Review 34. International Initiative for Impact Evaluation (3ie): Londres. Disponible à l'adresse: http://www.3ieimpact.org/media/filer_public/2017/03/15/sr34-certification-schemes-agricultural-production_yNjL1OW.pdf [consulté le 8 octobre 2017]
- Porter, G.; Phillips-Howard, K. 1997. «Comparing contracts: An evaluation of contract farming schemes in Africa». *World Development*, Vol. 25, n° 2, pp. 227–238. Disponible à l'adresse: [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(96\)00101-5](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(96)00101-5) [consulté le 8 octobre 2017]
- Potts, J. et al. 2014. *The state of sustainability initiatives review 2014: Standards and the green economy*, International Institute for Sustainable Development (IISD): Winnipeg. Disponible à l'adresse: https://www.iisd.org/pdf/2014/ssi_2014.pdf [consulté le 8 octobre 2017]
- Pyykkönen, M.; Aherin, B. 2003. *Occupational health and safety in agriculture*, (March), pp.3245–3251. Disponible à l'adresse: <https://doi.org/10.2802/86938> [consulté le 8 octobre 2017]

Raynolds, L. T. 2014. «Fairtrade, certification, and labor: Global and local tensions in improving conditions for agricultural workers». *Agric Hum Values*, Vol. 31, n° 3, pp. 499–511.

RSPO (2016) *RSPO Impact Report 2016*. Disponible à l'adresse: <http://www.rspo.org/key-documents/impact-reports> [consulté le 8 octobre 2017]

Schuster, M.; Maertens, M. 2016. «Do private standards benefit workers in horticultural export chains in Peru?» *Journal of Cleaner Production*, Vol. 112, Part 4, pp. 2392–406.

Stoler, A. L. 2011. «Tbt and sps measures, in practice». In *Preferential Trade Agreement Policies for Development* (pp. 217–234). Disponible à l'adresse: <http://siteresources.worldbank.org/INTRANETTRADE/Resources/C11.pdf> [consulté le 8 octobre 2017]

Subervie, J. and Vagneron, I. 2013. «A Drop of Water in the Indian Ocean?: The Impact of GlobalGap Certification on Lychee Farmers in Madagascar». *World Development*, Vol. 50, pp. 57–73.

Sustainable Agriculture Network. 2016. *SAN Certification Report*.

Trauger A. 2014. «Is Bigger Better?: The Small Farm Imaginary and Fair Trade Banana Production in the Dominican Republic». *Annals of the Association of American Geographers* Vol.104, n° 5, pp. 1082–1100

U.S. Department of Health and Human Services; U.S. Food and Drug Administration. 2015a. *FDA at a Glance Key Requirements: Final Rule on Foreign Supplier Verification Programs*. Disponible à l'adresse: <https://www.fda.gov/downloads/food/guidanceregulation/fsma/ucm472890.pdf> [consulté le 8 octobre 2017]

U.S. Department of Health and Human Services; U.S. Food and Drug Administration. 2015b. *FDA at a Glance Key Requirements: Final Rule on Produce Safety*. Disponible à l'adresse: <http://www.fda.gov/downloads/Food/GuidanceRegulation/FSMA/UCM472887.pdf> [consulté le 8 octobre 2017]

Willer, Helga; Lernoud, Julia (Eds.). 2017. *The World of Organic Agriculture. Statistics and Emerging Trends 2017*. Institut de recherche sur l'agriculture biologique (FiBL), Frick et IFOAM - Organics International: Bonn.





Facteurs incitatifs et contraintes dans le cadre de l'amélioration de la SST dans les chaînes de valeur mondiales – perspectives de la recherche sur les systèmes de gestion en matière de SST

David Walters, Cardiff Work Environment Research Centre – Université de Cardiff; Philip James, Middlesex University Business School; et Emma Wadsworth, Cardiff Work Environment Research Centre – Université de Cardiff

Introduction

Les paradoxes de l'influence des chaînes d'approvisionnement

Comme nous l'avons déjà souligné dans ce rapport, les questions liées à la SST dans les CAM sont une caractéristique connue du développement économique mondial (BIT, 2016). La première problématique est la suivante: les modèles commerciaux à l'échelle mondiale créent des situations dans lesquelles la combinaison de stratégies visant à externaliser les risques, à réduire les coûts de main-d'œuvre et à conserver le contrôle sur les exigences de production et de livraison favorise des mécanismes de SST faibles du côté des fournisseurs dans les CAM des pays en développement (Locke *et al.*, 2009). Ces pays se caractérisent déjà par la faiblesse des infrastructures réglementaires et le manque de ressources, et les résultats en matière de SST ne sont pas simplement le résultat de l'intégration des entreprises locales dans une CAM. Ils sont plutôt influencés par la pauvreté préexistante, une administration réglementaire limitée, une organisation du travail fragile, une économie informelle substantielle, des institutions et des procédures peu développées et inexpérimentées sur les questions des relations / de l'administration du travail, etc. (voir par exemple Rodriguez-Garavito, 2005). Cependant, l'une des raisons pour lesquelles les entreprises multinationales et les marchés de consommation des économies avancées délocalisent la production vers des pays qui n'ont pas de structures réglementaires solides ou de main-d'œuvre strictement organisée est la nécessité de maintenir les prix et des marges bénéficiaires et rester compétitifs sur le marché mondial. Une telle externalisation peut contribuer à perpétuer les mauvais résultats en matière de santé et de sécurité pour le nombre croissant de travailleurs à l'extrémité des chaînes d'approvisionnement (Quinlan *et al.*, 2001).

Paradoxalement, bien que des données indiquent que les relations d'approvisionnement peuvent avoir une incidence négative sur les résultats en matière de SST, ou maintenir de mauvais résultats, elles suggèrent également qu'elles peuvent les améliorer ou contribuer à l'amélioration des dispositions et des résultats en matière de SST. Au cours des dernières années, la recherche et l'évolution des politiques dans un certain nombre de secteurs et de chaînes ont mis en lumière la manière dont ces relations d'approvisionnement exercent une influence sur les résultats, notamment grâce aux initiatives de confor-

mité privées (ICP) et à des combinaisons de réglementations privé/publique (Locke, 2013). En même temps, comme de nombreuses études le montrent également, leur efficacité repose sur la présence de facteurs déterminants tant au sein des chaînes de valeur que dans les contextes sociaux, économiques et réglementaires plus larges dans lesquels elles existent (Short et Toffel, 2010).

Dans cette section, nous examinerons les données de recherche relatives à l'impact des relations dans la chaîne d'approvisionnement et les contextes plus larges dans lesquels elles existent sur les dispositions et les résultats en matière de santé, de sécurité et de bien-être des travailleurs qui évoluent à l'extrémité de ces chaînes. Tout d'abord, nous traiterons les données relatives aux résultats en matière de SST et identifierons certains problèmes liés aux sources d'information et à la qualité des connaissances actuelles. Il peut s'agir par exemple de la nature des risques en matière de SST, des personnes à risque et des résultats obtenus dans les CAM, et des produits et de la main-d'œuvre provenant des pays en développement disposant de faibles infrastructures en matière de SST. Nous examinerons ensuite les propositions de bonnes pratiques en matière de prévention au travail dans de tels scénarios, et là encore, nous observerons les limites en matière des connaissances et de qualité des données. Ce faisant, les hypothèses formulées au sujet de la valeur des systèmes de gestion de la SST dans les entreprises seront remises en cause, et nous verrons comment bon nombre, voire la majorité des lieux de travail où la production a lieu à l'extrémité des CAM ne respectent pas les déterminants fondamentaux en termes d'efficacité de ces systèmes identifiés par la recherche et les stratégies commerciales.

Tout en reconnaissant les contraintes imposées par la nécessité d'obtenir de meilleures données, cette section se poursuit par les dernières analyses des facteurs déterminants des stratégies de prévention de la SST dans les CAM, qui s'articulent autour de deux grands axes. Le premier concerne les facteurs qui incitent les organisations ayant des intérêts commerciaux mondiaux à adopter des stratégies à l'appui de l'amélioration des dispositions et des résultats en matière de SST chez les fournisseurs – c'est-à-dire les facteurs qui motivent une action stratégique. Le second concerne la recherche des facteurs d'efficacité de cette action stratégique en termes de dispositions et de conséquences pour les travailleurs

des fournisseurs. L'analyse de ce second élément implique une meilleure compréhension de l'aide et des contraintes qui jouent sur le fonctionnement des structures et des processus intraorganisationnels internes impliqués dans la gestion et le suivi des dispositions en matière de SST. Dans le même temps, elle tient compte de l'influence des caractéristiques des contextes sociaux, économiques et réglementaires externes dans lesquels les organisations sont intégrées et qui permettent de déterminer à la fois l'utilisation et les conséquences des influences de la chaîne d'approvisionnement sur la SST. Autrement dit, l'analyse s'attachera à comprendre quels sont les facteurs de motivation pour une action efficace en tenant compte de l'interaction entre les facteurs de motivation et leur mise en pratique.

La section se termine par un regroupement des thèmes clés qui ressortent de l'analyse proposée et leurs implications pour orienter et définir la méthodologie de la recherche future. En particulier, on fait valoir ici que la recherche analysée dans les pages suivantes sur ce qui fonctionne, pour qui et dans quels contextes dans les CAM fait état de trois domaines principaux sur lesquels des recherches plus approfondies doivent se concentrer pour mieux utiliser le potentiel d'influence de la chaîne d'approvisionnement et améliorer les dispositions et les résultats en matière de SST. Il s'agit des trois domaines suivants:

- des relations et processus commerciaux qui favorisent l'amélioration des résultats en matière de SST dans les entreprises de la chaîne d'approvisionnement;
- des contraintes contextuelles sous-jacentes au sein et autour des chaînes d'approvisionnement qui empêchent l'amélioration/la conformité en matière de SST dans la chaîne d'approvisionnement (contraintes systémiques);
- des scénarios se traduisant par des incitations et des capacités pour les acteurs privés et publics dans l'amélioration/la conformité en matière de SST (réussites/points d'entrée possibles en vue du changement).

Sécurité et santé dans les CAM: connaissances actuelles et limites

Une des caractéristiques marquantes des documents de recherche qui traitent de la sécurité et de la santé dans les CAM est la relative rareté d'analyses rigoureuses sur les dispositions et les résultats en matière de SST sur les lieux de production et de services dans ces chaînes. Comme le montre la section précédente, les raisons sont multiples. Les infrastructures chargées de présenter les résultats en matière de SST aux autorités publiques des pays en développement sont souvent peu développées. Les données collectées par les entreprises privées ne dépassent que rarement le cadre des fournisseurs de premier rang au risque de ne plus être fiables, et, même dans ce cas, elles sont bien entendu soumises à une subjectivité socialement construite et sont souvent insuffisantes (voir, par exemple, Mustard *et al.* 2012; Dong *et al.* 2011; Rosenman *et al.* 2006; Leigh *et al.* 2004; BIT 2012). Bon nombre d'études qui sont censées aborder les questions de santé et sécurité dans les CAM se concentrent en fait principalement sur les conditions de travail et utilisent des données assez génériques, anecdotiques ou non fondées concernant les résultats en matière de SST et leurs motifs. Cela ne signifie pas nécessairement que ces études sont inexactes dans leur description de la SST, mais plutôt que leur niveau de précision scientifique sur les dispositions et les résultats en matière de SST est généralement insuffisant pour établir des stratégies de prévention éclairées. Ces études tendent également à souligner que la faiblesse des infrastructures en place dans les pays producteurs des CAM est l'une des principales raisons d'anticiper des résultats négatifs en matière de SST.

En outre, les statistiques agrégées existantes ajoutent du poids à ces conclusions. Par exemple, les estimations mondiales de l'OIT suggèrent fortement que l'énorme charge que représentent les accidents, les incidents, les maladies et les décès prématurés liés au travail, qui pourraient être évités, est proportionnellement beaucoup plus élevée dans les pays en développement que dans les économies plus avancées. Les estimations de l'OIT et de l'OMS se rejoignent: entre 5 à 7 pour cent des décès dans le monde seraient imputables aux maladies professionnelles et aux accidents du travail (BIT 2006; Murray *et al.*, 1996). Takala *et al.* (2012) proposent un aperçu des données sur l'emploi et la mortalité et la mor-

bidité professionnelles, en utilisant la documentation et les rapports publics disponibles sur le fardeau que représentent les maladies professionnelles. Dans le monde, 2,3 millions de décès seraient liés au travail chaque année, et la majorité, soit 2 millions, serait due à des maladies professionnelles. Dans l'ensemble, c'est le cancer qui occupe la première place (32 pour cent), suivi des maladies cardiovasculaires liées au travail (23 pour cent), des maladies contagieuses (17 pour cent) et des accidents du travail (18 pour cent), ces deux derrières étant beaucoup plus répandus dans les pays en développement et en voie d'industrialisation rapide. Le cancer aurait provoqué 660 000 décès, surtout à cause de l'exposition à l'amiante (Takala, 2015). D'après une autre publication de l'OIT, 313 millions d'accidents du travail non mortels auraient eu lieu (justifiant au moins 4 jours d'absence) en 2010, et plus de 666 000 cancers mortels causés par le travail, surtout dans les pays en développement (Nenonen *et al.*, 2014). Dans leur étude sur les accidents du travail, Barrientos *et al.* (2005) arrivent aux mêmes conclusions.

Puisque d'après l'OIT, plus de 20 pour cent de la production mondiale serait associée aux CAM, il est clair que les résultats en matière de SST sont problématiques dans ces chaînes (BIT, 2015). Malgré ce constat général, dans la pratique, il ressort de la documentation existante que les données et l'analyse concernant les raisons de ces effets sont limitées. Au-delà de la documentation très fragmentée sur les pratiques et les résultats liés aux risques dans des lieux de travail, des secteurs et des pays spécifiques, les données fiables sont très rares.

En revanche, une autre branche de la recherche et de la documentation sur les politiques prend un point de départ assez différent et explore les stratégies visant à améliorer les dispositions en matière de SST dans les lieux de travail situés à l'extrémité des CAM, dans le pays d'origine, du point de vue des normes mondiales de bonnes pratiques en matière de gestion de la SST. Les initiatives de conformité privées employées par de nombreuses entreprises multinationales (EMN) s'inspirent essentiellement de cette méthode et exigent des systèmes de SST assez détaillés et élaborés pour leurs fournisseurs. Ces méthodes reposent principalement sur l'utilisation de normes de gestion certifiées en matière de SST et sur la mise en place de systèmes pour les mettre en œuvre. Les documents sur le sujet sont nombreux et ils identifient, quoiqu'indirectement, plusieurs

problèmes liés à cette stratégie. Ils suggèrent, par exemple, que les normes de gestion en matière de SST sont généralement mises en œuvre par l'adoption de systèmes de gestion certifiés en la matière qui, habituellement avec l'aide d'un audit, tentent de s'assurer que les structures et les procédures favorables à des pratiques de travail sécuritaires sont en place (voir par exemple Robson *et al.* 2007; Frick 2011). Les problèmes d'efficacité ainsi rencontrés concernant ce que les EMN considèrent comme des « bonnes pratiques » incluent le fait que ces dispositions sont généralement établies selon l'expérience de grandes organisations qui possèdent à la fois les ressources et les compétences pour les mettre en œuvre – ressources et compétences qui n'existent pas dans la majorité des lieux de travail à l'extrémité des CAM. En outre, les nombreux travaux de recherche qui existent sur les défis de la SST dans les petites et microentreprises, et ce, même dans les économies de marché avancées, indiquent que ces entreprises n'ont pas la capacité de mettre en œuvre ces systèmes elles-mêmes (voir UE-OSHA, 2016; BIT, 2013 pour les études récentes). De plus, les recherches sur l'effet de domino des bonnes pratiques à des niveaux inférieurs des chaînes d'approvisionnement, déterminé par des accords de sous-traitance et autres, montrent très clairement qu'un tel transfert ne pourra aboutir sans un soutien infrastructurel solide dans les environnements économiques et réglementaires plus larges dans lesquels les entreprises sont intégrées – ce soutien est d'ailleurs souvent insuffisant, voire totalement absent dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

D'autres problèmes liés à ces systèmes sont rarement soulignés au niveau mondial. Premièrement, conformément aux exigences réglementaires qui prévalent dans la plupart des économies de marché avancées, ainsi qu'à la définition d'une bonne pratique dans ces pays, les exigences en matière de SST fixées par les entreprises chefs de file sont presque toujours génériques et fondées sur des processus. Ceci pour deux raisons majeures : a) il s'agit-là d'une bonne pratique et b) ces entreprises exercent, par définition, des activités totalement différentes de celles de leurs fournisseurs et ne sont donc pas nécessairement conscientes de la nature des risques et des contraintes professionnels à l'autre bout de la chaîne.

Deuxièmement, même les approches fondées sur les processus pour la gestion de la SST sont marquées



par des différences considérables. Par exemple, il existe une différence entre les approches participatives des dispositifs de SST promues par l'OIT et par les exigences réglementaires de nombreuses économies de marché avancées, et celles promulguées par les standards ou normes de conformité privés / organismes de normalisation volontaires (ICP) et adoptés dans la pratique par de nombreuses EMN dans les systèmes de sécurité sur le lieu de travail qu'exigent leurs fournisseurs (voir par exemple Frick et Wren, 2000). La «participation des travailleurs» dans ces systèmes désigne plutôt l'inclusion dans la mise en oeuvre que les dispositions relatives à la représentation des intérêts des travailleurs et le soutien à créer les conditions de leur participation effective dans les processus d'identification des risques et de leur contrôle.

En conséquence, comme Brown (2015) et d'autres l'ont fait valoir (voir par exemple Anner, 2015), bien que les termes «responsabilisation des travailleurs» et «participation des travailleurs» soient fréquemment utilisés dans le domaine de la SST, ils sont rarement présents dans les systèmes de gestion de la sécurité des pratiques utilisées dans les usines des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire qui font partie des CAM. Ces auteurs suggèrent que si les travailleurs doivent jouer un rôle clé dans les programmes de SST, ils doivent bénéficier d'une formation, disposer de connaissances et d'informations pour pouvoir parler et agir en leur nom propre afin de protéger leur propre santé et leur propre sécurité. Cette conclusion est également étayée par un grand nombre de recherches internationales sur la représentation des travailleurs dans le domaine de la SST (voir UE-OSHA, 2017 pour une analyse récente).

Cependant, une telle disposition fait rarement partie des systèmes résultant des ICP visant à améliorer la gestion de la SST au sein des fournisseurs dans les CAM. A la place, les approches fondées sur le comportement sont beaucoup plus fréquentes et mettent l'accent sur le respect des règles, comme le port d'équipements de protection individuelle (EPI) par les travailleurs, et sur des systèmes de retour d'information principalement conçus pour identifier les comportements déviants et non respectueux de la part des travailleurs, des entrepreneurs et des sous-traitants pour lesquels ils travaillent. Les critiques à l'égard de ces systèmes dans les économies de marché avancées ont mis en évidence les limites substantielles dans la protection de la santé des tra-

vailleurs, leur contribution à l'insécurité de l'emploi et l'absence de protection de la dignité des travailleurs (Frick, 2011; Hopkins, 2005). Par conséquent, bien que ces systèmes découlent d'une réflexion axée sur les processus entre les directeurs d'entreprises mondiales, les résultats sur les lieux de travail des fournisseurs sont souvent paradoxalement très prescriptifs concernant les exigences opérationnelles à l'égard des travailleurs, sans pour autant que leur incidence sur les résultats en matière de SST ne soit avérée.

En résumé, il y aurait deux approches pour comprendre l'expérience de la SST à l'extrémité des CAM et, à l'heure actuelle, une certaine dissonance cognitive entre les deux. D'une part, la recherche appliquée, les politiques en matière de SST, et la formation professionnelle des praticiens de la SST à l'échelle mondiale portent sur les modalités de gestion de la SST et préconisent l'utilisation de normes et de systèmes de gestion de la sécurité, ainsi que leur certification et leur vérification. D'autre part, un vaste corpus de recherches et de conseils en matière de politiques fondés sur des données sociologiques et ethnographiques brouille la distinction entre les normes du travail, les conditions de travail et la SST, mais laisse néanmoins entendre qu'il existe des problèmes importants dans l'application des stratégies préconisées pour améliorer les conditions à l'extrémité des CAM.

Ce dernier axe de travail, qui compte les dispositions et les résultats faibles en matière de SST parmi les conditions de travail médiocres dans les pays fournisseurs à l'extrémité des CAM, suggère qu'il serait possible d'obtenir des améliorations si les mécanismes de mise en oeuvre des bonnes pratiques (y compris en matière de SST) étaient plus participatifs, à la fois en impliquant les travailleurs au niveau de l'entreprise et en s'engageant avec les fournisseurs de manière à ce que la gestion de la SST reflète les contextes locaux plutôt que de simplement se conformer aux exigences procédurales de certains acheteurs mondiaux qui évoluent sur des marchés dans lesquels les consommateurs ont de fortes exigences. Ce raisonnement fait valoir en outre que des approches de ce type permettraient un plus large transfert des connaissances sur les conditions de travail, y compris la SST, au sein des chaînes d'approvisionnement. Sans une telle participation, un tel engagement et une telle réflexion, il ressort donc de cette documentation que rien ne permet d'affirmer

que les initiatives des CAM suffisent à insuffler un changement de comportement réel et durable. Cela supposerait que les travailleurs soient convaincus qu'il est dans leur intérêt d'adopter de nouvelles pratiques, contrairement à l'approche mécaniste générée par la volonté des fournisseurs de répondre aux exigences des acheteurs. Malheureusement, rien ne semble indiquer l'existence d'une combinaison véritablement équilibrée des éléments les plus utiles de ces deux approches.

Ces lacunes en matière de données et de politiques sont problématiques, car elles suggèrent que de nombreuses tentatives actuelles visant à tirer parti des CAM pour améliorer la SST risquent d'être sous-optimales pour les lieux de travail et les contextes sociétaux dans lesquels elles sont appliquées. Comme nous le verrons plus loin, il est donc nécessaire de réaliser une étude plus approfondie, complète et comparative sur la nature des risques en matière de SST et sur les personnes qui y sont exposées dans les pays fournisseurs. Il convient de mieux mesurer les résultats en matière de SST, ainsi que de trouver de meilleures sources d'information sur la nature des risques pour les travailleurs, les circonstances dans lesquelles ils surviennent et l'efficacité des moyens de les améliorer. Dans le même temps, il est également nécessaire de mieux comprendre les relations sociales, économiques et réglementaires nationales et locales dans lesquelles ces risques se produisent et les mesures qui permettent de définir leur gravité ou de déterminer les méthodes utilisées pour les améliorer. De toute évidence, il est souhaitable d'établir une connexion plus étroite entre ces deux corpus de connaissances si l'on souhaite que les interventions visant à améliorer la SST à tous les niveaux des chaînes d'approvisionnement mondiales soient efficaces. Ainsi, les moyens de prévention peuvent être mieux adaptés aux contextes dans lesquels ils sont appliqués pour s'éloigner de la SST procédurale et créer effectivement un changement au niveau systémique, qui débouchera sur une amélioration des résultats.

Expliquer la dynamique de la SST dans les CAM

De nombreuses études mettent en lumière les facteurs qui influencent la dynamique au sein des chaînes d'approvisionnement, mondiales et nationales, de manière positive ou négative les conditions de travail sur le lieu de travail des fournisseurs.

Bien qu'une minorité seulement de ces études se concentre spécifiquement sur la question de la SST, les conclusions s'appliquent pour la plupart, compte tenu de la similitude des résultats des études portant exclusivement sur la SST et d'études plus générales. Il ne faut pas perdre de vue le fait que, comparée à d'autres problématiques liées au travail, la question de la santé et de la sécurité se voit accorder une importance relativement élevée qui mérite de faire l'objet d'une réglementation publique et privée au sein des chaînes d'approvisionnement (Williams *et al.*, 2015). En outre, il convient de noter que les recherches existantes portent presque exclusivement sur les relations de «premier rang» entre les entreprises à la tête des chaînes d'approvisionnement et leurs fournisseurs immédiats. Il faut donc supposer que, même si l'on s'appuie sur certaines données probantes, des dynamiques similaires existent dans les relations de niveau inférieur (Scarborough, 2000).

Compte tenu de ces limites, les données disponibles montrent que les effets sur la santé et la sécurité dans les chaînes d'approvisionnement sont influencés par des facteurs impactant deux questions interdépendantes, à savoir:

- la mesure dans laquelle les acheteurs puissants de la chaîne d'approvisionnement sont motivés pour influencer les normes de santé et de sécurité chez les fournisseurs;
- la mesure dans laquelle ces motivations réussissent à susciter l'application de mesures qui influencent positivement la gestion de la SST par les fournisseurs.

Les données concernant ces deux types d'influence sont présentées ci-dessous.

Motivation des acheteurs

Il est bien établi que les relations dans la chaîne d'approvisionnement varient considérablement en fonction du degré auquel les relations sont purement transactionnelles (et distantes) entre acheteur et fournisseur (voir par exemple Adler, 2001; Dore, 1983; Powell, 1990). Sako (1992), par exemple, dans un ouvrage influent et largement cité, a mis en lumière le spectre multidimensionnel des relations commerciales qui peuvent exister entre acheteurs et fournisseurs de produits manufacturés. Ce faisant, une distinction est établie entre les relations transactionnelles et les relations contractuelles obligatoires, caractérisées par des liens relativement longs et

continus, un degré élevé de dépendance mutuelle, des objectifs qui dépassent le cadre des coûts et la notion de confiance qui favorise une communication ouverte et la résolution conjointe des problèmes. Plus récemment, en ce qui concerne les CVM, une classification plus nuancée en cinq catégories des mécanismes de gouvernance a été élaborée. Elle établit une distinction entre les formes de gouvernance «de marché», «relationnelle», «modulaire», «captive» et «hiérarchique» qui varient selon le degré de coordination explicite et d'asymétrie des pouvoirs (Gereffi *et al.*, 2005). Les deux premières correspondent globalement à celles identifiées par Sako (1992), tandis que les trois autres comprennent des caractéristiques variées. Par ailleurs, il a été avancé que ces différentes formes de gouvernance, ainsi que les différences dans le degré de coordination des acheteurs qu'elles incarnent, ont des implications différentes pour les conditions d'emploi dans les organisations de fournisseurs, bien que des recherches beaucoup plus approfondies soient nécessaires pour confirmer leur étendue et leur nature (Lakhani *et al.*, 2013).

La nature des objectifs d'achat des acheteurs, ainsi que les capacités des fournisseurs de les soutenir, exercent une influence majeure sur les types de gouvernance que les acheteurs cherchent à établir, y compris la mesure dans laquelle ils cherchent à établir des relations étroites et collaboratives (Gereffi *et al.*, 2005). Plus particulièrement, les données suggèrent que les stratégies d'approvisionnement centrées sur l'obtention d'avantages en termes de coûts ou de prix ne sont pas favorables à de telles relations (Cousins et Lawson, 2007). En revanche, il semblerait que les acheteurs soient plus enclins à entretenir des relations acheteur-fournisseur étroites lorsque leur réputation est en jeu, lorsque les risques sont élevés concernant l'offre ou les profits et qu'elles englobent la fourniture de biens et de services complexes qui compliquent les processus de codification des exigences en matière d'approvisionnement et de garantie de leur conformité (Heide et John, 1990). On a fait valoir, par exemple, que la vérification rigoureuse par les grandes compagnies pétrolières de la gestion de la santé et de la sécurité à bord des pétroliers pétrochimiques est principalement effectuée par crainte que les incidents impliquant des déversements d'hydrocarbures nuisent à leur image et nuisent indirectement aux profits (Walters *et al.*, 2012).

Les données disponibles suggèrent que les tentatives proactives de la part des acheteurs pour protéger et améliorer les normes et les performances en matière de santé et de sécurité au sein des organisations de fournisseurs sont plus fréquentes lorsque cette question est intimement liée aux objectifs commerciaux qui sous-tendent leurs stratégies et politiques d'externalisation. De plus, ces données suggèrent également que même lorsque ces tentatives existent, elles s'accompagnent parfois de pressions pour réduire les coûts qui peuvent avoir des répercussions négatives sur la SST et peuvent perdre en importance par rapport à d'autres éléments considérés comme étant plus importants pour les entreprises (politiques) (Equality and Human Rights Commission, 2010; James et Lloyd, 2008). Par conséquent, elles ne permettent pas nécessairement d'éviter le paradoxe précédemment mentionné concernant l'impact des chaînes d'approvisionnement sur la SST au sein des organisations de fournisseurs.

Par conséquent, la vue d'ensemble qui se dégage des études existantes montre que les considérations axées sur le marché n'inciteront que rarement les acheteurs à chercher à influencer directement et utilement les processus de gestion de la SST chez les fournisseurs (Walters *et al.*, 2012). Au contraire, leurs conclusions indiquent que les tentatives d'influence positive des acheteurs reflètent en grande partie l'influence des forces non marchandes agissant à la fois dans les pays d'origine des acheteurs et au niveau international. Dans le premier cas, par exemple, les données montrent que les politiques de responsabilité sociale des entreprises multinationales sont influencées par certains aspects du contexte social et économique de leur pays d'origine, tandis qu'une autre étude montre comment les diverses approches adoptées par Walmart et IKEA à l'égard des normes du travail mondiales traduisent les différences commerciales et réglementaires dans leur pays d'origine (Gjoberg, 2009; Christopherson et Lillie, 2005). Dans la même veine, il semble que le refus de nombreuses grandes marques américaines de signer l'Accord, un accord juridiquement contraignant conclu entre les syndicats et un grand nombre de marques pour améliorer la sécurité dans l'industrie vestimentaire du Bangladesh à la suite de la catastrophe du Rana Plaza en avril 2013, reflète leur inquiétude quant à leurs éventuelles obligations légales.

En parallèle, sur le plan international, il s'avère que les actions individuelles et collectives des ONG, des

syndicats et des groupes de consommateurs, ainsi que les normes internationales du travail, notamment celles promulguées par l'OIT, peuvent inciter les acheteurs mondiaux à agir de manière positive (Rodriguez-Garavito, 2005). En effet, il est clair que ces sources de pression jouent, directement et indirectement, un rôle central dans l'augmentation des ICP visant à améliorer les conditions de travail à l'extrémité des CAM. Par exemple, la finalisation de l'Accord a été facilitée par les pressions sur les marques exercées par une coalition regroupant les capacités complémentaires des syndicats mondiaux et des organisations de consommateurs (Reinecke et Donaghey, 2015). Cet exemple va dans le sens de l'argument selon lequel de telles coalitions entre syndicats et mouvements sociaux axés sur les consommateurs sont plus susceptibles de se développer dans le cas des CAM qui sont dirigés par les distributeurs (Rissgaard et Hammer, 2011).

Mise en œuvre des politiques d'achat

Le tableau est très mitigé en ce qui concerne l'efficacité des ICP visant à améliorer les conditions de travail dans les CAM. En ce qui concerne le secteur du vêtement, dans lequel une part importante des recherches ont été réalisées, il a été observé que malgré des efforts concertés, les programmes de conformité privés semblent largement incapables de tenir leur promesse d'amélioration durable des normes du travail dans les nouveaux centres de production mondiale (Locke 2013). Diverses explications ont été avancées pour expliquer ces résultats. Il peut être utile de les examiner sous deux grandes rubriques qui mettent respectivement l'accent sur les caractéristiques institutionnelles des initiatives elles-mêmes et sur le contexte national juridique et commercial prévalant dans les pays fournisseurs.

Caractéristiques institutionnelles des initiatives

La nature des normes sur les conditions d'emploi établies dans les ICP des acheteurs multinationaux pour influencer les conditions de travail dans les organisations de fournisseurs aura, logiquement, des répercussions potentiellement importantes sur la nature et l'étendue de leur impact. Il est clair qu'un autre facteur d'influence crucial sur leur impact est la mise en place de mécanismes de surveillance et

d'application. Cela ressort clairement des études sur la mise en œuvre des codes de commerce éthique dans les chaînes d'approvisionnement nord-sud (O'Rourke, 2002 ; Esbenshade, 2001).

Ces études ont accordé beaucoup d'attention à la mesure dans laquelle les systèmes mis en place pour assurer la conformité disposent de ressources suffisantes. Les recherches ont également attiré l'attention sur la manière dont l'efficacité est potentiellement affectée par le degré d'adéquation entre ces systèmes et la configuration structurelle des CAM concernées, ainsi que sur la manière, ou le style, avec lequel les audits et autres activités similaires sont réalisés. En particulier, dans une série de publications, Locke et ses collègues font valoir que l'adoption d'une approche axée sur la «conformité» est fondée sur trois hypothèses erronées, à savoir : a) la croyance selon laquelle il existe invariablement des rapports de force asymétriques entre acheteurs et fournisseurs ; b) l'hypothèse selon laquelle les audits peuvent produire des informations fiables sur les conditions de travail dans les usines ; et c) l'idée selon laquelle les formes de dissuasion en place constituent une motivation efficace à l'égard de la conformité (Locke, 2013; Locke *et al.* 2009). Par conséquent, ils font valoir qu'une approche alternative fondée sur l'engagement garantirait un moyen potentiellement plus productif d'améliorer les conditions de travail; c'est-à-dire grâce auquel les causes de la non-conformité aux normes du travail seraient abordées par les acheteurs et les fournisseurs qui s'efforcent d'améliorer les processus de travail et les pratiques de travail connexes, au moyen de processus de résolution des problèmes conjoints fondés sur la mutualisation.

Les doutes exprimés par Locke et ses collègues au sujet de la validité de la vérification s'appliquent sans doute très bien à la SST, compte tenu des difficultés existantes pour évaluer les comportements sur le lieu de travail, pour mesurer les résultats en matière de SST et déterminer l'existence d'une culture de la prévention. Néanmoins, certains avancent que l'échec des approches existantes visant à éliminer, ou même à réduire substantiellement, le déficit de travail découlant dans les CAM ne peut être corrigé de manière significative ni par l'approche fondée sur l'engagement préconisée par Locke et ses collègues, ni par des systèmes améliorés d'audit/inspection, ni par les pressions croissantes des consommateurs sur le plan éthique. En effet, bien que les initiatives ac-

tuelles soient conscientes du rôle central des acheteurs dans la création de conditions propices aux violations des droits du travail, elles laissent pourtant ce problème de côté (Anner *et al.*, 2013). Une solution plus efficace consisterait à réglementer directement les comportements des acheteurs sur le marché qui déterminent les conditions de travail dans les usines de fournisseurs, en établissant des cadres semblables aux accords négociés collectivement dans l'industrie américaine du vêtement, qui ont entraîné un déclin spectaculaire des ateliers clandestins au milieu du XX^e siècle. L'efficacité apparente du programme d'inspection de la sécurité figurant dans l'Accord semble d'ailleurs soutenir ce point de vue: il s'agit d'une initiative, qui d'après les mêmes auteurs reflète les principes fondamentaux de ces contrats, comme la fourniture d'une certaine sécurité contractuelle et financière aux fournisseurs, la mise en place d'un cadre réglementaire à l'échelle du secteur, la participation des syndicats à la gouvernance et l'obligation d'engagements juridiquement contraignants pour les signataires.

Les difficultés liées à la mise en place de cadres réglementaires de ce type ne sauraient être surestimées; pourtant, lors de la préparation du sommet du G20 à Hambourg en juillet 2017, un certain nombre de syndicats internationaux ont appelé les participants à considérer l'Accord comme un modèle pour la promotion de pratiques commerciales durables. Dans le cas de la SST, cela semble tout à fait logique, compte tenu des données susmentionnées sur la façon dont les pressions exercées sur les coûts au sein des chaînes d'approvisionnement peuvent à la fois inciter les fournisseurs à minimiser la protection des travailleurs et limiter leur capacité à investir dans des équipements appropriés et plus généralement, dans une infrastructure préventive.

Contextes juridiques et commerciaux nationaux

Au départ, les systèmes de régulation privé des chaînes d'approvisionnement mis au point par les acheteurs mondiaux visent à remédier à l'incapacité des organisations publiques locales à garantir des normes de travail adéquates (Graham et Woods, 2006). Dans le même temps, il est reconnu depuis longtemps que le contexte institutionnel du pays d'accueil peut exiger des multinationales qu'elles adaptent leurs politiques de l'emploi ou se heurtent à des obstacles de mise en œuvre. Les recherches sur

les chaînes d'approvisionnement vont dans le même sens (Zhu et Morgan, 2017).

Les systèmes de réglementation privés, comme ceux qui régissent les conditions de travail dans les CAM, ne transcendent pas les contextes locaux. Ils sont plutôt inévitablement et étroitement liés aux lois, codes et pratiques et aux ressources à l'échelle nationale nécessaires à leur mise en œuvre (Bartley 2011; Berliner et Prakesh, 2014; Trubek et Trubek, 2007). Pour comprendre leur impact, il est donc important de comprendre comment ils interagissent avec les formes publiques de réglementation (Eberlein *et al.*, 2014). Cela importe particulièrement dans le domaine de la SST, car la réglementation joue un rôle très important dans la création et l'application des normes de SST dans presque toutes les juridictions à l'échelle mondiale. Cependant, non seulement la qualité des exigences réglementaires varie énormément d'un pays à l'autre, mais, et c'est peut-être plus important encore, le style et l'étendue de l'application de ces mesures au niveau du lieu de travail varient aussi. Dans ce contexte, trois perspectives assez différentes ont été formulées sur la manière dont les systèmes de réglementation privés et publics peuvent se combiner de manière productive. L'une d'entre elles souligne les vertus générales d'une forme de complémentarité solidaire (Locke et Romis, 2010; Locke *et al.*, 2013). Une seconde exprime l'opinion selon laquelle l'Etat doit rester un acteur clé de la réglementation du travail, car il n'y a pas de substitut à l'exercice effectif du pouvoir gouvernemental. Pour être efficace, la réglementation privée doit donc, de ce point de vue, opérer dans un environnement où la réglementation est effectivement appliquée (Esbenshade 2004; Vogel 2010). Enfin, une troisième perspective s'appuie sur ce point de vue et fait valoir qu'au lieu de décharger l'Etat de son rôle de régulateur, les ICP doivent jouer un rôle important dans le développement et le renforcement des capacités de l'Etat (Kolben 2007; Kolben 2011). Un élément clé concerne ici le style et l'étendue de la réglementation publique au niveau local et les ressources qui sont déployées pour son application. En ce qui concerne les dispositions prises par les Etats pour assurer le respect de la réglementation publique en matière de SST, la tendance est au manque d'inspecteurs chargés de vérifier les lieux de travail où la conformité aux normes réglementaires est exigée. Dans le même temps, les ressources de la plupart de ces services d'inspection diminuent plutôt qu'elles augmentent (BIT, 2006). Les moyens de résoudre ce problème

font l'objet d'une planification politique et stratégique considérable au niveau international, mais l'inspection de la SST dans les pays en développement est beaucoup moins bien assurée que dans les économies de marché les plus avancées, et est trop souvent principalement axée sur les industries lourdes en milieu urbain.

Les analyses des interactions entre les formes de réglementations publiques et privées montrent comment elles peuvent se renforcer mutuellement, tout en suggérant que l'efficacité de ces dernières peut être améliorée si elles englobent des mesures visant à renforcer les premières. En effet, les points soulevés plus haut sur la manière dont la capacité des fournisseurs à se conformer aux systèmes de SST exigés par les EMN est souvent limitée par le manque d'infrastructures de soutien suggèrent en outre que l'efficacité de ces ICP serait améliorée si elles comprenaient ou étaient accompagnées de tentatives d'amélioration de ces infrastructures. Ces tentatives pourraient, par exemple, consister à élargir l'accès aux services de médecine du travail et permettre à des professionnels d'identifier, d'évaluer, de contrôler et de surveiller efficacement les risques, et à mettre au point des systèmes pour encourager les investissements dans la prévention, ainsi que l'indemnisation et la réadaptation des travailleurs malades ou blessés. De ce point de vue, on peut donc soutenir que la réglementation privée actuelle en matière de SST est trop étroitement ciblée et que la création de partenariats avec les fonctions de soutien institutionnel plus larges en matière de SST est rare.

Les actions des organisations de fournisseurs sont un autre moyen potentiellement important par lequel les contextes locaux peuvent influencer l'opérationnalisation des ICP des acheteurs multinationaux. L'argument de Locke selon lequel il est faux de penser qu'il existe toujours des rapports de force asymétriques entre acheteurs et fournisseurs met en lumière comment l'équilibre des pouvoirs entre acheteurs et fournisseurs locaux peut être tel que ces derniers sont en mesure de résister ou, à défaut, de s'opposer aux tentatives des acheteurs pour améliorer les normes de santé et de sécurité. En fait, les données relatives au fonctionnement des chaînes d'approvisionnement indiquent plus généralement

que l'équilibre de la dépendance et donc du pouvoir entre acheteurs et fournisseurs peut englober des situations de dominance des fournisseurs, et des acheteurs, ainsi que des situations de dépendance mutuelle (Cousins et Crone, 2003). Elles indiquent en outre que ce sont les situations du dernier type qui favorisent le plus les relations de collaboration et de résolution de problèmes entre acheteurs et fournisseurs (Dore, 1983).

Ces différences en matière de dépendance montrent que non seulement la nature des relations acheteurs-fournisseurs varie considérablement, mais qu'elle varie également au sein d'économies et de secteurs particuliers en raison des capacités variables des acheteurs et des fournisseurs à satisfaire leurs propres intérêts axés de marché. Ce qui peut fonctionner dans une partie d'un secteur, par exemple, peut ne pas fonctionner dans une autre partie en raison des configurations différentes de la concurrence sur le marché et des acteurs qui y interviennent. Ces variations en matière de dépendance renforcent également le fait que la dynamique de la SST au sein des CAM ne peut être pleinement comprise sans tenir compte de la répartition des risques et du pouvoir entre les différents acteurs, ainsi que de la manière dont ils sont façonnés par leurs objectifs commerciaux respectifs et leur localisation sur le marché. Ainsi, il convient d'attirer également l'attention sur la manière dont ces facteurs déterminent – positivement et négativement – la capacité des acheteurs multinationaux (ou d'autres types d'acteurs) à les influencer.⁹

Conclusions et répercussions sur la recherche

Les données analysées dans le présent chapitre indiquent, tel que suggéré au départ, que la question de la SST au sein des CAM est paradoxale. Ces chaînes peuvent à la fois générer des modèles commerciaux qui maintiennent ou renforcent les déficits en matière de SST, et avoir un potentiel d'amélioration des normes existantes sur les lieux de travail à l'extrémité des chaînes, les exigences des acheteurs mondiaux étant parfois plus élevées que celles des organismes publics de réglementation dans les pays fournisseurs. Dans le même temps, tout porte

9 Par exemple, bien qu'une chaîne d'une grande envergure offre des perspectives d'emploi (ainsi que des perspectives sociales) qui cibleront des acteurs stratégiques, un tel effet de levier est moins probable lorsque les filières de la chaîne de valeur sont caractérisées par des relations commerciales axées sur le marché relativement souples (Risgaard et Hammer, 2011).

à croire que ce potentiel n'est que partiellement exploité dans l'ensemble. Le présent chapitre s'est donc particulièrement penché sur les facteurs qui, en influençant le moment et les moyens de procéder à ces tentatives pour améliorer les normes de SST dans ces chaînes, expliquent cette situation. Cette exploration a permis d'identifier toute une gamme de facteurs d'influence, ainsi que les limites importantes des connaissances sur le sujet.

Au niveau le plus élémentaire, les lacunes en matière de connaissances sont évidentes en ce qui concerne les résultats concrets en matière de SST obtenus lorsque les CAM sont utilisées pour tenter de protéger et d'améliorer la SST des travailleurs, souvent vulnérables, à l'extrémité de ces chaînes. Comme nous l'avons souligné dans la première section du présent chapitre, l'insuffisance des données est considérable sur presque tous les indicateurs des dispositions et des résultats en matière de SST, ainsi que sur les facteurs qui les influencent. En particulier, il faudra non seulement utiliser des mesures plus rigoureuses des performances en matière de SST dans les études futures, mais aussi mesurer les différentes dimensions des relations entre les acteurs et les processus pour que les effets de ces relations soient pris en compte. Par exemple, il importe non seulement d'avoir des informations sur les indicateurs relatifs aux normes de SST, à la sensibilisation aux questions de SST, aux pratiques de SST, au dialogue social sur la SST etc., mais il faut également obtenir suffisamment d'informations pour établir un lien entre ces dimensions et le statut économique et professionnel de tous les types de travailleurs. Il s'agit notamment de ceux qui travaillent dans les environnements agricoles figurant dans les études de cas. Par conséquent, si l'on veut bien comprendre les effets du travail à l'extrémité des CAM et les moyens de l'améliorer, il faut disposer de données permettant d'analyser les effets de questions telles que le statut contractuel, les horaires de travail, la structure des salaires et les mesures d'incitation, les niveaux de formation/d'éducation, l'accès aux soins en dehors du travail, et l'accès aux prestations de maladie et de maternité.

Dans le même temps, une autre lacune fondamentale de la recherche existante est que notre manque de connaissances en matière de SST au sein des CAM est d'autant plus marqué si l'on se concentre sur les deuxième et troisième niveaux, voire les niveaux encore inférieurs des chaînes d'approvisionnement. Par conséquent, bien qu'il existe parfois

des données exactes sur le premier niveau dans les chaînes d'approvisionnement, les informations sont beaucoup moins fiables sur les questions de SST dans les lieux de travail des niveaux inférieurs. C'est à ce niveau que le travail effectué par le projet à travers les trois études de cas s'est attaché à constater d'autres dispositions contractuelles et de sous-traitance, dépassant l'idée générale selon laquelle en raison d'un manque de ressources multiples dans les pays fournisseurs, les conditions de SST à ces niveaux sont plus susceptibles de se détériorer.

Les données existantes indiquent néanmoins clairement, bien qu'elles ne soient pas toujours suffisamment détaillées et approfondies, que pour comprendre pourquoi les acheteurs multinationaux tentent d'influencer les normes de SST dans les CAM et s'ils y parviennent, il est nécessaire de comprendre, d'après le contexte, ce qui « motive » de telles actions et ce qui influence la manière dont ces actions seront « traduites » en politiques et comportements opérationnels. Ce faisant, les données montrent clairement que pour pouvoir comprendre, il faut identifier les acteurs et les processus clés des chaînes qui peuvent influencer sur les dispositions et les résultats en matière de SST, et accorder une attention particulière aux facteurs qui influencent les actions et interactions en interne et en externe. L'analyse qui précède a décrit en détail ce que les données existantes nous révèlent au sujet de ces facteurs et, par conséquent, de ceux qui pourraient être exploités par les décideurs pour améliorer les normes de SST dans les CAM et au-delà. Par exemple, elle montre comment, dans de nombreux pays d'origine de la production, les pressions externes et l'appui en faveur de l'amélioration des dispositifs de SST sont souvent non seulement limités par la faiblesse des infrastructures, mais aussi largement inexplorés et non pris en compte dans les échelons inférieurs de la chaîne d'approvisionnement. Il est donc regrettable que, même si les interventions aux niveaux supérieurs d'une chaîne rencontrent un certain succès, il est tout simplement impossible de supposer, d'après les connaissances existantes, que ces effets positifs se répercuteront sur les niveaux inférieurs ou même sur des acteurs et des processus qui ne font pas partie d'une chaîne particulière.

Plus généralement, en examinant les connaissances actuelles concernant les principales influences qui impactent la SST à chaque niveau des CAM, le chapitre révèle l'ampleur des données nécessaires



pour comprendre à la fois la dynamique de la SST au sein des CAM et les points d'influence potentiels qui peuvent être utilisés pour les améliorer. Il est démontré, par exemple, qu'il faudra obtenir des connaissances sur la structure et l'organisation du travail et de l'emploi au sein des chaînes d'approvisionnement, notamment la nature de la rémunération du travail, les droits à la liberté d'association et les rôles des syndicats et de la négociation collective. Il faudra aussi obtenir des connaissances sur la nature des relations interentreprises, telles que l'identité des principaux acheteurs, les raisons qui motivent leurs achats, la mesure dans laquelle ils cherchent à comprendre et à influencer la SST, ainsi que les méthodes qu'ils utilisent à cette fin, et les rapports de force qui subsistent entre eux et leurs fournisseurs. Ces questions soulèvent à leur tour d'autres questions concernant, par exemple, l'utilisation des certifications, les points forts et les faiblesses dans les processus de vérification de la conformité, et les mesures à prendre en cas de non-conformité.

De même, une attention particulière a été accordée à l'influence des contextes nationaux et locaux sur les relations dans la chaîne d'approvisionnement, y compris les constellations d'acteurs institutionnels en dehors des relations commerciales immédiates au sein de la chaîne d'approvisionnement qui ont une incidence directe sur les expériences en matière de SST et sur les facteurs et contraintes qui leur sont favorables. Bien que les connaissances sur l'étendue et l'efficacité de ces influences plus larges soient souvent limitées et difficiles à obtenir, ces difficultés doivent, dans la mesure du possible, être abordées car les données montrent que ces facteurs sont essentiels pour mesurer les résultats des interventions en amont des chaînes d'approvisionnement visant à promouvoir les bonnes pratiques sur le lieu de production. Le rôle des systèmes nationaux et locaux de protection sociale et de réglementation, y compris les dispositions réglementaires et leur supervision, les services de prévention et de promotion de la SST, les services fondés sur l'assurance sociale exercent tous une influence sur la gestion de la SST au niveau de l'entreprise; il importe donc de comprendre les points forts et les limites de ces systèmes.

Une autre question importante identifiée dans les pages précédentes concerne les tentatives d'identification des points d'influence dans les CAM pour renforcer les critères des dispositions en matière de SST. Que signifie le terme «critère» dans ce contexte? Ce

compte-rendu s'est efforcé de montrer clairement que, conformément aux conclusions de la recherche sur la SST dans les petites entreprises et aux scénarios fragmentés des économies modernes des pays développés comme des pays en développement, les approches conventionnelles de la gestion de la SST adoptées par les organismes de normalisation à l'échelle mondiale et fréquemment mises en œuvre dans le but que les fournisseurs répondent aux exigences des EMN ont de sérieuses limites lorsqu'elles sont appliquées aux réalités de la production de biens et de services au sein des CAM. Si l'on ne tient pas compte de ces connaissances dans l'élaboration des stratégies visant l'amélioration, leurs effets seront au mieux limités par les contextes dans lesquels elles sont appliquées et au pire, inutiles pour les travailleurs qui ne bénéficient que de dispositions légales faibles en matière de SST dans les pays fournisseurs.

Enfin, l'analyse précédente a des répercussions importantes sur la nature des futurs travaux de recherche. Les méthodes de recherche conventionnelles dans le domaine de la SST s'inscrivent souvent dans des paradigmes relatifs aux sciences naturelles et à la médecine dans le cadre desquels les approches quantitatives, la conception d'enquêtes et le pouvoir représentatif sont des enjeux clés de la collecte de données. Cependant, pour comprendre la nature de l'influence exercée sur les relations dans la chaîne d'approvisionnement, le rôle du pouvoir et les contextes sociaux et économiques dans lesquels les relations se déroulent et leur influence considérable sur les résultats, l'émergence d'un nouveau paradigme s'impose. Même si les recherches quantitatives sur la SST sont nécessaires pour combler les lacunes dans les connaissances concernant les résultats identifiés ici, ce type de recherche ne fournira pas à lui seul l'analyse critique de la qualité des relations qui déterminent ces résultats ni les contextes économiques, politiques et réglementaires plus larges qui les affectent. Une recherche axée sur la SST, mais fondée sur des méthodes qualitatives de sciences sociales est donc nécessaire si nous voulons mieux comprendre ce qui fonctionne, pour qui et dans quels contextes. En outre, dans le cas des recherches axées sur les relations entre la production et les résultats en matière de SST dans les pays en développement, il convient d'entreprendre d'abord des évaluations qualitatives afin que des recherches plus quantitatives et médicales puissent ensuite être utilisées pour analyser et étayer les résultats de ces

évaluations là où cela est le plus pertinent. Cela importe d'autant plus que, dans les scénarios où les ressources disponibles sont rares pour la recherche, il est plus judicieux de commencer par évaluer les domaines pour lesquels les données sur l'exposition et les résultats en matière de SST sont les plus nécessaires pour ensuite distribuer les ressources de façon efficace et significative. Compte tenu du fait que pour la plupart des activités humaines – comme dans l'agriculture par exemple – il existe peu de documentation en matière de SST, l'utilisation de méthodes qualitatives pour identifier les manques de connaissance est souhaitable.

La voie à suivre pour l'amélioration des connaissances en matière de SST sur les CAM passe donc par l'élaboration d'un ensemble de principes d'organisation pour une approche mixte de la recherche qui peut être testée, aux niveaux individuel et collectif, par la triangulation des données collectées dans des études de cas pratiques spécifiques et leur utilisation pour établir un lien avec les données déjà collectées dans le cadre d'une analyse plus large de la chaîne de valeur en question. De cette façon, il devient possible d'identifier les facteurs incitatifs et contraintes

qui agissent pour faciliter ou limiter la gestion et le contrôle des facteurs de risques professionnels dans une chaîne d'approvisionnement, lesquels peuvent à leur tour être utilisés pour identifier des interventions possibles visant à réduire les risques auxquels les travailleurs sont confrontés. Dans le cadre d'une telle analyse, une méthodologie de recherche principalement qualitative permet d'établir des relations explicatives (ou des interconnexions) qui ne sont pas nécessairement de nature statistiquement vérifiable, puisque l'approche n'est pas centrée sur la vérification des hypothèses chiffrées, mais plutôt sur l'identification et la compréhension des interrelations. Ces interprétations peuvent être multidimensionnelles et non pas unidimensionnelles. Dans le cadre d'une telle méthodologie, le processus de triangulation est généralement un moyen puissant qui permet de bien comprendre la nature et la force des interconnexions. C'est cette réflexion qui a guidé la conception de la recherche empirique qui fait l'objet du présent rapport. Comme le chapitre suivant le montrera clairement, la recherche a produit des résultats solides et étayés qui, conformément à une évaluation réaliste (voir Pawson, 2006), forment une base solide et fiable pour une intervention stratégique et politique

Références

Adler, P. 2001. «Market, hierarchy and trust: The knowledge economy and the future of capitalism», *Organization Science*, Vol. 12, n°2, pp. 215-234.

Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail (EU-OSHA). 2016. *Contexts and arrangements for occupational safety and health in micro and small enterprises in the EU – SESAME project*. Disponible à l'adresse: <https://osha.europa.eu/en/tools-and-publications/publications/contexts-and-arrangements-occupational-safety-and-health-micro/view> [consulté le 8 octobre 2008]

—. 2017. *Worker participation in the management of occupational safety and health: qualitative evidence from ESENER-2*. Disponible à l'adresse: <https://osha.europa.eu/en/tools-and-publications/publications/worker-participation-management-occupational-safety-health/view> [consulté le 8 octobre 2008]

Anner, M. et al. 2013. «Toward joint liability on global supply chains: Addressing the root Causes of labour violations in international sub-contracting networks», *Comparative Labour Law and Policy Journal*, Vol. 35, pp. 1-43.

Anner, M. 2015. «Labor control regimes and worker resistance in global supply chains», *Labor History*, Vol. 56, n° 3, pp. 292–307.

Barrientos, M.C. et al. 2005. *The global burden due to occupational injury*, *American Journal of Industrial Medicine*, Vol. 48, n° 6, pp. 470–481.

Bartley, T. 2011. «Transnational governance as the layering of rules: Intersections of public and private Standards», *Theoretical Inquiries in Law*, Vol. 12, n° 2, pp. 517-542.

Berliner, D.; Prakash, A. 2014. «Public authority and private rules: How do domestic regulatory institutions shape the adoption of global private regimes?», *International Studies Quarterly*, Vol. 58, n° 4, pp. 793-803.

Brown, G.D. 2015. «Effective protection of workers' health and safety in global supply chains», *International Journal of Labour Research*, Vol. 7, n° 1-2, pp. 35-53.

Bureau international du Travail (BIT) 2006. *Occupational Safety and Health: synergies between security and productivity*. Genève. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_protect/@protrav/@safework/documents/meetingdocument/wcms_110380.pdf [consulté le 8 octobre 2017]

—.2006a. *Strategies and practice for labour inspection. Governing Body Geneva, November 2006 Committee on Employment and Social Policy* ESP. Troisième question à l'ordre du jour - décision. GB.297/ESP/3. Disponible à l'adresse: www.ilo.org/public/english/standards/relm/gb/docs/gb297/pdf/esp-3.pdf [consulté le 8 octobre 2017]

—.2012. *Improvement of national reporting, data collection and analysis of occupational accidents and diseases*. Genève. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---safework/documents/publication/wcms_207414.pdf [consulté le 8 octobre 2017]

—.2013. *Can better working conditions improve the performance of SMEs? An international literature review*. Genève. Disponible à l'adresse: <https://www.wsh-institute.sg/files/wshi/upload/cms/file/Global%20Estimates%20of%20Occupational%20Accidents%20and%20Work-related%20Illness%202014.pdf> [consulté le 8 octobre 2017]

—. 2015. *World Employment and Social Outlook 2015: The Changing Nature of Jobs*. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/global/research/global-reports/weso/2015-changing-nature-of-jobs/WCMS_368626/lang--en/index.htm [consulté le 8 octobre 2017]

—.2016. *Le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales*. Rapport IV, Conférence internationale du Travail 105^e session. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_468095.pdf [consulté le 8 octobre 2017]

Christopherson, S.; Lillie, N. 2005. «Neither global Nor standard: Corporate strategies in the new era of labor standards». *Environment and Planning A*, Vol. 37, pp.1919-1 938. Disponible à l'adresse: <http://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1068/a3789> [consulté le 8 octobre 2017]

Cousins, P.; Crone, M. 2003. «Strategic models for the development of obligation-based inter-firm relationships: A study of the UK automotive industry», *International Journal of Operations and Production Management*, Vol. 23, n° 12, pp. 1447-1474.

Cousins, P.; Lawson, B. 2007. «Sourcing strategy, supplier relationships, and firm performance: An empirical investigation of UK organisations», *British Journal of Management*, Vol. 18, pp. 123-137.

Dong, X.S. et al. 2011. «Injury underreporting among small establishments in the construction industry», *American Journal of Industrial Medicine*, Vol. 54, n° 5, pp. 339–349.

Dore, R. 1983. «Goodwill and the spirit of market capitalism», *British Journal of Sociology*, Vol. 34, n° 3, pp. 459-482.

Eberlein, B. et al. 2014. «Transnational business governance interaction: Conceptualisation and framework for analysis», *Regulation & Governance*, Vol. 8, n°1, pp. 1-21.

Equality and Human Rights Commission. 2010. *Inquiry into recruitment and employment in the meat and poultry processing sector*. Equality and Human Rights Commission: Manchester.

Esbenshade, J. 2001. «The private social accountability contract: Private monitoring from Los Angeles to the Global

Apparel Industry», *Labor Studies Journal*, printemps, pp. 98-120.

—.2004. *Monitoring Sweatshops: Workers, Consumers, and the Global Apparel Industry*. Temple University Press: Philadelphia.

Frick, K. and Wren, J. 2000. «Reviewing occupational health and safety management— multiple roots, diverse perspectives and ambiguous outcomes». In: Frick, K., Jensen, L., Quinlan, M., Wilthagen, T. (Eds.), *Systematic Occupational Health and Safety Management – Perspectives on an International Development*. Oxford: Pergamon.

Frick, K. 2011. «Worker influence on voluntary OHS management systems – A review of its ends and means», *Safety Science*, Vol. 49, n° 7, pp.974-987.

Gereffi, G., Humphrey, J. and Sturgeon, T. 2005. «The governance of global value chains», *Review of International Political Economy*, Vol. 12, n°1, pp. 78-104.

Gjoberg, M. 2009. «The origin of corporate social responsibility: global forces or national legacies?», *Socio-Economic Review*, Vol. 7, pp. 605–637.

Graham, D. and Woods, N. 2006. «Making corporate self-regulation effective in developing countries», *World Development*, Vol. 34, n° 5, pp.868–883.

Heide, J. and John, G. 1990. «Alliances in industrial purchasing: The determinants of joint action in buyer-supplier relationships», *Journal of Marketing Research*, Vol. 27, pp. 24-36.

Hopkins, A. 2005. «What are we to make of safe behaviour programs?», *Safety Science*, Vol. 44, pp.583-597.

James, P. *et al.* 2007. «Regulating supply chains to improve health and safety». *Industrial Law Journal*, Vol. 36, n° 2, pp.163-187.

James, P. *et al.* 2015. «Regulating the employment dynamics of domestic supply chains'. *Journal of Industrial Relations*, Vol. 57, n° 4, pp. 526-543.

James, S.; Lloyd, C. 2008. «Too much pressure? Retailer power and occupational health and safety in the food processing industry». *Work, Employment and Society*, Vol. 22, n° 4, pp. 1-18.

Kolben, K. 2007. «Integrative linkage: Combining public and private regulatory approaches in the design of trade and labour Regimes». *Harvard International Law Journal*, Vol. 48, n° 1, pp. 203–256.

—. 2011. «Transnational labour regulation and the limits of governance». *Theoretical Inquiries in Law*, Vol. 12, n° 2, pp.403–437.

Lakhani, T. *et al.* 2013. «From the first to the network: Global value chains and employment relation theory», *British Journal of Industrial Relations* Vol. 51, n° 3, pp. 440-472.

Leigh, J. *et al.* 2004. «An Estimate of the US Government's Undercount of Non-Fatal Occupational Injuries». *Journal of Occupational and Environmental Medicine*, Vol. 46, n° 10, p. 8.

Locke, R. *et al.* 2009. «Virtue out of necessity? Compliance, commitment, and the improvement of labour conditions in global supply chains», *Politics & Society*, Vol. 37, n° 3, pp. 319-351.

Locke, R. 2013. *The promise and limits of private power: Promoting labour standards in a global economy*. Cambridge University Press: New York.

Locke, R.; Romis, M. 2010. «The promise and perils of private voluntary regulation: Labour standards and work Organisation in two Mexican garment factories», *Review of International Political Economy*, Vol. 17, n° 1, pp. 45-74.

Locke, R. *et al.* 2013. «Complements or substitutes? Private codes, state regulation and the enforcement of labour standards in global supply chains», *British Journal of Industrial Relations*, Vol. 51, n° 3, pp. 519-552.

Murray, C. *et al.* 1996. «The Global Burden of Disease: a comprehensive assessment of mortality and disability from diseases, injuries, and risk factors in 1990 and projected to 2020». *Global Burden of Disease and Injury Series*, Vol. 1. Harvard Sch. Public Health/WHO/World Bank: Cambridge, MA

Mustard, C. *et al.* 2012. «Comparison of data sources for the surveillance of work injury». *Occupational and Environmental Medicine*, Vol. 69, pp. 317-24.

Nenonen, N. *et al.* 2014. *Global estimates of occupational accidents and fatal work- related diseases in 2014*. Tampere, Singapour. BIT, Genève. Disponible à l'adresse: <https://www.wsh-institute.sg/files/wshi/upload/cms/file/Global%20Estimates%20of%20Occupational%20Accidents%20and%20Work-related%20Illness%202014.pdf> [consulté le 8 octobre 2017]

O'Rourke, D. 2002. In Jenkins, R., Pearson, R. and Seyfang, G. (eds), *Monitoring the monitors: a critique of corporate third-party monitoring. Corporate Responsibility and Labour Rights: Codes of Conduct in the Global Economy*. Earthscan: London.

Pawson, R. 2006. *Evidence-based Policy: A realist perspective*. Sage: London.

Powell, W. 1990. «Neither market nor hierarchy: Network forms of organisation», *Research in Organizational Behaviour*, Vol. 12, pp. 295-336.

Prentice, R.; De Neve, G. (eds.) 2017. *Unmaking the global sweatshop: health and safety of the world's garment workers*. University of Pennsylvania Press

Quinlan, M. *et al.* 2001. «The global expansion of precarious employment, work disorganisation, and consequences

for occupational health: a review of recent research», *International Journal of Health Services*, Vol. 31, n°2, pp. 335-414.

Reinecke, J.; Donaghey, J. 2015. «After Rana Plaza: Building coalitional power for labour rights between unions and (consumption-based) social movement organisations», *Organization*, Vol. 22, pp. 720-740.

Rissgaard, L.; Hammer, N. 2011. «Prospects for labour in global value chains: Labour standards in the cut flower and banana industries», *British Journal of Industrial Relations*, Vol. 49, n°1, pp. 168-190.

Robson, L. *et al.* 2007. «The effectiveness of occupational health and safety management system interventions: A systematic review», *Safety Science*, Vol. 45, n° 3, pp. 329-353.

Rodriguez-Garavito, C. 2005. «Global governance and labor rights: Codes of conduct and anti-sweatshop struggles in global apparel factories in Mexico and Guatemala», *Politics & Society*, Vol. 33, n° 2, pp. 203-233.

Rosenman, K. *et al.* 2006. «How much work-related injury and illness is missed by the current national surveillance system?» *Journal of Occupational and Environmental Medicine*, Vol.48, n° 4, pp. 357-365.

Sako, M. 1992. *Prices, quality and trust: Inter-firm relations in Britain and Japan*. Cambridge University Press: Cambridge.

Scarborough, H. 2000. «The HR implications of supply chain relationships». *Human Resource Management Journal*, Vol. 10, n° 1, pp. 5-17.

Short, J.; Toffel, M. 2010. «Making Self-regulation More than Merely Symbolic: The Critical Role of the Legal Environment», *Administrative Science Quarterly*, Vol. 55, n°3, pp. 361-396.

Takala, J. *et al.* 2012. «Global estimates of the burden of injury and illness at work». *Journal of Occupational and Environmental Hygiene*, Vol. 11, pp. 326-37.

Takala, J. 2015. «Eliminating occupational cancer», *Industrial Health*, Vol. 53, pp. 307-309.

Trubek, D.; Trubek, L. 2007. «New governance and legal regulation: Complementarity, rivalry or transformation». *Columbia Journal of European Law*, Vol. 13, pp. 539-564.

Vogel, D. 2010. «The private regulation of global corporate conduct: Achievements and limitations». *Business and Society*, Vol. 9, n° 1, pp. 68-87.

Walters, D.; James, P. 2009. *Understanding the role of supply chains in influencing health and safety management and regulation*. Rapport de l'Institute of Occupational Safety and Health. Disponible à l'adresse: https://orca-mwe.cf.ac.uk/87478/1/Cardiff-Brookes_RR_Feb_10.pdf [consulté le 8 octobre 2017]

—.2011. «What motivates employers to establish preventive management arrangements within supply chains?» *Safety Science*, Vol. 49, pp. 988-994.

Walters, D. *et al.* 2012. *The Limits of Influence: The Role of Supply Chains in Influencing Health and Safety Management on Two Sectors*. Institution of Occupational Safety and Health: Leicester. Disponible à l'adresse: http://www.iosh.co.uk/books_and_resources/published_research.aspx [consulté le 8 octobre 2017]

Williams, G. *et al.* 2015. «Sub-contracting and labour standards: Reassessing the potential of international framework agreements», *British Journal of Industrial Relations*. Vol. 53, n° 2, pp. 181-203.

Zhu, J.; Morgan, G. 2017. *Global supply chains, institutional constraints and firm level adaptations: A comparative study of Chinese outsourcing firms*. Disponible à l'adresse: <https://doi.org/10.1177/0018726717713830> [consulté le 8 octobre 2017].





Pertinence pour les stratégies et programmes de l'OIT pour l'amélioration de la SST, y compris dans les CAM

*Lou Tessier, Branche de l'administration du travail, de l'inspection
du travail et de la sécurité et de la santé au travail*

La présente section repose sur les données tirées des trois champs d'investigation présentés dans les sections précédentes, ainsi que des trois études de cas réalisées dans le cadre du projet. Ces deux éléments sont pertinents pour alimenter la réflexion sur les stratégies et programmes de l'OIT visant à améliorer la SST.

1. Cadre stratégique et instruments de l'OIT pertinents

1.1 Cadre stratégique

La protection des travailleurs contre les maladies générales ou professionnelles et les accidents du travail est un domaine d'action prioritaire de l'OIT depuis sa création¹⁰ qui est toujours d'actualité. Les principes fondamentaux de l'OIT en matière de sécurité et de santé au travail (SST) sont énoncés dans la convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981; la convention (n° 161) sur les services de santé au travail, 1985; et la convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006. La stratégie mondiale en matière de sécurité et de santé au travail préconise une approche intégrée qui combine les normes de l'OIT avec d'autres moyens d'action, tels que le plaidoyer, la sensibilisation, le développement des connaissances, la diffusion des informations et la coopération technique afin d'en optimiser l'impact et l'utilité.

L'importance de la SST est une des priorités programmatiques de l'OIT. Le programme phare de l'OIT pour une action préventive dans le domaine de la SST (OSH-GAP, d'après le sigle anglais) est l'un des cinq programmes phares de l'OIT, dont l'objectif est de favoriser la création d'une culture mondiale de prévention dans le but de réduire l'incidence des décès, des accidents et des maladies liés au travail. Le programme OSH-GAP définit les domaines spécifiques qui nécessitent une attention particulière, notamment:

- les petites et moyennes entreprises (PME);
- la prévention des dangers et risques en matière de SST dans les CAM;
- la prévention en matière de SST dans des secteurs tels que l'agriculture et la construction, qui nécessitent une attention particulière compte tenu des risques et dangers persistants et graves qu'ils impliquent, de leur contribution au développement économique tant au niveau national que mondial, et de la part et de la composition de la main-d'œuvre dans ces secteurs;
- les groupes particulièrement vulnérables, tels que les jeunes travailleurs qui sont beaucoup plus souvent victimes d'accidents du travail que les autres.

Concernant son second domaine d'intervention, le programme phare a mis sur pied le projet conjoint BIT-UE visant à améliorer la base de connaissances et la sécurité et la santé dans les CAM en appui aux travaux du G20 sur la sécurité des lieux de travail, et organise également l'initiative du Fonds Vision Zéro (VZF),¹¹ qui est une initiative de coopération au développement axée sur la réduction des accidents et maladies professionnels graves dans les secteurs liés aux CAM.

L'objectif du programme phare OSH-GAP est d'atteindre les objectifs généraux définis ci-dessus en:

- renforçant les capacités nationales pour mettre en œuvre des approches systémiques proactives en matière de sécurité et de santé à l'aide d'un cadre d'intervention axé sur les résultats;
- renforçant les connaissances par l'élaboration d'indicateurs de SST qui orientent l'action préventive et les méthodologies de collecte des données sur la SST, et la conduite de recherches pour mieux comprendre les enjeux d'une prévention efficace en matière de SST et les facteurs incitatifs potentiels, notamment dans les chaînes d'approvisionnement mondiales (CAM);
- soutenant les professionnels de la SST, les institutions et les réseaux aux niveaux national, régional et mondial, qui sont essentiels à un développe-

10 Figurant dans le préambule de la Constitution de l'OIT (1919), ce point a été réaffirmé dans la Déclaration de Philadelphie (1944), puis dans la Déclaration de Séoul (2008), dans laquelle le droit à un milieu de travail sûr et salubre est reconnu en tant que droit humain fondamental et pas uniquement en tant que droit du travail.

11 Pour plus d'informations sur cette initiative, veuillez consulter le site: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_517539/lang--en/index.htm (BIT, 2016c).

ment et à un échange efficaces de connaissances, d'informations et de données et à la mise au point d'interventions évolutives et durables;

- stimulant la demande de lieux de travail sûrs et salubres.

Grâce à ces interventions, le programme phare OSH-GAP vise à apporter une contribution significative au Programme de développement durable 2030, et en particulier à l'Objectif 8 sur le travail décent et la croissance économique. Les travaux du programme renforceront également l'objectif 3 relatif à la santé et au bien-être.

Pour l'exercice 2018-2019, l'OIT a défini dix objectifs dans le cadre de son programme, dont l'un sera spécifiquement axé sur la sécurité et la santé au travail, y compris dans les CAM (*Résultat 7: Promouvoir la sécurité au travail et la conformité des lieux de travail, y compris dans les chaînes d'approvisionnement mondiales*). L'inclusion de ce résultat dans le Programme et Budget a été motivée en partie par la discussion de la Conférence internationale du Travail (CIT) sur le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales (juin 2016). La formulation du résultat tient compte de la nécessité de comprendre la dynamique du marché sur les lieux de travail liés aux CAM, car ils peuvent influencer sur les conditions de travail et la SST.

Comme le souligne la résolution adoptée en juin 2016 par la CIT,¹² les CAM sont complexes et diversifiées et leur impact sur les conditions de travail, y compris la SST, n'est pas suffisamment documenté. Pour faire face à cet enjeu, l'OIT a adopté un Programme d'action 2017-2021 sur le travail décent

dans les CAM qui identifie la génération et le partage des connaissances comme un domaine d'action spécifique. La résolution souligne également les possibilités qu'offrent les CAM pour promouvoir le travail décent. Ce projet étudie les modalités de mise en œuvre de ces possibilités pour la promotion de la SST et, à terme, l'amélioration des résultats en matière de SST au sein des CAM et au-delà.

1.2 Instruments de l'OIT

Un grand nombre d'instruments de l'OIT sont pertinents dans le cadre de notre étude, ce qui souligne les liens de causalité et de corrélation entre les diverses composantes du travail décent et les résultats en matière de SST. À la lumière des conclusions des études de cas réalisées dans le cadre du projet conjoint BIT-UE sur la SST dans les CAM, il convient de rappeler les principaux instruments de l'OIT qui présentent un intérêt particulier pour cette recherche.

Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable¹³

La Déclaration définit les piliers de l'Agenda du travail décent, qui comprennent: l'emploi, la protection sociale, le dialogue social et les droits au travail. Ces objectifs sont «indissociables, interdépendants et se renforcent mutuellement». Ils sont particulièrement pertinents pour la présente recherche, qui souligne l'importance de prendre en compte les quatre dimensions (ou piliers) pour tenter de comprendre les résultats en matière de SST au niveau de l'entreprise ou du secteur. Les études de cas illustrent également

12 «Les chaînes d'approvisionnement mondiales sont complexes, diverses et morcelées. Dans les secteurs du textile, de l'habillement, du commerce de détail, de la chaussure, de l'automobile, de l'agroalimentaire, de la pêche et des produits de la mer, de l'électronique, de la construction, du tourisme, de l'hôtellerie-restauration, de l'horticulture et des transports, entre autres secteurs, le nombre des chaînes d'approvisionnement mondiales s'est accru, à la faveur du progrès technologique. Elles ont contribué à la croissance économique, à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté et à l'entrepreneuriat et peuvent contribuer à la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Elles peuvent être un moteur du développement en favorisant les transferts de technologie, l'adoption de nouvelles méthodes de production et l'évolution vers des activités à plus forte valeur ajoutée, ce qui renforcerait le développement des qualifications, la productivité et la compétitivité [...] Parallèlement, des défaillances à tous les niveaux des chaînes d'approvisionnement mondiales ont contribué à des déficits de travail décent concernant les conditions de travail dans les domaines de la sécurité et de la santé au travail, des salaires et du temps de travail, et ont une incidence sur la relation de travail et les protections qu'elle peut apporter.» CIT, 105^{ème} session, 2016, Résolution concernant le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales à la suite de la discussion générale sur la base du rapport IV, intitulé *Le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales* (ILO, 2016a).

13 Adoptée par la Conférence internationale du Travail à sa quatre-vingt-dix-septième session, Genève, 10 juin 2008 (BIT, 2008a).

comment les différentes composantes de la protection sociale, telles que définies dans la Déclaration¹⁴, sont étroitement liées lorsque l'on cherche à identifier les facteurs qui contribuent à la sécurité et à la santé des travailleurs.

Conventions, recommandations, protocoles et recueils de directives pratiques de l'OIT sur la SST

L'OIT a adopté plus de 40 normes internationales du travail qui traitent directement ou indirectement de la SST, ainsi qu'un certain nombre de recueils de directives pratiques en la matière. Compte tenu de l'attention accordée aux CAM agroalimentaires, les instruments suivants sont particulièrement pertinents:

- La convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001, et la recommandation (n° 192) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001 énoncent les principes et les orientations pour l'établissement et la mise en œuvre d'un cadre politique national sur la SST dans l'agriculture.
- La convention (n° 129) sur l'inspection du travail (agriculture), 1969, et la recommandation n° 133 qui l'accompagne énoncent les principes et les orientations pour la mise en place d'un système d'inspection du travail dans l'agriculture.
- La convention (n° 121) sur les prestations en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, 1964, et la recommandation n° 121 qui l'accompagne énoncent des principes et prévoient des régimes de prestations minimales en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle. La convention définit clairement le rôle des régimes d'accidents du travail dans la prévention des accidents (article 26). Les dispositions de ces instruments sont également reprises dans le cadre de la convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952. En outre, la prévention et les prestations en cas d'accident du travail sont également considé-

rées comme étant des composantes d'un socle national de protection sociale dans le cadre de la recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012.

- La convention (n° 161) sur les services de santé au travail, 1985 et la recommandation n° 171 qui l'accompagne établissent des principes et fournissent des orientations pour la mise en place progressive de services de médecine du travail.
- La convention (n° 170) sur les produits chimiques, 1990, et la recommandation n° 177 qui l'accompagne établissent des principes et fournissent des orientations pour la réglementation de l'utilisation des produits chimiques au travail (classification, étiquetage, prévention, contrôle, information, coopération sur le lieu de travail, etc.).
- La convention (n° 110) sur les plantations, 1958 et la recommandation n° 110 qui l'accompagne couvrent une catégorie limitée d'entreprises agricoles pour un large éventail de conditions de travail, y compris la SST.
- Le Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans l'agriculture et le Guide pour la santé et l'hygiène dans le travail agricole. Le Recueil de directives pratiques vise à sensibiliser les travailleurs aux dangers et risques liés à l'agriculture et à promouvoir leur gestion et leur contrôle efficaces, tandis que le Guide fournit des informations sur les accidents du travail, la sécurité au travail, les conditions de vie, l'hygiène environnementale, l'empoisonnement aux pesticides, les maladies professionnelles, les problèmes d'ergonomie, l'organisation des services de santé au travail et les visites médicales pour les travailleurs agricoles.
- Un large éventail d'instruments sur la SST vient compléter les instruments susmentionnés (voir la liste en Annexe).

14 «ii) prendre et renforcer des mesures de protection sociale – sécurité sociale et protection des travailleurs – durables et adaptées aux circonstances nationales, en particulier:

- l'extension de la sécurité sociale à tous, y compris les mesures visant à assurer un revenu de base à tous ceux qui ont besoin d'une telle protection, et l'adaptation de son champ d'application ainsi que de sa portée afin de répondre aux incertitudes et besoins nouveaux engendrés par la rapidité des changements techniques, sociétaux, démographiques et économiques;
- des conditions de travail qui préservent la santé et la sécurité des travailleurs;
- la possibilité pour tous d'une participation équitable aux fruits du progrès en matière de salaires et de gains, de durée du travail et autres conditions de travail, et un salaire minimum vital pour tous ceux qui ont un emploi et ont besoin d'une telle protection» (ILO, 2008a).

Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale (1977)

La Déclaration sur les entreprises multinationales (EMN) est le seul instrument de l'OIT qui fournit des orientations directes aux entreprises sur leur politique sociale et des pratiques inclusives, responsables et durables sur le lieu de travail.¹⁵ Ses principes s'adressent aux EMN, aux gouvernements et aux organisations d'employeurs et de travailleurs, et couvrent divers domaines liés aux conditions de travail, notamment un chapitre sur la SST. La déclaration sur les MNE présente un intérêt pour la présente recherche en ce sens que dans les trois chaînes de valeur étudiées, les EMN sont impliquées dans une ou plusieurs étapes de production et de commercialisation. Une disposition particulièrement cruciale pour les conclusions des études de cas est le fait que la Déclaration souligne que les EMN «devraient aussi mettre à la disposition des représentants des travailleurs dans l'entreprise et, sur leur demande, des autorités compétentes et des organisations de travailleurs et d'employeurs de tous les pays où elles exercent leur activité des informations sur les normes de sécurité et d'hygiène applicables à leurs activités locales qu'elles observent dans d'autres pays. En particulier, elles devraient faire connaître aux intéressés tous les risques particuliers et les mesures de protection correspondantes qui sont associés à de nouveaux produits et procédés». L'intégration verticale de certaines EMN et leur présence dans différents pays (où les législations en matière de SST et le niveau d'accès à la technologie diffèrent) peuvent faciliter l'adoption de pratiques sûres dans leurs activités dans différents pays et accompagner la valorisation technologique et fonctionnelle.

Un autre aspect intéressant de la Déclaration est la disposition suivante: «Le cas échéant, les questions concernant la sécurité et l'hygiène devraient figurer dans les conventions conclues avec les représentants des travailleurs et leurs organisations». Dans

la pratique, un nombre croissant d'accords-cadres internationaux (ACI) intègrent des dispositions sur la SST (ETUC-CES, Syndex, Sustainlabour, 2010). Dans le cadre de leur élaboration, les ACI enregistrent une croissance en termes de portée (sujets), de couverture (dispositions sur les fournisseurs) et de mécanismes d'application. Une grande proportion d'ACI mentionne la SST¹⁶ ou inclut des clauses de SST, démontrant ainsi le degré de priorité du sujet. Alors que les fournisseurs sont presque toujours mentionnés dans les ACI, ils font rarement l'objet de clauses détaillées sur la SST, puisque seuls cinq accords disposent de mécanismes concrets détaillés pour promouvoir la SST tout au long de leur chaîne d'approvisionnement.¹⁷ Il semble que les entreprises recourent souvent à divers types de processus de sélection des fournisseurs pour exclure de leurs activités les fournisseurs dont les pratiques de SST sont médiocres. Bien que les ACI omettent souvent de mentionner des indicateurs et des objectifs concrets de SST permettant d'assurer le suivi des améliorations,¹⁸ le fait qu'un nombre croissant d'accords allouent des ressources financières à l'ACI et contiennent des dispositions spécifiques de suivi et d'évaluation est révélateur de leur efficacité croissante.

Travaux de l'OIT sur les initiatives de conformité privées (ICP)

Les initiatives de conformité privées (ICP) se sont multipliées dans le monde depuis les années 1990 et les trois études de cas illustrent leur portée et leur mode de fonctionnement.¹⁹ Originaires d'Amérique du Nord et d'Europe, les ICP liées au contrôle de la conformité et aux engagements volontaires en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) sont opérationnelles dans des régions et des secteurs économiques divers.²⁰ Toutes les ICP que les trois études de cas ont recensées contiennent des dispositions relatives à la SST dans leurs principes et points de conformité, et le degré de profondeur

15 Elle a été adoptée il y a près de 40 ans (modifiée en 2000 et 2006), puis révisée en 2017.

16 58 ACI, soit 85 pour cent des ACI signés en 2010.

17 EDF, IKEA, Inditex, Italcementi et Rhodia.

18 Sept mentionnent l'objectif de zéro accident.

19 Les ICP sont définies par leur statut de mécanismes volontaire privé pour assurer le suivi de la conformité aux normes publiques établies (loi ou réglementation) ou privées (codes de conduite, etc.). Il en existe plusieurs types: autoévaluations (systèmes de gestion), audits (internes et externes), certification et étiquetage, rapports publics. Toutes les ICP, quel qu'en soit le type, visent à mettre en avant le niveau de transparence, d'externalité et de conformité à la législation nationale et les services consultatifs. (BIT, 2013b)

20 Voir par exemple: Maloni et Brown, 2006.

varie d'une ICP à l'autre. A l'origine, les ICP étaient expérimentées dans des secteurs caractérisés par une production à forte intensité de main-d'œuvre, dans des pays (surtout en développement) dépourvus de mécanismes de contrôle du respect du droit du travail suffisants pour répondre aux exigences des acheteurs préoccupés pour leur image face aux consommateurs ayant des exigences sur les conditions environnementales ou professionnelles dans lesquelles les produits étaient fabriqués. L'impact de ces mécanismes sur les conditions de travail et la SST reste peu documenté, et les données disponibles ne portent que sur des cas spécifiques (Schuster et Maertens, 2016). Une question supplémentaire se pose concernant la gouvernance de ces normes privées (Nelson et Tallontire, 2014), le degré de divulgation publique requis (Oka, 2010) et l'hypothèse selon laquelle les acheteurs mondiaux dont les consommateurs sont exigeants ont toujours le pouvoir d'assurer la mise en œuvre de ces normes (Walters et James, 2011).

Du 10 au 12 décembre 2013, le BIT a accueilli à Genève une réunion d'experts sur l'inspection du travail et le rôle des initiatives de conformité privées (BIT, 2013c). Son but était d'approfondir les connaissances de l'OIT, de ses Etats membres et des organisations d'employeurs et de travailleurs sur l'inspection du travail et le rôle des IPC, et d'examiner les bonnes pratiques et les réponses politiques envisageables aux niveaux national, régional et international. Les discussions ont mis l'accent sur les différents domaines de complémentarité et de collaboration possibles, ainsi que sur les différentes questions relatives à la collaboration entre les administrations du travail, les inspections du travail et les ICP. Les études de cas illustrent la grande diversité des ICP et le fait qu'à l'heure actuelle, les articulations avec les systèmes nationaux d'inspection du travail ne sont pas encore en place, malgré des tentatives de collaboration en Indonésie, par exemple, entre les initiatives de conformité publique et privée dans la chaîne d'approvisionnement de l'huile de palme.

2. Enseignements tirés des travaux de recherche existants et des trois études de cas

2.1 Facteurs incitatifs et contraintes pour l'amélioration de la SST dans les CAM

La documentation scientifique disponible et les études d'impact sur la SST dans le contexte spécifique des CAM sont encore peu nombreuses (UE-OSHA, 2012; Walters et James, 2010; White et Benjamin, 2003), et la documentation qui examine les impacts des CAM sur la SST en dehors de la chaîne d'approvisionnement elle-même (c'est-à-dire les éventuelles répercussions) sont bien plus rares dans les pays fournisseurs (Asfaw *et al.*, 2010). Dans l'ensemble, la documentation parvient à des conclusions similaires à celles des études de cas, et souligne que l'intégration dans un marché mondial est à la fois un facteur incitatif et une contrainte pour l'amélioration de la SST sur les lieux de travail dans les pays fournisseurs, en fonction de la situation spécifique du marché (dans les pays fournisseurs et consommateurs) ainsi que des systèmes de gestion existants et des fonctions de soutien au niveau national.

Comme l'illustrent les études de cas, les spécificités de l'impact des chaînes de valeur mondiales sur la SST sont, à l'instar des CVM elles-mêmes, complexes et souvent multidimensionnelles. Quelques exemples d'impacts contextuels, indirects et multidimensionnels sont présentés ci-après.

- Dans les chaînes d'approvisionnement où les relations entre acheteurs et fournisseurs sont hautement transactionnelles (Gereffi et Lee, 2012) et où la différenciation et la visibilité des produits sont faibles, les contraintes de temps et l'instabilité des commandes pour les fournisseurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement peuvent déboucher sur une plus forte probabilité d'accidents du travail et de maladies professionnelles (James *et al.*, 2007; Saurin et Ferreira,

2009; Brown, 2002). L'étude de cas sur l'huile de palme dans deux régions d'Indonésie en fournit quelques exemples spécifiques, notamment celui des relations purement transactionnelles que différents types d'acteurs identifient comme étant une contrainte pour promouvoir des pratiques sûres dans le cadre des initiatives de conformité publiques et privées auprès des plus petits acteurs dans les petites exploitations.

- L'intégration dans l'économie mondiale peut se traduire par une valorisation fonctionnelle (Sudha, 2014; Chemnitz, 2012). Cela s'accompagne souvent de l'apparition de nouveaux risques dans les milieux de travail en évolution, pour lesquels les systèmes nationaux de SST ne sont pas toujours prêts (voir par exemple Marucci-Wellman *et al.* 2011). Un exemple intéressant figure dans l'étude de cas sur la chaîne de valeur du litchi à Madagascar, où le traitement au soufre des fruits frais a été introduit en vue d'accéder au marché mondial, et où est apparue une série de facteurs de risque nouveaux pour la direction et les travailleurs.
- Dans les chaînes d'approvisionnement où la qualité des produits et l'image des acheteurs mondiaux sont prioritaires, on constate l'apparition de nouvelles demandes de systèmes de gestion des risques tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Plusieurs exemples peuvent être tirés de l'étude de cas sur le café dans trois régions productrices de Colombie, où l'on constate que certains acheteurs mondiaux dont le positionnement sur le marché repose sur des produits de haute qualité investissent pour aider les producteurs de café à mettre en place des processus de travail plus sûrs, mais investissent aussi stratégiquement pour le bien-être général des agriculteurs qui permettra de garantir la durabilité de leur source d'approvisionnement à long terme.
- Dans les chaînes d'approvisionnement où les relations entre acheteurs et fournisseurs sont fondées sur la collaboration (Gereffi et Lee, 2012), il existe des transferts de connaissances et de technologies pour gérer les risques professionnels et améliorer la productivité (BIT, 2008 et Kristjansson, 2007). Par exemple, comme l'illustrent les études de cas, les importateurs et exportateurs de litchis participent de plus en plus directement à l'amélioration des processus de travail au stade du traitement du litchi, et récemment au stade de

la production, notamment en raison des relations à long terme qui existent entre les acteurs et de la stabilité des relations commerciales.

- Lorsque de bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé existent dans une CAM, elles ne sont pas nécessairement largement adoptées au niveau des pays producteurs. Les bonnes pratiques ne s'étendent aux lieux de travail autres que ceux des CAM que lorsque les institutions pertinentes s'acquittent activement de ce mandat (voir, par exemple, Ribeiro *et al.*, 2012). Un bon exemple de pratique est celui de la fédération nationale des producteurs de café en Colombie, qui a non seulement mis à profit les ICP existantes et les politiques d'approvisionnement durable pour étendre sa portée à un plus grand nombre d'agriculteurs, mais aussi établi un partenariat avec le ministère du Travail pour renforcer les connaissances sur les facteurs de risque pour la sécurité et la santé dans les plantations de café.
- Dans de nombreuses CAM, les demandes croissantes en matière de gestion environnementale et l'adoption de pratiques plus écologiques contribuent à éliminer ou à réduire les risques pour les travailleurs et leurs communautés (Molamohamadi et Ismail, 2014). Les trois études de cas en donnent un exemple, notamment les dispositions liées à la gestion de l'eau dans les différentes ICP qui s'appliquent aux trois CAM étudiées.

Si l'on examine de près les exemples d'améliorations de la SST réalisées par certains acteurs dans les trois CVM étudiées, il est clair qu'une action à la fois publique et privée s'impose. D'après les données collectées, l'implication et la collaboration de divers acteurs et la combinaison de plusieurs types d'interventions sont nécessaires pour améliorer efficacement la SST. A cet égard, il faudra intensifier les efforts pour identifier et coordonner ces actions.

En ce qui concerne l'amélioration de la SST, il ressort clairement des études de cas et de la documentation scientifique sur le sujet (Walters et James, 2010; White et Benjamin, 2003) que la mise en application doit aller de pair avec des fonctions de soutien si l'on veut atteindre la conformité et le bien-être au travail. A cet égard, plusieurs facteurs ont incité les gouvernements des pays fournisseurs à accorder une certaine attention aux questions de SST qui sont de fait liées aux CAM. Parmi ces facteurs, la signature d'accords commerciaux assortis de dispositions sur le

travail énonçant des dispositions précises en matière de SST pourrait être un facteur d'influence (Brown, 2005; OIT, 2013). Pour créer un environnement favorable à la SST, quatre éléments sont essentiels :

- L'importance de promouvoir et d'appuyer les systèmes d'inspection du travail qui privilégient la conformité et délaissent les inspections réactives et de routine pour passer à une utilisation stratégique et ciblée des inspections, et favoriser ainsi la conformité et l'engagement de multiples parties prenantes qui sont en mesure d'influencer et de rester en conformité dans un maximum de lieux de travail (Leppink, 2017).
- La nécessité de développer les compétences en matière de SST et de bien-être au travail au niveau national, mais aussi au sein des entreprises (Brown, 2015; Eisenbraun *et al.* 2015). En effet, lorsque ce n'est pas le cas, comme l'illustrent les études de cas, les systèmes de gestion de la SST tendent à mettre l'accent sur les risques de visibilité élevée, de gravité immédiate et de faible probabilité, en négligeant souvent l'importance des facteurs de risque ayant des conséquences moins visibles ou à long terme (comme les maladies professionnelles).
- La nécessité de développer l'accès aux services de médecine du travail en tant que partie intégrante d'un environnement favorable à la promotion de la santé et du bien-être dans les chaînes de valeur des pays en développement (Salerno, 2004). L'absence de compétences nécessaires pour mettre en œuvre des systèmes efficaces de gestion de la SST et la rareté des données fiables sur les maladies professionnelles dans les pays en développement, en particulier dans l'économie rurale et informelle, sont liées à la faible disponibilité des services de médecine du travail (surveillance médicale faible ou nulle) et qui en retour sont utilisées pour justifier l'absence d'investissement dans la prévention (taux d'incidence et indicateurs de résultats non disponibles).
- L'articulation entre les résultats en matière de SST et l'existence d'un système de protection sociale qui fonctionne bien, ainsi que l'état des conditions de travail connexes (notamment la structure des salaires et les relations contractuelles) (voir, par exemple, Tadesse *et al.*, 2015). Les trois études de cas montrent que les dangers et les risques en matière de SST ne se limitent pas aux dangers

et risques physiques, chimiques et biologiques et que les résultats négatifs en matière de SST sont particulièrement liés au manque d'accès à la protection sociale –maladie et soins médicaux, protection de la maternité et prestations en cas d'accidents du travail – et à des conditions de travail spécifiques, telles que le travail en roulement et les salaires basés sur le travail payé à la tâche et les régimes de primes. En outre, les travailleurs qui occupent un emploi temporaire ou sous-traité et les travailleurs indépendants sont souvent exclus de toute la gamme de dispositions légales, des mécanismes d'application et des fonctions de soutien en matière de SST.

Le développement et le maintien de capacités qui revêtent une importance capitale pour la création d'un environnement propice à la SST dans les chaînes de valeur (qu'elles soient intégrées ou non aux CAM) exigent un niveau élevé de coordination entre les systèmes et les fonctions, qui, dans la pratique, sont souvent dispersés entre plusieurs acteurs. Cette dispersion des systèmes et des fonctions nécessaires entre plusieurs acteurs pose également des problèmes liés à la responsabilité et à l'allocation des ressources financières nécessaires, non seulement à l'échelle nationale, mais aussi au niveau du secteur et du lieu de travail.

2.2 Données existantes et lacunes

Outils et recherches sur la traçabilité des chaînes d'approvisionnement et sur les questions de SST

Comme nous l'avons mentionné, la recherche universitaire souligne le déficit de connaissances sur la SST dans les CAM et les répercussions des CAM sur les chaînes de valeur orientées vers le marché intérieur (UE-OSHA, 2012; Walters et James, 2010; White et Benjamin, 2003). Les recherches disponibles tendent à présenter les caractéristiques ci-après.

- Elles adoptent une approche descendante, et tentent de suivre les CAM à partir de l'acheteur global dans un pays consommateur en amont. Cette approche tend à être limitative, car les acteurs en amont de la chaîne ont souvent une visibilité et une traçabilité limitées sur les premières étapes de la production dans la chaîne de valeur.

Par conséquent, la plupart des documents et des données disponibles se concentrent surtout sur les fournisseurs de premier rang dans les pays fournisseurs.

- Elles sont principalement axées sur la manufacture, et se limitent donc à l'impact des facteurs environnementaux sur les risques et dangers du lieu de travail, et négligent souvent les principales contraintes particulièrement fortes liées aux fonctions d'inspection et de soutien en milieu rural (voir, par exemple, le Secrétariat de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, 2015).

Le même phénomène se produit dans les grands programmes et initiatives relatifs au travail décent dans les CAM. Les outils sont insuffisants pour i) suivre les CVM du début à la fin; ii) évaluer les dangers et les risques en matière de SST aux différentes étapes de la production et en évaluer les causes profondes; et iii) comprendre les conditions spécifiques dans lesquelles la chaîne de valeur opère. Il est essentiel de disposer de ces informations pour formuler des interventions pertinentes selon le contexte (possibilité d'utiliser les points de levier existants dans la chaîne de valeur) et qui amélioreront efficacement les résultats en matière de SST (axées sur les résultats et impliquant des acteurs qui ne travaillent pas habituellement sur les questions de SST).

CAM: un potentiel inexploité de partage des connaissances sur la SST

Il est nécessaire de mettre en place des moyens novateurs pour améliorer les conditions de travail et la SST dans les chaînes d'approvisionnement qui contribuent également à améliorer la gouvernance de la SST (au sens des processus de gouvernance) dans les pays en développement. Favoriser les synergies entre tous les acteurs, les autorités nationales responsables des divers fonctions et systèmes de SST, les employeurs et leurs organisations, les travailleurs et leurs organisations, et d'autres acteurs intéressés, améliorerait la conformité et renforcerait la capacité nationale de protéger durablement la santé et la sécurité des travailleurs dans les chaînes d'approvisionnement et au-delà. Mieux comprendre les conditions de travail et la SST tout au long de la chaîne d'approvisionnement (y compris les fournisseurs formels et informels) peut constituer un point d'entrée pour la protection des travailleurs les plus vulnérables et, en fin de compte, contribuer à ce que

tous les travailleurs des pays producteurs en bénéficient.

Dans les trois études de cas, quatre points d'entrée sont identifiés pour réaliser ce potentiel (voir ci-après).

- Le renforcement des capacités institutionnelles par l'engagement de fonctions d'appui auprès des CVM dans les pays fournisseurs. En effet, comme le montrent les études de cas, les CVM agroalimentaires, en raison des exigences spécifiques du marché final, ont souvent plus de ressources (le marché international rémunère mieux, surtout s'il fait partie d'un régime d'ICP), sont au moins partiellement intégrées dans l'économie formelle et ont identifié des liens et une structure relationnelle / contractuelle entre les acteurs. Pour ce qui est des fonctions de soutien dans les pays fournisseurs qui ont une capacité institutionnelle limitée, ces caractéristiques peuvent faciliter la création d'une passerelle pour renforcer les capacités et dupliquer les bonnes pratiques développées dans une chaîne d'approvisionnement dans d'autres secteurs, puis progressivement à l'ensemble de l'économie.
- Le partage horizontal des connaissances à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement qui couvre les travailleurs les plus vulnérables. Lorsque les vulnérabilités en matière de SST sont identifiées à un stade spécifique de la chaîne de valeur, les acteurs à l'aval peuvent être mobilisés pour s'attaquer au problème. À cet égard, les acteurs à l'aval de la chaîne, bénéficiant souvent de systèmes de gestion de la SST, de professionnels formés et de systèmes de suivi, seraient en mesure de soutenir les petits acteurs qui sont encore éloignés du secteur formel.
- Le partage horizontal des connaissances à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement vers les travailleurs les plus vulnérables. Lorsque les maillons vulnérables en matière de SST sont identifiés à un certain stade de la chaîne d'approvisionnement, les acteurs économiques pourraient, à chaque étape, partager leurs expériences sur les meilleures pratiques. Comme l'illustrent les études de cas, certains acteurs (qui peuvent par exemple avoir accès à des marchés à plus forte valeur ajoutée ou faire partie d'un investissement étranger direct) ont mis au point des systèmes avancés pour contrôler les facteurs

de risque et tirer parti des synergies entre la SST et la productivité à leur stade de production. Ces nombreuses connaissances et expériences pourraient être diffusées dans le reste du secteur, y compris auprès des acteurs qui ne fournissent que le marché intérieur, afin d'éviter la création de secteurs à deux niveaux (c'est-à-dire un secteur opérant selon des bonnes pratiques de SST et un autre qui ne suivrait pas ces bonnes pratiques).

- Le partage des connaissances entre les différents pays fournisseurs sur les mesures de prévention au sein des chaînes d'approvisionnement d'un même produit. Cette dernière possibilité présente un intérêt particulier pour la SST. Les dangers et les facteurs de risque sont fortement contextuels et dépendent des processus de production. Par conséquent, les innovations en matière de SST développées pour des chaînes de valeur spécifiques dans un pays fournisseur pourraient potentiellement profiter à d'autres pays producteurs / fournisseurs du même produit. Pour ce qui est des possibilités d'exercer une certaine influence sur le marché, les acheteurs mondiaux peuvent s'approvisionner dans différents pays pour un seul produit et être disposés à adopter plus facilement des pratiques plus sûres dont l'ensemble de la base d'approvisionnement pourrait bénéficier.

Données indisponibles sur les résultats en matière de SST dans les CAM

Pour prévenir les accidents et les maladies, il faut pouvoir les détecter et en comprendre les causes. La disponibilité de données sur les accidents du travail et les maladies professionnelles est donc cruciale dans le cadre d'un système de gestion de la SST efficace à l'échelle de l'entreprise, du secteur et du pays. Comme l'illustrent les études de cas, la disponibilité des données sur les indicateurs de la SST dans les CAM rejoint la question globale de la disponibilité de données fiables sur la SST dans les recherches existantes (synthétisée par le BIT, 2012 ainsi que par la Journée mondiale de la sécurité et

de la santé au travail 2017 «Optimiser la collecte et l'utilisation des données sur la SST», BIT, 2017b).

La Résolution sur les statistiques des lésions professionnelles résultant des accidents du travail, adoptée par la seizième Conférence internationale des statisticiens du travail (BIT, 1998) définit trois types d'indicateurs pour la SST: les indicateurs de résultats (nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles, nombre de travailleurs concernés et de journées de travail perdues); les indicateurs de capacité et d'aptitude (nombre d'inspecteurs ou de professionnels de la santé spécialisés dans la SST); et les indicateurs d'activité (nombre de jours de formation, nombre d'inspections). Ces indicateurs visent à rendre compte de l'état de la SST au sein de la population active (résultats), ainsi que des capacités disponibles et des efforts effectivement déployés pour améliorer ces conditions (capacité, aptitude et activités). Les principales sources²¹ de collecte de ces indicateurs, ainsi que leurs limites et les enjeux relatifs à la couverture, l'exactitude et la comparabilité (BIT, 2017c) sont décrits ci-après.

- Les statistiques de l'inspection du travail²²: le registre de notification des accidents du travail et des maladies professionnelles à l'inspection du travail est souvent fondé sur les obligations légales imposées aux employeurs qui doivent déclarer ces accidents et maladies, bien que l'absence de déclaration reste un problème dans l'économie formelle et que ces exigences ne sont généralement pas d'actualité dans l'économie informelle. Des statistiques supplémentaires sur l'inspection du travail peuvent fournir une gamme d'indicateurs sur les capacités, les aptitudes et les activités.
- Les dossiers de demandes d'indemnisation auprès des régimes d'assurance accidents du travail: les demandes d'indemnisation en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle dans le cadre de l'assurance sociale légale font état du nombre d'accidents et de maladies indemnifiables pour la population couverte. Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, la population couverte ne représente souvent

21 Sources complémentaires: systèmes de déclaration d'incidents, enquête sur les travailleurs et employeurs, registres des institutions de protection sociale (assurance et assistance sociale incluses), registres des services d'urgence, etc. Le BIT recommande de mettre sur pied un comité de coordination national composé de représentants du gouvernement, d'autres statisticiens sur les accidents du travail, et d'organisations d'employeurs et de travailleurs.

22 Pour plus d'informations, voir la convention (n° 81) sur l'inspection du travail, 1947; BIT, 2016b; BIT, 2017a.

qu'une infime partie de la population active, sans tenir compte de l'économie informelle et des travailleurs qui n'ont pas d'emploi permanent dans l'économie formelle (BIT, 2015a).

- Les données de surveillance de la santé: les taux de morbidité et de mortalité liées aux accidents du travail et aux maladies professionnelles sont rarement disponibles dans les pays en développement, souvent parce que le système de santé ne dispose pas de l'équipement nécessaire pour générer ce type de données (manque de disponibilité de personnel qualifié capable de les détecter, disponibilité et accessibilité géographique et financière limitées des services de médecine du travail et des services de médecine générale, absence de système de suivi, absence de base de données centralisée avec des données désagrégées). Ces difficultés montrent que le fardeau des maladies professionnelles à l'échelle nationale est rarement une donnée mesurée et disponible. Ces enjeux expliquent également pourquoi les données sur les maladies professionnelles restent rares, même lorsque des données sur les accidents sont disponibles.
- Les rapports sur le développement durable: certaines entreprises, autorités publiques et ONG du monde entier publient actuellement des rapports sur le développement durable, y compris les impacts économiques, environnementaux et sociaux causés par leurs activités quotidiennes. Bon nombre de ces rapports révèlent des données sur la SST, comme les rapports conformes à la *Global Reporting Initiative* (GRI). Néanmoins, les données publiées concernent des établissements ou des entreprises spécifiques et ne sont pas agrégées de manière à être exhaustives et comparables entre établissements, secteurs et pays.

Les trois premières sources de données susmentionnées sont généralement compilées au niveau national et la désagrégation par secteur est rarement disponible, et encore moins par chaîne d'approvisionnement. Dans les trois études de cas élaborées dans le cadre du projet BIT-UE sur la SST dans les CAM, le cas du café en Colombie se démarque des autres par les efforts concertés de la Fédération nationale des producteurs de café et du ministère

du Travail pour collecter des données sur la SST, en particulier sur la base d'approvisionnement de la chaîne (les producteurs de café).²³ Le manque de données consolidées, exhaustives et fiables sur la SST aux différentes étapes de la production des chaînes d'approvisionnement entrave la sensibilisation et le consensus sur les mesures de prévention prioritaires. Cela décourage d'autant plus les efforts déployés pour des questions perçues comme étant intangibles, en particulier par les acteurs qui peuvent être déconnectés d'un environnement institutionnel propice à la SST (comme l'illustrent les entretiens réalisés dans le cadre des études de cas auprès des agriculteurs et de leurs familles dans des zones rurales isolées).

3. Suggestions pour l'avenir

Les recherches menées dans le cadre du projet conjoint BIT-UE visant à améliorer la base de connaissances et la sécurité et la santé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en appui aux travaux du G20 sur la sécurité des lieux de travail peuvent orienter l'action de l'OIT dans la promotion de la SST et du *Programme d'action 2017-2021 sur le travail décent dans les CAM*. Le projet a mis en évidence trois conclusions principales: i) l'importance de comprendre le fonctionnement des CVM dans leur intégralité afin de proposer des interventions visant à améliorer efficacement la SST au sein de ces chaînes et au-delà; ii) l'importance du rôle des systèmes nationaux de SST (dans lesquels opèrent les CVM) et la nécessité de combler les lacunes importantes en matière de données sur les résultats de la SST dans les pays fournisseurs; et iii) la nécessité de mobiliser un large éventail d'acteurs sur le thème de la SST et du bien-être au travail dans les réseaux de production et les fonctions d'inspection et de soutien, ce qui suppose un engagement politique soutenu dans ce sens.

En ce qui concerne le premier point, le développement du projet et l'application de la méthodologie de recherche ont été adaptés du cadre des systèmes de marchés pour le travail décent (*Markets Systems for Decent Work*; BIT, 2015). Cette méthode pourrait devenir un outil permettant de mettre au point des

23 The two institutions partnered to conduct a survey on occupational safety and health among coffee growers in 2013 and 2014.

interventions qui amélioreraient efficacement la SST au sein des CVM et au-delà. En effet, la méthodologie développée dans le cadre du projet (détaillée dans le deuxième volume de la présente publication) permet d'identifier les éléments suivants:

- i. les principales vulnérabilités aux risques professionnels aux différents niveaux des chaînes d'approvisionnement;
- ii. les pratiques commerciales et les lacunes institutionnelles dans lesquelles ces vulnérabilités sont enracinées;
- iii. les acteurs, incitations et capacités disponibles pour contribuer à l'amélioration de la SST;
- iv. une combinaison d'interventions publiques et privées qui peuvent améliorer les résultats en matière de SST.

En se fondant sur des connaissances approfondies de la dynamique de la chaîne de valeur ainsi que du système de marché et du système institutionnel dans lesquels elle opère, les points d'entrée pour l'amélioration de la SST au sein et au-delà de la chaîne de valeur peuvent être identifiés puis transformés en modèles d'intervention. À l'avenir, il conviendrait d'axer les travaux sur l'amélioration de cette méthodologie en l'appliquant à d'autres chaînes de valeur et pays, et ainsi renforcer sa solidité et uniformiser ses différents outils pour faciliter leur adaptation à divers contextes.

Puisque la méthodologie mise au point pour ce projet repose sur l'examen des données et des preuves existantes sur un système de marché et institutionnel donné, puis sur des recherches qualitatives plus approfondies, la nécessité de remédier à l'insuffisance de données sur la SST dans un certain nombre de pays et de secteurs de l'économie ressort clairement des trois études de cas. Ces dernières illustrent en grande partie les observations formulées au fil du temps par les mandants de l'OIT qui ont amené le programme phare de l'OIT pour une action préventive dans le domaine de la SST à accorder la priorité aux données sur la SST. D'après les expériences re-

cueillies pendant la réalisation des études de cas, les éléments suivants sont particulièrement importants:

- i. la nécessité d'investir dans la collecte de données sur les maladies professionnelles et les effets de l'exposition aux facteurs de risque professionnels sur la santé à long terme, surtout dans les pays en développement, et plus particulièrement en milieu rural, étant donné que les systèmes existants de collecte de données et d'indicateurs sont plutôt axés sur la sécurité, les accidents et les activités en milieu urbain;
- ii. l'investissement nécessaire pour documenter le « *business case* » pour la SST au niveau des entreprises et des exploitations agricoles, pour libérer le potentiel inexploité et promouvoir la SST du point de vue de la productivité (ce qui serait également plus organique que d'accorder la priorité aux contrôles de conformité par des parties externes, comme c'est le cas aujourd'hui – souvent perçu comme des pressions externes);
- iii. l'importance de la coordination et de la cohérence dans la collecte des données sur la SST, qui peuvent provenir de sources variées, parmi lesquelles certaines sont rarement examinées (registres d'infrastructures de santé, rapports annuels d'entreprises); à cet égard, certains pays comme le Brésil²⁴ expérimentent de nouveaux systèmes d'analyse des données pour la SST qui pourront influencer considérablement les interventions visant à améliorer la SST.

Comme le soulignent les travaux de recherches menés dans le cadre du projet, la coordination et la mobilisation à grande échelle des acteurs des CVM, ainsi que de leur environnement commercial et institutionnel sont essentielles pour améliorer les résultats en matière de SST au sein des CVM et au-delà. Un engagement politique continu est nécessaire, tout comme une coordination efficace en vue d'améliorer les résultats en matière de SST. La dynamique politique actuelle en matière de prévention, qui figure parmi les priorités du programme du G7 et du G20, doit être soutenue et mobilisée au profit des

24 See "World Safe Day 2017: new and innovative partnership launched in Brazil Brasilia, 28 April 2017" accessible at: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed.../---lab_admin/.../wcms_551554.pdf

travailleurs et des secteurs les plus vulnérables, notamment dans les pays en développement, y compris dans les pays qui peinent à tirer pleinement parti du commerce mondial, en partie en raison des déficiences de leurs systèmes d'application de la loi, et des fonctions de soutien visant à promouvoir un travail décent (y compris des infrastructures adaptées). Dans cette perspective, la SST est un point d'entrée intéressant et constructif, car elle implique une amélioration des processus de travail avec des répercussions sur la productivité, et nécessite la collaboration entre les travailleurs, les employeurs et les gouvernements.



Références

- Alli, B. O. 2008. *Fundamental principles of occupational health and safety*. Deuxième édition. BIT, Genève.
- Antras, P.; Chor, D. 2013. «Organizing the global value chain», in *Econometrica*, Vol. 81, n° 6, pp. 2127–2204.
- Brown, G. D. 2002. *The Global Threats to Workers' Health and Safety on the Job*. Social Justice Vol. 29, n° 3, p. 89.
- Brown, G. D. 2005. «Protecting Workers' Health and Safety in the Globalizing Economy through International Trade Treaties». *International Journal of Occupational and Environmental Health*, Vol. 11, pp. 207–209.
- Brown, G. D. 2015. «Effective protection of workers' health and safety in global supply chains». *International Journal of Labour Research*. Vol. 7 Numéro 1-2. BIT-ACTRAV: Genève.
- Bureau international du Travail. 1977. *Tripartite Declaration of Principles concerning Multinational Enterprises and Social Policy*. BIT, Genève. Disponible à l'adresse: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---.../wcms_094386.pdf [consulté le 8 octobre 2017]
- . 1998. *Resolution concerning statistics of occupational injuries (resulting from occupational accidents)*, adopted by the Sixteenth International Conference of Labour Statisticians. Genève. Disponible à l'adresse: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/.../wcms_087528.pdf [consulté le 8 octobre 2017]
- . 2008a. *Declaration on Social Justice for a Fair Globalization*. Adopted by the International Labour Conference at its Ninety-seventh Session, Geneva, 10 June 2008. Genève. Disponible à l'adresse: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---cabinet/.../wcms_371208.pdf [consulté le 8 octobre 2017]
- . 2008b. *Global Compact and safety and health – improving occupational safety and health in the supply chain: a public-private partnership project between ILO, Volkswagen and GTZ*. ILO Evaluation Summaries. BIT, Genève. Disponible à l'adresse: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---.../---exrel/.../publication/wcms_410307.pdf [consulté le 8 octobre 2017]
- . 2012. *Improvement of national reporting, data collection and analysis of occupational accidents and diseases*. Genève. Disponible à l'adresse: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---.../wcms_207414.pdf [consulté le 8 octobre 2017]
- . 2013a. *Social Dimensions of Free Trade Agreements. Studies on Growth with Equity*. International Institute of Labour Studies. Genève. Disponible à l'adresse: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---inst/.../wcms_228965.pdf [consulté le 8 octobre 2017]
- . 2013b. *Inspection du travail et initiatives de vérification privées: tendances et enjeux*. Document d'information en vue de la Réunion d'experts sur l'inspection du travail et le rôle des initiatives de vérification privées (Genève, 10–12 décembre 2013). Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---lab_admin/documents/meetingdocument/wcms_230806.pdf [consulté le 8 octobre 2017]
- . 2013c. *Report of the Meeting of Experts on Labour Inspection and the Role of Private Compliance Initiatives* (Genève, 10–12 décembre 2013). Disponible à l'adresse: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---.../meetingdocument/wcms_230798.pdf [consulté le 8 octobre 2017]
- . 2015a. *World Social Protection Report*. BIT, Genève. Disponible à l'adresse: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/.../wcms_245201.pdf [consulté le 8 octobre 2017]
- . 2015b. *Value Chain Development for Decent Work: How to create employment and improve working conditions in targeted sectors*. Deuxième édition. Genève. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/empent/areas/value-chain-development-vcd/WCMS_434362/lang--en/index.htm [consulté le 8 octobre 2017]
- . 2016a. Résolution concernant le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales à la suite de la discussion générale sur la base du rapport IV, intitulé *Le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales*, 105^e session. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/105/texts-adopted/WCMS_497555/lang--en/index.htm [consulté le 8 octobre 2017]
- . 2016b. *Guide on the Harmonization of Labour Inspection Statistics*. Genève. Disponible à l'adresse: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---.../wcms_506961.pdf [consulté le 8 octobre 2017]
- . 2016c. Webpage of the Vision Zero Fund initiative. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/safework/projects/WCMS_517539/lang--en/index.htm [consulté le 8 octobre 2017]
- . 2017a. *Collection and Use of Labour Inspection Statistics – A short guide*. Genève. Disponible à l'adresse: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---.../wcms_537155.pdf [consulté le 8 octobre 2017]
- . 2017b. *Challenges for the collection of reliable OSH data*. Fiche technique pour la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail «optimiser la collecte et l'utilisation des données relatives à la sécurité et à la santé au travail». Disponible à l'adresse: www.ilo.org/safeday [consulté le 8 octobre 2017]
- . 2017c. «World Safe Day 2017: new and innovative partnership launched in Brazil» Brasília, 28 avril 2017. Disponible à l'adresse: <http://www.ilo.org/safework/info/>

publications/WCMS_551554/lang--en/index.htm [consulté le 8 octobre 2017]

Chemnitz, C. 2012. *The impact of food safety and quality standards on developing countries agricultural producers and exports*.

Eisenbraun *et al.* 2015. *Occupational Safety and Health Conditions in Apparel Factories: Worker Perceptions and the Role of Management Systems*. Document de travail Better Work n° 18. BIT, Genève.

ETUC-CES, Syndex, Sustainlabour. 2010. *Occupational Health and Safety and Environmental Clauses in International Framework Agreements: a Study*. ETUC: Bruxelles.

Gereffi, G.; Lee, J. 2012. «Why the World Suddenly Cares About Global Supply Chains», in: *Journal of Supply Chain Management*, Vol. 48, pp. 24–32.

International Conference on Chemicals Management Secretariat. *The business case for knowing chemicals in products and supply chains*. Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, Quatrième session, 28 septembre – 2 octobre 2015, Genève. Disponible à l'adresse: <http://www.saicm.org/Meetings/ICCM4/tabid/5464/language/en-US/Default.aspx> [consulté le 8 octobre 2017]

James, P. *et al.* 2007. «Regulating Supply Chains to Improve Health and Safety», in: *Journal of Cleaner Production*.

Kristjansdottir M. 2007. *Better health and safety for suppliers: A partnership project between Volkswagen, ILO and GIZ. Case Studies – Measuring impact and auditing*. The Global Compact, New York.

Krugman, P. 1995. «Growing world trade: Causes and consequences», in *Brookings Papers on Economic Activity*, Vol. 1995, n° 1, pp. 327–377.

Leamon, T.B. 2001. «The Future of Occupational Safety and Health», in: *International Journal of Occupational Safety and Ergonomics*, Vol. 7, pp. 403–408.

Leppink, N. 2017. *Achieving Compliance through Strategic Compliance Planning. Symposium on Strategic Compliance in Indonesia through the Labour Inspection System*. ILO, 2017. Disponible à l'adresse: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-/asia/-/ro.../wcms_549811.pdf [consulté le 8 octobre 2017]

Maloni, M.J.; Brown, M.E. 2006. «Corporate Social Responsibility in the Supply Chain: An Application in the Food Industry», in: *American Journal of Public Health*, Vol. 101, pp. 854–60.

Marucci-Wellman, H. *et al.* 2011. «Occupational injuries in a Commune in Rural Vietnam Transitioning from Agriculture to New Industries», in: *American Journal of Public Health*, Vol. 101, pp. 854–60.

Molamohamadi, Z.; Ismail, N. 2014. «The Relationship between Occupational Safety, Health, and Environment, and Sustainable Development: A Review and Critique», in: *International Journal of Innovation, Management and Technology*, Vol. 5, pp. 198–202.

Nelson, V.; Tallontire, A. 2014. «Battlefields of ideas: changing narratives and power dynamics in private standards in global agricultural value chains», in: *Agriculture and Human Values*, Vol. 31, pp. 481–497.

Oka, C. 2010. «Accounting for the Gaps in Labour Standard Compliance: The Role of Reputation-Conscious Buyers in the Cambodian Garment Industry», *European Journal of Development Research*, Vol. 22, n° 1, p. 59.

Ribeiro, M.G. *et al.* 2012. «Occupational safety and health practices among flower greenhouses workers from Alto Tietê region (Brazil)», in: *Science of the Total Environment*, Vol. 416, pp. 121–126.

Salerno, D. 2004. «Outsourcing: wagering protection», in: *Journal of Epidemiology and Community Health*, Vol. 58, p. 373.

Saurin, T.A.; Ferreira, C.F. 2009. «The impacts of lean production on working conditions: A case study of a harvester assembly line in Brazil», in: *International Journal of Industrial Ergonomics*, Vol. 39, pp. 403–412.

Schuster, M.; Maertens, M. 2016. «Do private standards benefit workers in horticultural export chains?» *Journal of Cleaner Production*, Vol. 112.

Sudha, T. 2014. «The transformation of Agri-Food Supply Chain», *Agriculture*, p. 177.

Tadesse, S. *et al.* 2015. «Sickness absenteeism and associated factors among horticulture employees in lume district, southeast Ethiopia», in: *Journal of Occupational Medicine and Toxicology*, Vol. 10.

Walters D.; James P. 2010. *Understanding the role of supply chains in influencing health and safety at work*. IOSH Research Committee: Wigston.

Walters, D.; James, P. 2011. «What motivates employers to establish preventive management arrangements within supply chains?» *Safety Science*, Vol. 49, pp. 988–994.

White J.; Benjamin K. 2003. *Occupational Health in the Supply Chain: A Literature Review*. Health and Safety Laboratory: Sheffield.

WTO. 2013. *Global value chains in a changing world*. Ed. Deborah K. Elms et Patrick Low. Fung Global Institute (FGI), Nanyang Technological University (NTU), et Organisation mondiale du Commerce (OMC), 2013. Disponible à l'adresse: https://www.wto.org/english/res_e/booksp_e/aid4tradeglobalvalue13_e.pdf [consulté le 8 octobre 2017]

Annexe

Instruments de l'OIT sur la sécurité et la santé au travail

Dispositions générales

Instruments à jour

- C155 - Convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981
- P155 - Protocole de 2002 relatif à la convention sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981
- R164 - Recommandation (n° 164) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981
- C161 - Convention (n° 161) sur les services de santé au travail, 1985
- R171 - Recommandation (n° 171) sur les services de santé au travail, 1985
- C187 - Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006
- R197 - Recommandation (n° 197) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006
- R097 - Recommandation (n° 97) sur la protection de la santé des travailleurs, 1953
- R102 - Recommandation (n° 102) sur les services sociaux, 1956
- R194 - Recommandation (n° 194) sur la liste des maladies professionnelles, 2002
 - Instrument à statut intérimaire
- R031 - Recommandation (n° 31) sur la prévention des accidents du travail, 1929

Instrument remplacé

- R112 - Recommandation (n° 194) sur la liste des maladies professionnelles, 2002

Protection contre des risques professionnels spécifiques

Instruments à jour

- C115 - Convention (n° 115) sur la protection contre les radiations, 1960
- R114 - Recommandation (n° 114) sur la protection contre les radiations, 1960
- C139 - Convention (n° 139) sur le cancer professionnel, 1974
- R147 - Recommandation (n° 147) sur le cancer professionnel, 1974
- C148 - Convention (n° 148) sur le milieu de travail (pollution de l'air, bruit et vibrations), 1977
- R156 - Recommandation (n° 156) sur le milieu de travail (pollution de l'air, bruit et vibrations), 1977
- C162 - Convention (n° 162) sur l'amiante, 1986
- R172 - Recommandation (n° 172) sur l'amiante, 1986
- C170 - Convention (n° 170) sur les produits chimiques, 1990
- R177 - Recommandation (n° 177) sur les produits chimiques, 1990
- C174 - Convention (n° 174) sur la prévention des accidents industriels majeurs, 1993
- R181 - Recommandation (n° 181) sur la prévention des accidents industriels majeurs, 1993

Instruments à réviser

- C013 - Convention (n° 13) sur la céruse (peinture), 1921
- C119 - Convention (n° 119) sur la protection des machines, 1963
- R118 - Recommandation (n° 118) sur la protection des machines, 1963
- C127 - Convention (n° 127) sur le poids maximum, 1967
- R128 - Recommandation (n° 128) sur le poids maximum, 1967
- C136 - Convention (n° 136) sur le benzène, 1971
- R144 - Recommandation (n° 144) sur le benzène, 1971
- R003 - Recommandation (n° 3) sur la prévention du charbon, 1919
- R004 - Recommandation (n° 4) sur le saturnisme (femmes et enfants), 1919
- R006 - Recommandation (n° 6) sur le phosphore blanc, 1919

Instrument dépassé

- R032 - Recommandation (n° 32) sur les dispositifs de sécurité des machines, 1929

Protection dans certaines branches d'activité

Instruments à jour

- C120 - Convention (n° 120) sur l'hygiène (commerce et bureaux), 1964
- R120 - Recommandation (n° 120) sur l'hygiène (commerce et bureaux), 1964
- C167 - Convention (n° 167) sur la sécurité et la santé dans la construction, 1988
- R175 - Recommandation (n° 175) sur la sécurité et la santé dans la construction, 1988
- C176 - Convention (n° 176) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995
- R183 - Recommandation (n° 183) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995
- C184 - Convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001
- R192 - Recommandation (n° 192) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001

Instrument à statut intérimaire

- C045 - Convention (n° 45) des travaux souterrains (femmes), 1935

Instrument dépassé

- C062 - Convention (n° 62) concernant les prescriptions de sécurité (bâtiment), 1937

Instruments remplacés

- R053 - Recommandation (n° 53) concernant les prescriptions de sécurité (bâtiment), 1937
- R055 - Recommandation (n° 55) sur la collaboration pour la prévention des accidents (bâtiment), 1937

Tous ces instruments sont disponibles dans la base de données Normlex de l'OIT: <http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=1000:1:::>

Pour d'autres informations sur les législations nationales en matière de SST, veuillez consulter LEGOSH, la base de données mondiale sur la législation en matière de sécurité et santé au travail: <http://www.ilo.org/dyn/legosh/fr/f?p=14100:1000:0::NO::>

Directives pratiques dans le domaine de la SST

Exposition professionnelle à des substances nocives en suspension dans l'air, 1980.

Sécurité dans l'utilisation de l'amiante, 1984.

Sécurité et hygiène dans les mines de charbon, 1986.

Radioprotection des travailleurs (rayonnements ionisants), 1987.

Sécurité, santé et conditions de travail dans les transferts de technologie aux pays en développement, 1988.

La sécurité et la santé dans les mines à ciel ouvert, 1991.

Prévention des accidents industriels majeurs, 1991.

Sécurité et santé dans la construction, 1992.

Principes techniques et éthiques de la surveillance de la santé des travailleurs, 1992.

Sécurité dans l'utilisation des produits chimiques au travail, 1993.

Enregistrement et déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles, 1995.

Prise en charge des questions d'alcoolisme et de toxicomanie sur le lieu de travail, 1996.

Protection des données personnelles des travailleurs, 1997.

Sécurité et santé dans les travaux forestiers, 1998.

Sécurité dans l'utilisation des laines isolantes en fibres vitreuses synthétiques (laine de verre, laine de roche, laine de laitier), 2000.

Principes directeurs concernant les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail, 2001.

Les facteurs ambiants sur le lieu de travail, 2001.

Le VIH/SIDA et le monde du travail, 2001.

La sécurité et la santé dans les industries de métaux non ferreux, 2003.

Cette publication a bénéficié
du financement de la
Commission Européenne



Ce projet a été mis en œuvre dans le cadre du programme phare de l'OIT pour une action préventive dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail (le OSH-GAP)



Organisation
internationale
du Travail

Département GOUVERNANCE
Organisation Internationale du Travail
Route des Morillons 4
CH-11 Genève 22
Suisse

Tel: +41 22 799 67 15
Fax: +41 22 799 68 78
Email: labadmin-osh@ilo.org
www.ilo.org/labadmin-osh

ISBN 9789222311170



9 789222 311170